

Faculté de philosophie, arts et lettres

Néron : la création littéraire d'une figure tyrannique

Étude du motif de la tyrannie impériale chez les historiographes anciens

Auteur : LACHAPELLE Pauline

Promoteur : MEUNIER Nicolas

Année académique 2022-2023 – Session de juin

Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes, à finalité spécialisée : sciences et métiers du livre

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION	5
ÉTAT DE L'ART	9
HEURISTIQUE.....	12
CHAPITRE I : DU THÉÂTRE ET DE LA THÉÂTRALITÉ DANS L'HISTORIOGRAPHIE	19
L'EMPEREUR HISTRION.....	19
1. Être un acteur à l'époque romaine.....	19
2. Ressenti des auteurs à travers leur récit : l'empereur histrion à l'encontre de la classe sénatoriale	20
LA THÉÂTRALITÉ DANS LES RÉCITS HISTORIOGRAPHIQUES.....	23
1. Une part de tragédie.....	23
2. Une part de comédie.....	27
UNE MISE EN SCÈNE THÉÂTRALE DANS LA NARRATION DES <i>ANNALES</i> DE TACITE	29
1. La mort de Britannicus.....	30
2. L'assassinat d'Agrippine et d'autres exemples de contraste	31
CHAPITRE II : UNE ÉCRITURE EN CONTRASTE	36
LES DICHOTOMIES NÉRONIENNES	36
1. Un empereur entre cruauté et frivolité.....	36
2. Néron, artifex, anti-miles.....	39
3. L'inversion des rôles sous le règne de Néron	40
LA MINIMISATION ET L'OMISSION CHEZ LES AUTEURS ANTIQUES	44
1. Tacite à l'encontre du Néron artifex	44
2. D'autres omissions	45
L'UTILISATION D'UN VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE	47
1. Le vocabulaire du blâme dans les épisodes du Nero artifex.....	47
2. Le vocabulaire des débauches (sexuelles) néroniennes	49
LES CONTRADICTIONS ET LES EXAGÉRATIONS	51
1. L'incendie de Rome	52

2. <i>Les doutes émis quant à la relation incestueuse entre Agrippine et Néron</i>	54
3. <i>Des exemples d'exagérations chez Dion Cassius</i>	56
QUAND LE GENRE BIOGRAPHIQUE S'OPPOSE À L'HISTOIRE TACITÉENNE.....	57
1. <i>Une tendance à l'essentialisme</i>	57
2. <i>Le goût du romanesque</i>	62
L'IMPIÉTÉ RELIGIEUSE : UN THÈME DE FOND PARMI LES TECHNIQUES D'ÉCRITURE	68
CHAPITRE III : LE CONCEPT DE TYRAN : DES ORIGINES GRECQUES À LA FIGURE DE NÉRON	73
LES TOPIQUES TYRANNIQUES CHEZ NÉRON, DES ORIGINES GRECQUES	73
ORIGINES DU TERME ET TYRANS DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.....	75
LES TYRANS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE.....	76
1. <i>Hérodote</i>	77
2. <i>Xénophon</i>	79
3. <i>Platon</i>	81
4. <i>Aristote</i>	82
5. <i>Plutarque</i>	84
LA TRANSMISSION DANS LA CULTURE LATINE	87
1. <i>Tite-Live : des exempla de tyrans</i>	88
2. <i>Tite-Live : la République et l'aspiration à la tyrannie</i>	92
LE CALQUE DE TYRANS ANTÉRIEURS	94
1. <i>Néron et Caligula</i>	95
2. <i>Les rapprochements entre Néron, Tibère et Domitien</i>	99
3. <i>Comparaison avec d'autres figures tyranniques</i>	102
4. <i>La dichotomie « bon » et « mauvais » empereur</i>	106
CONCLUSION GÉNÉRALE	108
BIBLIOGRAPHIE	113
SOURCES PRIMAIRES.....	113
LITTÉRATURE SECONDAIRE	113
1. <i>Livres et articles</i>	113
2. <i>Cours UCLouvain</i>	120
SITOGRAFIE	120

REMERCIEMENTS

Je souhaite avant tout remercier mon promoteur, M. Nicolas Meunier, pour son écoute et son aide précieuses au cours de ces deux années passées à rédiger cette étude. Cette recherche n'aurait pas pu être possible sans ses conseils et ses directives pour étudier les historiographes antiques et l'énigme que constituent Néron et son règne.

Je voudrais particulièrement remercier mes parents pour m'avoir transmis leur passion pour le latin et encore plus particulièrement ma maman, Anne-Marie Gabric, qui m'a tant aidée et soutenue lors de la rédaction de cette étude, ce qui n'a pas toujours été facile. Un immense merci pour ses nombreuses relectures.

Enfin, je souhaite également remercier ma meilleure amie, Manon Terryn, pour m'avoir tant soutenue et supportée durant la période mouvementée de ces recherches, pour m'avoir toujours écoutée et guidée à distance. Un grand merci également à ma collègue Lucie Corriat, pour m'avoir parfois aidée dans mes recherches liées aux siennes et pour son soutien sans faille durant ces cinq années d'études en LAFR, remplies de joies et d'angoisses, et ma collègue classique Lola Dubie, pour m'avoir aidée pour les passages en grec de ma recherche.

Merci aussi à toutes celles et ceux que je n'ai pas cités mais qui étaient également présents !

INTRODUCTION

Néron aurait mis le feu à Rome, il aurait assassiné sa mère et d'autres proches, il aurait eu des relations incestueuses avec sa génitrice, il aurait été un empereur cruel et mégalomane, il serait monté sur scène pour jouer des pièces de théâtre, il se serait marié avec des hommes... Voici le portrait peu flatteur que les auteurs de l'Antiquité nous ont laissé du dernier empereur de la dynastie julio-claudienne. Quelle part de vérité y a-t-il dans tout cela ? Dans quelle mesure ce portrait est-il une construction littéraire ? Autant de questions qui ont suscité de nombreuses études au cours des siècles auprès des chercheurs et chercheuses modernes, au point que nous pourrions penser que le sujet, aujourd'hui, est clos. Pourtant, comme c'est le cas concernant de nombreux autres sujets antiques, la question reste ouverte, tant la part d'incertitude reste grande. Nous avons souhaité apporter notre contribution aux travaux menés sur le célèbre empereur julio-claudien, en donnant cependant à notre recherche une finalité historiographique, et non historique, afin d'analyser les procédés narratifs mis en place par les auteurs antiques pour construire une image négative – tyrannique – de Néron, ce qui nous amènera dans un second temps à la question des origines de la tyrannie et à celle de la représentation de la tyrannie impériale romaine.

Dans un premier temps, nous concentrerons notre recherche sur l'étude de trois grands historiographes : Tacite, Suétone et Dion Cassius. Cela dans le but de dégager les différents procédés employés par ces auteurs pour créer et renforcer l'image tyrannique du jeune empereur que fut Néron. De nombreux chercheurs et chercheuses se sont livrés à l'étude de cette figure d'un point de vue historique, en cherchant et en analysant les textes antiques pour tenter de prouver si tel événement avait eu lieu ou non. Or, il nous a semblé qu'une étude plus approfondie d'un point de vue textuel apporterait un éclairage nouveau à ces recherches. Il ne s'agit pas de prouver la culpabilité ou non du dernier empereur de la *gens Iulia-Claudia*, mais d'étudier les textes historiographiques pour dégager les moyens mis en place par les auteurs dans leurs récits et qui ont contribué à construire cette réputation, qui lui vaudra le titre de « tyran » pour la postérité. D'un point de vue méthodologique, nous avons procédé à une étude comparative des textes de ces auteurs afin d'en identifier les procédés d'écriture ; nous avons construit notre travail sur base des trois auteurs, et non en faisant une étude séparée de chacun des trois, pour repérer certains procédés et voir notamment si un procédé identique pouvait être repéré chez deux, voire trois, auteurs différents.

Dans le premier chapitre, nous analyserons le théâtre et la théâtralité présents dans les textes de ces auteurs, avec une attention plus particulière portée à Tacite. Nous avons lu les textes antiques à de nombreuses reprises jusqu'à repérer ce qui les fondait, quels détails les auteurs avaient pu utiliser pour former leur récit ; nous avons alors remarqué que ces textes étaient marqués à la fois par le théâtre et empreint de théâtralité. En effet, le théâtre est présent de par le sujet même qu'il aborde : Néron est réputé pour être lui-même monté sur scène en tant qu'acteur, il est dès lors lié au théâtre. Nous verrons donc comment les auteurs ont abordé ce sujet : leur avis, le vocabulaire utilisé, comment cela impacte le récit qu'ils en rapportent... Par la suite, nous observerons également la part de tragédie et la part de comédie présentes dans les *Annales* de Tacite, puisque nous avons relevé dans son récit de nombreuses références à la tradition théâtrale le précédant et ces références vont lui permettre d'associer Néron à d'autres figures ou actions particulièrement négatives, et donc de ternir le portrait du jeune empereur. S'ensuivra une étude de la manière dont Tacite met en scène les événements qu'il rapporte dans ses *Annales* : en effet, nous avons remarqué, et cela n'est pas une nouveauté dans le monde de la recherche, que l'auteur antique a tendance à théâtraliser ses récits ; et cette théâtralisation, comme nous l'expliquerons, aura dès lors un impact important sur la perception ultérieure de ses textes. Nous n'analyserons cependant pas la théâtralisation de manière générale chez Tacite, mais sous l'angle plus spécifique des contrastes : il s'agira de voir comment, par une mise en scène théâtrale, l'auteur réussit à induire des contrastes et comment ceux-ci dramatisent encore davantage le récit en construction et, surtout, permettent parfois d'accentuer les aspects négatifs du portrait de l'empereur Néron.

Dans un second temps, nous nous concentrerons sur ce que nous avons décidé d'appeler une « écriture en contraste » chez les auteurs antiques. Nous entendons le terme contraste dans un sens assez large, comprenant à la fois ce qui s'oppose, mais aussi ce qui ressort de manière marquante. En commençant par les dichotomies présentes dans le portrait de Néron, nous avons relevé dans l'image de ce dernier, laissée par les auteurs antiques, trois oppositions principales que nous développerons : une cruauté qui s'oppose à la frivolité, un empereur *artifex* qui contraste avec l'empereur soldat qu'il devrait être, et enfin une inversion des rôles de genre (homme/femme) sous son règne. Par la suite, nous observerons que les auteurs antiques ont eu recours à des procédés tels que la minimisation et l'omission dans leur récit, ce qui constitue d'une certaine manière un contraste selon nous en tant que procédé d'écriture qui permet de noircir le portrait de l'empereur en le confrontant à de bonnes actions ou d'autres bonnes figures. Nous ajoutons à cela également une étude plus approfondie du vocabulaire dont se

servent les auteurs pour évoquer certains sujets tels que les épisodes du *Nero artifex* et les épisodes de débauches sexuelles de l'empereur, qui engendrent un champ lexical particulièrement dramatique, noir et négatif, permettant un contraste avec un « bon » empereur ou une « bonne » figure ; comme le permettront également les contradictions et les exagérations présentes en abondance chez les auteurs antiques, que nous étudierons dans la suite de cette recherche. Nous poursuivrons notre étude en étudiant de plus près les contrastes des biographies écrites par Suétone, mais aussi les contrastes présents chez Dion Cassius et chez Tacite, pour y observer une tendance à l'essentialisme et un goût pour le romanesque, ce qui permet à Suétone – voire aux autres auteurs – de créer dans la tradition littéraire ces « bons » et « mauvais » empereurs en expliquant les raisons de leur comportement par leur nature même et en ajoutant des présages dans leur récit ou en choisissant parfois les versions les plus romanesques dans la tradition qui les précède. Enfin, nous terminerons ce chapitre centré sur les contrastes en évoquant le thème de l'impiété religieuse : ce thème est, selon nous, à considérer lui-même comme une technique d'écriture, puisque l'impiété religieuse a été envisagée par les auteurs sous toutes ses facettes pour noircir l'image du dernier Julio-Claudien, qu'il s'agisse de son comportement envers les dieux, envers ses proches ou envers l'État, comme nous le développerons dans cette étude.

Dans un dernier temps, nous avons jugé profitable à notre étude de retourner aux origines mêmes de la figure du « tyran », qui a été appliquée au personnage de Néron au cours des siècles. Nous avons divisé ce dernier chapitre en quatre parties. Nous commencerons par citer et analyser certains des topiques tyranniques retrouvés dans le portrait du jeune Néron, qui ont tous des origines grecques ; à la suite de quoi nous partirons en Grèce antique, pour retourner aux origines du terme de « tyran » et pour retracer brièvement l'histoire des tyrans de l'époque archaïque. Toujours en Grèce antique, nous étudierons ensuite quelques figures tyranniques de l'Histoire à travers des textes grecs d'auteurs tels que Hérodote, Xénophon, Platon et Aristote, ou encore Plutarque, pour essayer d'y repérer des traits communs aux tyrans. Nous ne nous attarderons pas plus sur l'histoire grecque, puisqu'il ne s'agit ici que d'un rappel pour en arriver à comprendre la figure de Néron chez les auteurs principaux de cette recherche. Nous parlerons donc de la transmission de ce concept dans la culture latine, qui a eu lieu notamment via Cicéron – mais encore une fois, nous ne nous y attarderons que peu de temps, puisque nous nous intéresserons davantage à l'historien Tite-Live. En nous concentrant sur ce dernier, nous avons choisi un auteur encore une fois très connu et étudié, pour aborder les figures de Tarquin le Superbe, Hiéronyme et enfin le trio composé de Spurius Cassius, Spurius Maelius et Manlius

Capitolinus, à propos desquels de nombreux articles ont déjà été écrits remettant en question leur qualification de tyran. Le rôle important joué par Tite-Live dans la transmission de l'histoire antique justifie l'attention que nous lui porterons. Nous observerons chez cet auteur comment des traits similaires peuvent être dégagés encore une fois du récit des divers tyrans dont il traite, traits qui s'éloignent parfois de ceux des tyrans grecs mais qui en restent tout de même proches. À la suite de cette étude, nous analyserons de plus près à nouveau les biographies de Suétone afin de comparer Néron à d'autres empereurs qui ont été qualifiés, comme ce dernier, de « mauvais empereurs » ou de « tyrans » pour tenter d'observer si des traits communs peuvent être dégagés. En plus de ces autres empereurs romains, nous proposerons également des comparaisons avec d'autres figures tyranniques de l'Histoire (Sylla, Périandre, Cambyse...) auxquelles nous a fait penser le portrait de Néron, par certains événements ou certains traits du comportement. Nous finirons ce chapitre par une brève comparaison entre ces portraits de « bons » et « mauvais » empereurs présentés par Suétone, afin de montrer à quel point ces portraits semblent tous se ressembler en fonction de la catégorie dans laquelle l'auteur a décidé de les ranger.

Au terme de cette étude, nous espérons parvenir à montrer comment ces auteurs antiques ont été adroits et habiles dans l'écriture et l'élaboration de leur récit pour créer une figure tyrannique ; comment, par leur seule plume, ils ont condamné cet empereur à une postérité de criminel impie et tyrannique. Que, même si Néron n'a sûrement pas été innocent, parfois l'historiographie antique a le pouvoir de changer le cours de la mémoire en amplifiant, déformant, choisissant ce qu'elle transmet aux siècles postérieurs, pour le meilleur ou pour le pire. Il s'agit également de voir comment ce thème de « tyran » a évolué à travers les siècles et comment les cultures proches mais différentes que sont les cultures grecque et latine ont traité ce sujet ainsi que les personnages qu'ils ont accusés d'être tyranniques, puisque les différents portraits laissés par les auteurs antiques diffèrent notamment du fait de la civilisation différente mais aussi de l'époque à laquelle ils ont été écrits, ce qui rend tout concept variable – néanmoins ces portraits se sont également rejoints en divers points. Nous espérons également parvenir à montrer à quel point les auteurs se servent de procédés littéraires, dont de véritables calques, lorsqu'ils créent leur récit, pour reconstruire l'histoire de certaines figures et que, par conséquent, certains traits ne peuvent être absolument authentiques puisqu'ils se retrouvent chez tout « mauvais empereur » ou « tyran » – tout en gardant en tête que, même s'il faut s'en méfier, cela ne veut pas dire que tout fait rapporté est à réfuter.

La personne de Néron et son règne ont fait l'objet de nombreux débats auprès des chercheurs et chercheuses modernes. Il est difficile de penser à Néron sans penser, entre autres, à l'incendie de Rome ou à l'empereur histrion, qui montait sur scène et incitait alors à crier au scandale. C'est pourquoi de très nombreuses recherches ont été menées pour établir si ces événements rapportés par les historiographes antiques ont réellement eu lieu ou non. En parallèle à ces études historiques, des chercheurs et chercheuses se sont concentrés sur une étude historiographique, autrement dit plus littéraire qu'historique, et ont donc étudié les auteurs antiques du point de vue de leur texte, leur manière d'écrire, les influences dont ils ont été l'objet...

Ces études historiques ont développé un certain nombre de thèmes, qui ont été traités à de nombreuses reprises au cours des siècles et dont certains n'ont jamais été totalement épuisés. Nous pouvons citer, entre autres, E. Champlin, P. Grimal, E. Cizek, K. Bradley ou A. Rodier¹, qui ont consacré des livres entiers au personnage de Néron, cherchant à rétablir la vérité sur les événements ayant eu lieu sous son règne. En parallèle à cela, beaucoup d'articles ont également été publiés sur des événements précis concernant Néron et son règne, tels que l'incendie de Rome et la persécution des chrétiens (J. Beaujeu, B. D. Shaw, F. W. Clayton²), les mariages homosexuels de Néron (M. B. Charles, D. Woods³), les représentations scéniques de l'empereur (O. Devillers, J. Mouratidis⁴), ses débauches et luxures (P. Kragelund, W. Allen *et al.*, M. P. Charlesworth⁵)... Dans ces études, les chercheurs et chercheuses abordent les textes antiques d'un point de vue purement historique, en cherchant à rétablir la vérité historique : tel personnage a-t-il bien mis le feu à Rome ou tel autre événement a-t-il eu lieu ? Ils et elles ne se penchent pas sur les procédés que les auteurs peuvent utiliser dans leurs textes ou sur ce qui a pu inciter l'auteur à rapporter telle version des faits plutôt qu'une autre.

Pour ce dernier type d'études, nous observons plusieurs tendances dans les recherches modernes. Nous trouvons d'abord principalement des études sur les auteurs antiques, qui sont plus générales : sur Tacite, Suétone, ou Dion Cassius, et qui se consacrent à leur(s) œuvre(s)

¹ CHAMPLIN 2003 ; GRIMAL 1995 ; CIZEK 1982 ; CIZEK 1972 ; BRADLEY 1978 ; RODIER 2013.

² BEAUJEU 1960, p. 65-80 ; SHAW 2015, p. 1-28 ; CLAYTON 1947, p. 81-85.

³ CHARLES 2014, p. 667-685 ; WOODS 2009, p. 73-82.

⁴ DEVILLERS 2007, p. 271-284 ; DEVILLERS 2009, p. 61-72 ; MOURATIDIS 1985, p. 5-20.

⁵ KRAGELUND 2000, p. 494-515 ; ALLEN, BARNETT, BEATY, *et al.*, 1962, p. 99-109 ; CHARLESWORTH 1950, p. 71-72.

complète(s), et non à un empereur précis. Parmi celles-ci, les études de J. Gascou et B. Baldwin⁶ ont été très importantes dans les recherches menées sur Suétone : ceux-ci ont consacré un ouvrage chacun aux caractéristiques de Suétone, dans son *Vita Caesarum*. Concernant Tacite, l'ouvrage principal est celui de P. Grimal⁷, tandis que pour Dion Cassius, c'est l'ouvrage de F. Millar⁸ qui fait référence. Les introductions des éditions telles que Les Belles Lettres⁹ fournissent également d'amples informations sur les auteurs, qui permettent de mieux les connaître avant de lire leurs œuvres.

À côté de ces ouvrages généraux, nous trouvons l'ouvrage plus précis de L. Lefebvre¹⁰, investiguant les auteurs antiques, leur méthode d'écriture, comment ce mythe d'un empereur incendiaire et sanguinaire s'est construit, mais aussi la postérité de l'image de Néron et, parfois, certains événements historiques. Cette étude est encore récente, par rapport à d'autres, et nous n'en avons trouvé que très peu de semblables. Certains articles ont été écrits sur des sujets plus précis, sur un auteur précis en évoquant Néron comme exemple parmi d'autres ou comme exemple principal, tel que A. Malissard¹¹, qui étudie Tacite et l'espace tragique dans ses *Annales*, ou O. Devillers¹² qui analyse la scène de la mort d'Agrippine chez Tacite. En 2023, un nouvel ouvrage est également paru, comparant Tacite et Suétone par une étude historiographique de leurs textes : les manières dont ils les ont construits, leurs influences, les attentes de l'époque, etc. – étude réalisée par P. Duchêne¹³.

Pour la partie sur les origines de la tyrannie et l'évolution du concept de tyran, les études que nous avons pu lire ne recensent pas les origines de la tyrannie et l'évolution du concept de la Grèce à Rome. Des études ont été publiées sur l'évolution grecque (Cl. Mossé, R. Drews, A. C. Robinson¹⁴), sur des tyrans plus précis ou périodes plus précises (R. Boesche, M. Massignat, A. Vigourt¹⁵), ou encore sur la tyrannie de l'époque antique et actuelle (N. Panou et H. Schadee¹⁶). Mais peu, d'après nos recherches, se concentrent sur les tyrans dans

⁶ GASCOU 1984 ; BALDWIN 1983.

⁷ GRIMAL 1990.

⁸ MILLAR 1964.

⁹ *Dio's Roman History*, trad. par CARY 1961-1970 ; *Suétone. Vie des douze césars. Tome II*, trad. par AILLOUD 1961 ; *Tacite. Annales. Livres XIII-XVI*, trad. par GOELZER 1957.

¹⁰ LEFEBVRE 2017.

¹¹ MALLISSARD 1998, p. 211-224.

¹² DEVILLERS 1995, p. 324-345.

¹³ DUCHÊNE 2023.

¹⁴ MOSSÉ 1969 ; DREWS 1972, p. 129-144 ; ROBINSON 1936, p. 68-71.

¹⁵ BOESCHE 1993, p. 1-25 ; CHASSIGNET 2001, p. 83-96 ; VIGOURT 2001, p. 271-288.

¹⁶ PANOU, SCHADEE (éd.) 2018.

l'historiographie latine, en suivant l'évolution depuis les origines grecques. J. R. Dunkle¹⁷ a analysé notamment la figure tyrannique dans l'historiographie romaine et dans les invectives politiques de la fin de la République.

Nous avons dès lors observé une certaine dichotomie dans les recherches modernes menées au sujet de Néron : soit les chercheurs et chercheuses se concentrent sur les événements historiques, soit sur les auteurs et leurs procédés littéraires, ces dernières recherches étant souvent ou générales (sur un auteur et son œuvre), ou très précises (sur un effet littéraire, et Néron devient un exemple parmi d'autres). Rares sont les études qui allient les deux points de vue pour étudier Néron. Ces diverses recherches menées aux XX^e et XXI^e siècles nous ont donc décidée à faire porter notre étude sur les méthodes utilisées par les auteurs antiques pour construire l'image de Néron telle qu'elle nous est parvenue, ainsi que de pousser plus loin les recherches sur les tyrans pour observer la continuité du concept de tyran à travers les siècles de la Grèce à Rome, afin de voir comment ce concept a pu varier et évoluer, et comment le dernier représentant de la *gens Iulia-Claudia* s'est vu qualifier de tyran.

¹⁷ DUNKLE 1971, p. 12-20 ; DUNKLE 1967, p. 151-171.

Dans le cadre de cette étude sur la manière dont l'image de l'empereur Néron s'est construite dans l'historiographie romaine, nous avons choisi de faire porter notre recherche sur trois auteurs principaux : Tacite, Suétone et Dion Cassius. À leurs côtés, nous sonderons également les témoignages d'autres auteurs secondaires, tels que Pline l'Ancien.

Avant de présenter ces auteurs anciens, il nous semble essentiel d'apporter une définition de l'histoire et de l'historiographie pour mieux préciser les difficultés de cette étude. L'histoire rapporte des événements qui se sont produits, tandis que l'historiographie se rapporte aux textes dans lesquels ces événements, de l'histoire, sont racontés. Selon la tradition historiographique à laquelle l'œuvre appartient, les événements jugés remarquables, à raconter, varient. La difficulté¹⁸ réside dans le fait que les historiens antiques n'avaient pas la même conception de l'histoire que nous ni la même manière de l'analyser. Les historiens latins n'étaient pas des chercheurs scientifiques, mais des écrivains. Les critères des historiens antiques concernant la véracité des événements ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui¹⁹ : pour eux, l'essentiel réside dans le témoignage concordant des auteurs antérieurs, la persistance d'une tradition orale solide et la vraisemblance des actes et des personnages. De plus, les historiens de l'Antiquité percevaient l'histoire comme un moyen de transmettre des leçons, de fabriquer des modèles (*exempla*) – bons ou mauvais : cette conception impacte dès lors la manière dont ils présentent leurs protagonistes, puisque l'histoire, produit des comportements humains, devient le tableau de ces conduites, et, par cela, le tableau des vices et vertus – éloge ou blâme –, considérés à chaque période en corrélation avec le pouvoir en place, qu'il s'agisse de la Royauté, de la République ou de l'Empire²⁰.

L'historiographie romaine pouvait être rédigée de manière différente selon les cas et les auteurs. Et cette forme que prend l'histoire peut cristalliser autant le sens que le contenu lui-même : en effet, le contexte politique, les normes et les codes de l'écriture historique, les préjugés supposés de l'auteur affectent l'histoire rapportée par cet auteur, son sens propre²¹. De même que les auteurs, historiographes, effectuaient tous des sélections dans ce qu'ils décidaient de rapporter : l'histoire qui nous est rapportée est donc, aussi, déterminée par leur propre vision

¹⁸ KRAUS, WOODMAN 1997, p. 1-3.

¹⁹ MARTIN, GAILLARD 1990, p. 109.

²⁰ MARTIN, GAILLARD 1990, p. 109-111.

²¹ KRAUS, WOODMAN 1997, p. 2.

et leurs intérêts²². En outre, la pérennité de ces textes à travers les siècles, passant de main en main, à chaque fois filtrés par une vue et une mentalité liée à l'époque, altérés par les contextes de ces époques, les rend encore plus délicats à étudier et interpréter, comme nous l'expliquerons plus en détail dans un point de cette étude. Pour finir cette explication, nous nous référons à cet extrait qui évoque si bien les difficultés de traiter les textes :

²³[...] But texts, be they ancient or modern, are slippery things, both physically (crucial ancient texts may be lacunose, corrupt, or exist only as a paraphrase by a later author) and philosophically (the meaning of words is not fixed, and any given texts will be interpreted differently by different generations of readers). Even if we believe (and not all scholars do) that with care we can come close to knowing how an original audience might have understood an ancient text, we are all still left with the fact that that text is not a piece of plate glass through which to view the ancient world but is only a version of that world, one writer's interpretation, now filtered through centuries of copying, scholarly attention, and our own expectations, levels of knowledge, and ways of reading.

Antoine Prost, dans ses *Douze leçons sur l'histoire*, apporte une explication supplémentaire à propos de l'histoire. L'objet de celle-ci est déterminé par trois traits²⁴ : son objet est humain ; pour que ce sujet humain soit utile et intéressant pour l'histoire, il est nécessaire qu'il soit représentatif – représentatif de nombreuses autres personnes, ou qu'il ait eu sur la vie et le destin d'autres personnes une forte influence, ou qu'il incarne par sa personne les normes et habitudes d'un groupe à un moment donné. Pour finir, l'objet se doit d'être concret (en opposition à des choses abstraites). Conformément à cette explication, nous pouvons voir que les historiographes antiques ont bien choisi leur sujet historique : Néron est un humain, il a fortement influencé l'Empire et l'histoire romaine ainsi que les personnes de son temps par ses actions et ses décisions, et il incarne aussi d'une certaine façon les normes de son époque. À cela, ajoutons cette citation, rapportée également par Antoine Prost avant ses explications, de Lucien Febvre :

²⁵Les hommes, seuls objets de l'histoire... d'une histoire qui ne s'intéresse pas à je ne sais quel homme abstrait, éternel, immuable en son fond et perpétuellement identique à lui-même – mais aux hommes toujours saisis dans le cadre des sociétés dont ils sont membres – aux hommes membres de ces sociétés à une époque bien déterminée de leur

²² GRANT 1995, p. 42.

²³ KRAUS, WOODMAN 1997, p. 1-2.

²⁴ PROST 1996, p. 146-150.

²⁵ FEBVRE 2021, p. 20-21.

développement – aux hommes dotés de fonctions multiples, d'activités diverses, de préoccupations et d'aptitudes variées, qui toutes se mêlent, se heurtent, se contrarient, et finissent par conclure entre elles une paix de compromis, un *modus vivendi* qui s'appelle la Vie.

Nous voyons donc comment ces historiographes antiques écrivent l'histoire : selon ce que nous avons dit précédemment, mais ajoutons aussi que rapporter l'histoire de Néron leur permet de rapporter l'histoire de leur propre société et de cet homme qui a eu un (mauvais) impact sur cette histoire et sur cette société. Tacite et Suétone, qui appartiennent à la génération suivant le règne de Néron, ont eu connaissance des opinions qui circulaient encore sur cet empereur à l'époque. Ils avaient par ailleurs accès aux archives publiques et privées (édits impériaux, lettres privées, inscriptions, etc.), désormais perdues. Mais les sources les plus importantes pour nos auteurs principaux sont les sources littéraires. Ils ont tous pour sources les trois mêmes auteurs, qui sont Pline l'Ancien, Cluvius Rufus et Fabius Rusticus. N'oublions pas que la société antique accordait une place essentielle à la tradition orale²⁶, laquelle se compose d'éléments souvent peu complets, contradictoires et non fiables.

Cluvius Rufus et Fabius Rusticus ne sont pas parvenus à la postérité, mais nous savons que les trois auteurs sources ont écrit sous la nouvelle dynastie flavienne. Cette dynastie se démarque par sa volonté de se légitimer en dénonçant les excès de Néron, notamment en réinstaurant une certaine rigueur morale²⁷. Fabius Rusticus porte un regard particulièrement négatif sur le règne de Néron. Cluvius Rufus est un ancien sénateur et orateur : il a été proche de Néron lui-même et était le héraut pour les *Neronia* organisées par l'empereur en 65 ; son récit semble plus favorable à Néron que les autres²⁸. Ces auteurs constituent donc une source en partie fiable par le fait qu'ils soient contemporains de l'empereur concerné ; cependant, leur crédibilité est contredite par l'animosité déclarée de Pline l'Ancien et de Fabius Rusticus à l'encontre de cet empereur, ce qui requiert une certaine prudence. Il ne faut pas perdre de vue la politique mise en place par la nouvelle dynastie flavienne, qui a fondé sa légitimité sur l'illégitimité de Néron ainsi que sur la sobriété (en contraste avec les excès et autres débordement de l'époque précédente)²⁹, dynastie pour laquelle Tacite et Suétone représentent nos sources principales.

²⁶ GRANT 1995, p. 39.

²⁷ BUCKEY, DINTER (éd.) 2013, p. 30-31.

²⁸ CHAMPLIN 2003, p. 42-43.

²⁹ HURLEY 2013, p. 30.

Pline l’Ancien (*Gaius Plinius Secundus* – 23/24-79 ap. J.-C.) a écrit l’*Histoire naturelle* en étant témoin de ce qu’il rapportait. Il est connu que Pline l’Ancien ne portait pas Néron dans son cœur, comme en témoignent les allusions qu’il y fait dans son ouvrage³⁰.

Publius Cornelius Tacitus (58-120 ap. J.-C.) est un grand historien romain, connu notamment pour ses *Annales*. Ces dernières couvrent les règnes de Tibère, Caligula, Claude et Néron – la fin du règne de Néron ne nous étant pas parvenue. Tacite est un ancien sénateur, qui a été aussi consul et proconsul. Par sa fonction et le rang auquel il appartient, il ne peut adhérer à la manière de régner de Néron, particulièrement en raison du fait que ce dernier se soit produit sur scène. Malgré sa déclaration d’écrire l’Histoire « *sine ira et studio* »³¹, Tacite ne peut s’empêcher de laisser transparaître son mépris pour les actes commis par des empereurs comme Néron³². En tant que membre de l’élite sénatoriale, il n’appréciait pas le régime impérial qui oppressait la liberté sénatoriale – cette position se reflète d’ailleurs dans son choix d’organiser son œuvre sous forme d’*Annales*, rappelant la tradition républicaine³³. Contrairement aux autres auteurs, il se montre parfois plus prudent concernant la véracité de certains événements (par exemple, la culpabilité de Néron dans l’incendie de Rome). Par ailleurs, sa conception de l’histoire impliquait de stigmatiser les vices³⁴, estimant que l’histoire permet de donner des exemples à suivre – ou à ne pas suivre – ; un côté moralisateur imprègne dès lors son œuvre puisqu’il est persuadé que le déclin du gouvernement romain est dû à des causes morales³⁵. Si l’histoire, comme nous l’avons énoncé plus haut, était conçue pour comporter une double face – éloge ou blâme –, cette tendance au blâme l’emporte plus souvent dans l’histoire taciteenne³⁶ : et, pour cela, l’auteur porte bien sa réputation de pessimiste. Cet élément impacte fortement sa manière d’écrire l’histoire du règne de Néron ; il n’épargnera pas l’empereur dans le récit de certains événements, comme nous l’expliquerons dans notre étude. Mais Tacite est plus qu’un écrivain, qu’un narrateur, l’âme d’un dramaturge émerge dans ses *Annales*³⁷ : nous verrons que Tacite apporte une grande importance au style et ne peut s’empêcher de raconter l’histoire avec de grands effets, alors son récit tourne à la théâtralité, à la limite des genres. La tradition historiographique a aussi pour habitude de sélectionner les informations et ainsi d’omettre

³⁰ CHAMPLIN 2003, p. 40-41.

³¹ Tac., *Ann.*, I, 1.

³² Cours « Auteurs latins » (LFIAL1181), dispensé par P.-A. DEPROOST en 2018-2019.

³³ BUCKEY, DINTER (éd.) 2013, p. 33.

³⁴ BAYET 1965, p. 397-398.

³⁵ GRANT 1995, p. 87.

³⁶ MARTIN, GAILLARD 1990, p. 130.

³⁷ MARTIN, GAILLARD 1990, p. 137.

certaines événements, ce qui a pour effet de jouer en faveur ou en défaveur des empereurs décrits, comme nous le verrons lors de cette recherche.

Gaius Suetonius Tranquillus (70-130 ap. J.-C.) est un Romain érudit, qui a écrit l'œuvre biographique *De vita Caesarum*. Suétone diffère de Tacite par le genre dont il fait usage. La biographie a pour but de raconter la vie d'une personne de la naissance à la mort, tandis que le genre historique, auquel appartient Tacite, prend en compte également des éléments de l'époque de Néron qui n'impliquaient pas directement l'empereur. Suétone organise sa biographie en deux parties : les aspects positifs du règne et les aspects négatifs. De cette façon, nous pouvons voir explicitement les aspects qui, pour l'écrivain, ont posé problème et ceux qui étaient acceptés, par exemple la participation de l'empereur aux jeux, que nous évoquerons plus loin. À la différence de Tacite, il intègre également dans son récit des aspects de la vie privée, tels que les religions auxquelles adhère l'empereur, la description physique ou la vie sexuelle de l'empereur. Il lui arrive de présenter des contradictions pour un même épisode (par exemple, la participation des chevaliers et sénateurs aux jeux sous Néron et les activités artistiques de l'empereur sont reprises à la fois dans la partie positive et dans la partie négative³⁸). N'étant pas historien, il s'intéresse plus aux faits et aux rumeurs qu'aux grands moments qui ont fait l'histoire de l'Empire. S'il essaie de rédiger une biographie présentant les aspects positifs et négatifs du règne de Néron, son récit laisse parfois transparaître ses opinions (par exemple, la culpabilité de Néron concernant l'incendie de Rome) ; cependant, à d'autres moments, comme nous le verrons, il semble adopter plus une apparence de neutralité que Tacite ou Dion Cassius. De plus, il rapporte les faits sans chercher à savoir s'ils proviennent de sources fiables³⁹. À cela, ajoutons que l'un des problèmes les plus importants de la biographie présentée par Suétone se trouve dans la volonté de classer les empereurs en deux catégories : bons ou mauvais. Ce classement porte préjudice dès le début aux empereurs, particulièrement si les sources littéraires consultées ne l'appréciaient pas : un empereur ne pouvait être bon après avoir commis un crime, donc était assez vite mal classé pour cette raison – Néron ne pouvait donc que se trouver dans la catégorie des mauvais empereurs, suite aux différentes accusations qui entachaient son règne. Le biographe Suétone laisse peu de chance aux empereurs par sa répartition binaire.

Lucius Cassius Dio (164-229 p.C.n.) est un auteur romain de langue grecque, qui a écrit son *Histoire romaine* au cours du III^e siècle ap. J.-C. Son ouvrage comporte quatre-vingts livres

³⁸ CIZEK 1977, p. 40-41.

³⁹ Cours « Explication d'auteurs latins : prose » (LGLOR1481), dispensé par P.-A. DEPROOST en 2020-2021.

et s'étend de la fondation de Rome jusqu'à l'an 229 ap. J.-C. Ne sont conservés, à nos jours, que des extraits ou résumés réalisés par des érudits byzantins du Moyen Âge⁴⁰. Dion Cassius fut sénateur, consul, proconsul et gouverneur. Il se montre ouvertement méprisant envers Néron dans son récit sur ce dernier, ce qui s'explique notamment par sa position d'élite. Dion Cassius appliquait avec ferveur deux théories de l'écriture historique de son époque⁴¹. Le sens de la dignité et l'histoire exigent de privilégier des aspects plus larges et de considérer la signification des événements plutôt que tout détail ou toute anecdote personnelle⁴². De plus, l'historien se doit de ne pas oublier qu'il est également un rhétoricien : les faits peuvent subir des modifications si l'efficacité manque – par exemple, pour les rendre plus dramatiques. Ces principes compromettent la valeur de l'œuvre, puisque, en conséquence, les événements sont présentés souvent de manière vague et subjective : détails géographiques limités, noms, nombres et dates précises souvent omis... Il n'avait pas la capacité de comparer les sources et de les analyser, ce qui fait qu'il lui arrive de se contredire⁴³. Dion Cassius écrit du point de vue d'un sénateur romain, méprisant la plèbe ainsi que le pouvoir et l'influence de la garde prétorienne⁴⁴. De plus, ayant une conception pessimiste de la nature humaine, il lui attribue souvent le déroulement des événements de l'histoire et il ne cherche pas plus loin pour comprendre les faits⁴⁵.

Nous souhaitons encore ajouter les propos tenus par Paul Veyne dans son ouvrage *Comment on écrit l'histoire*, résumant bien les difficultés rencontrées lors de l'étude d'un historien antique :

⁴⁶L'histoire est le récit d'événements [...]. Comme le roman, l'histoire trie, simplifie, organise, fait tenir un siècle en une page et cette synthèse du récit est non moins spontanée que celle de notre mémoire, quand nous évoquons les dix dernières années que nous avons vécues. [...] Pour l'historien, elles [les spéculations] sont la découverte d'une limite. Cette limite est la suivante : en aucun cas ce que les historiens appellent un événement n'est saisi directement et entièrement ; il l'est toujours incomplètement et latéralement, à travers des documents et des témoignages [...].

⁴⁰ BUCKEY, DINTER (éd.) 2013, p. 31-32.

⁴¹ *Dio's Roman History*, trad. CARY E., p. XV-XVI.

⁴² MILLAR 1964, p. 43-44.

⁴³ *Dio's Roman History*, trad. CARY E., p. XVIII.

⁴⁴ *Dio's Roman History*, trad. CARY E., p. XIX.

⁴⁵ MILLAR 1964, p. 76.

⁴⁶ VEYNE 1971, p. 14-15.

L. Febvre évoque également le point et problème essentiel de l'histoire et son propos nous semble refléter le problème posé par les auteurs antiques, nous avons donc décidé de le citer une dernière fois pour clore cette partie de notre recherche :

⁴⁷L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrit s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles. Donc avec des mots, des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes de champs et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par des géologues et des analyses d'épées en métal par des chimistes. D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme. Toute une part, et la plus passionnante sans doute de notre travail d'historien, ne consiste-t-elle pas dans un effort constant pour faire parler les choses muettes, leur faire dire ce qu'elles ne disent pas d'elles-mêmes sur les hommes, sur les sociétés qui les ont produites – et constituer finalement entre elles ce vaste réseau de solidarités et d'entr'aide qui supplée à l'absence de document écrit.

Les auteurs antiques n'avaient pas les techniques modernes pour reconstituer l'histoire : ils n'avaient que les récits écrits laissés par leurs prédécesseurs ou les récits oraux. Il est essentiel de garder ces éléments en tête pour tenter de reconstituer l'histoire antique ou, dans notre cas, pour analyser les récits historiographiques afin de déceler les techniques d'écriture utilisés par les auteurs pour transmettre cette histoire. Nous devons dès lors être attentive lors de la lecture des sources antiques, celles-ci n'étant pas toujours objectives, en raison de l'époque de rédaction, de l'appartenance sociale de leur auteur, des obligations du genre et du style de l'auteur... Il ne faut pas oublier non plus que les auteurs sources que nous possédons aujourd'hui pour Néron n'étaient pas des contemporains de cet empereur (ou étaient très jeunes à l'époque) et qu'ils s'inspirent soit de rumeurs, soit de documents auxquels nous n'avons plus accès, soit de sources qui ne nous sont pas parvenues mais qui semblaient prendre ouvertement position – souvent connotées négativement –, et donc semblent ne pas être objectives, à propos de Néron. Les récits historiographiques doivent être traités avec précaution ; cependant, nous pourrions y observer des convergences et des traits spécifiques qui permettront de déterminer comment ces auteurs ont contribué à forger une telle image de l'empereur Néron.

⁴⁷ FEBVRE 1953, p. 418.

CHAPITRE I : DU THÉÂTRE ET DE LA THÉÂTRALITÉ DANS L'HISTORIOGRAPHIE

L'EMPEREUR HISTRION

Si les nombreuses cruautés dont il est accusé ont entaché le règne de Néron, un autre aspect de son règne, en dehors des meurtres et de l'incendie de Rome, a contribué à ternir sa réputation. Néron est connu pour avoir été l'empereur histrion, *artifex*, qui monte sur scène pour jouer des tragédies et comédies, ainsi que pour chanter. Le dernier Julio-Claudien témoigne une grande admiration pour la Grèce et sa culture ; il ira jusqu'à instaurer de nouveaux jeux, les *Iuuenalia*, aux caractéristiques gréco-romaines, et les *Neronia*, jeux d'inspiration grecque par la partie musicale ajoutée à ces jeux⁴⁸ ; mais il ira également jusqu'à créer un groupe de personnes présentes lors des jeux en tant que supporters, les *Augustiani*, groupe constitué d'adolescents et jeunes à qui il était enseigné les différentes façons d'applaudir pour soutenir l'empereur lors de ses représentations⁴⁹. Cependant, si chez les Grecs ces pratiques sont louées et nobles, il n'en va pas de même à Rome. C'est pourquoi ce penchant de Néron pour la scène contribuera à façonner une image de déchéance morale à propos de cet empereur jugé irresponsable par certains, dans la tradition antique, pour diverses raisons que nous évoquerons ci-dessous. Cette caractéristique d'empereur histrion se trouve à tel point liée à sa personnalité qu'il aurait déclaré à sa mort : « *Qualis artifex pereo !* » – « Quel artiste périt avec moi ! »⁵⁰ ou « ὦ Ζεῦ, οἷος τεχνίτης παραπόλλυμαι ! » – « Ô Jupiter, quelle fin pour un si grand artiste ! »⁵¹. Nous analyserons dès lors dans ce point de notre recherche les diverses manières dont le théâtre est abordé dans les textes antiques au sujet de Néron, qu'il s'agisse de Néron lui-même sur scène, d'une théâtralité engendrée par l'écriture des auteurs dans leur récit par des paroles, des comportements ou d'autres références, voire d'une mise en scène théâtrale ingénieusement créée par les auteurs antiques.

1. Être un acteur à l'époque romaine

L'auteur Cornelius Nepos, dans sa *Vie d'Épaminondas*, explique bien que la pratique de la musique, chez les Romains, est considérée comme méprisable et déshonorante pour un

⁴⁸ MOURATIDIS 1985, p. 10-13.

⁴⁹ DC., LXI, 20 ; Suet., *Ner.*, 20 ; Tacite, lui, parle de chevaliers enrôlés pour former ce groupe (Tac., *Ann.*, XIV, 15).

⁵⁰ Suet., *Ner.*, 49.

⁵¹ DC., LXIII, 29.

chef⁵². En effet, le métier d'acteur à Rome s'accompagnait de conséquences⁵³ telles que la perte de droits politiques ainsi que de la restriction des droits civils – citons, par exemple, l'interdiction de voter ou de prétendre aux magistratures, ou encore l'interdiction de monter sur scène ou dans l'arène pour les chevaliers ou sénateurs. En plus de cela, la plus grande partie des comédiens étaient d'origine servile. Bien que cet aspect de la personnalité de l'empereur semblait plaire au peuple⁵⁴, il n'en était pas de même pour les classes supérieures, qui y voyaient une déchéance morale, comme Tacite nous le déclare dans cet extrait :

⁵⁵[...] *Mox ultro uocari populus Romanus laudibusque extollere, ut est uulgi cupiens uoluptatum et, se eodem princeps trahat, laetum [...].* – Bientôt, en outre, on appela le peuple romain et il vanta sa gloire, puisque la multitude, avide de plaisir, est heureuse que le prince soit entraîné par les mêmes penchants.

2. Ressenti des auteurs à travers leur récit : l'empereur histrion à l'encontre de la classe sénatoriale

Nous pouvons voir assez clairement que les auteurs antiques n'approuvaient pas cette volonté de Néron de faire participer aux jeux scéniques tous les citoyens, à commencer par lui-même mais aussi les autres sénateurs et chevaliers. Pour les Romains conservateurs, cela allait à l'encontre de leur conviction, nous rappelle J. Mouratidis⁵⁶, d'où la réticence que nous avons pu relever dans certains passages⁵⁷. Nous avons relevé cette même idée chez Dion Cassius : ce dernier exprime bien l'incompatibilité qu'il y a à être histrion et à détenir entre ses mains le pouvoir de Rome⁵⁸ et ajoute également auparavant que peu de Romains conservateurs appréciaient cette apparition publique de Néron, leur empereur, sur scène⁵⁹.

Nous proposons dès lors un passage de Tacite concernant cette prise de position, puisque lui-même déclare :

⁵² Nep., XV, 1, 2.

⁵³ LEFEBVRE 2017, p. 114 ; HUGONOT 2004, p. 213-240.

⁵⁴ Tac. *Ann.*, XIV, 14.

⁵⁵ Tac., *Ann.*, XIV, 14.

⁵⁶ MOURATIDIS 1985, p. 10-13.

⁵⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 15 ; DC., LXII, 19-20.

⁵⁸ DC., LXIII, 14.

⁵⁹ DC., LXII, 9.

⁶⁰[...] *Ceterum abolitos paulatim patrios mores funditus euerti per accitam lasciuiam, ut, quod usquam corrumpi et corrumpere queat, in urbe uisatur, degeneretque studiis externis iuuentus, gymnasia et otia et turpes a mores exercendo, principe et senatu auctoribus, qui non modo licentiam uitii permiserint, sed uim adhibeant, {ut} procures Romani specie orationum et carminum scaena polluantur [...].* – Du reste, les mœurs des ancêtres, effacées peu à peu, ont été bouleversées de fond en comble par cette licence importée, de sorte que tout ce qui peut être corrompu et peut corrompre serait vu en ville, et de sorte que la jeunesse dégènerait à cause de passions étrangères, tourmentée par la gymnastique, l'oisiveté et des désirs honteux, à l'instigation du prince et du Sénat, qui non seulement permettaient cette licence de vices, mais forçaient de nobles Romains à se déshonorer sur scène par un type de discours et de chants.

Dans cet extrait, la position sénatoriale conservatrice de Tacite apparaît clairement ; pour lui, les gymnases sont synonymes de vices. Il a par ailleurs peur que les Romains s'amollissent par ces méthodes grecques dans leur préparation physique (pour les guerres). Tacite ne mâche pas ses mots et déclare que les mœurs de la patrie vont dégénérer si Néron continue à agir de telle manière : l'empereur ne pourrait pas être présenté sous un plus mauvais jour que par cette évocation.

Néron *artifex* a non seulement participé à ces représentations, mais il a également incité, voire forcé, les sénateurs et chevaliers à y participer⁶¹. Comme nous l'avons dit, cette participation équivaut à une offense directe à la dignité de ces hommes nobles. Cela ne fait qu'aggraver le ressentiment des auteurs, eux aussi nobles, envers l'empereur. Nous pouvons citer encore quelques passages exprimant cette idée⁶². Pour mieux illustrer, citons un autre passage de Tacite relatant parfaitement cette idée de honte, de déshonneur et d'excès :

⁶³[...] *Ceterum euulgatus pudor non satietatum, ut rebantur, sed incitamentum attulit. Ratusque dedecus molliri, si plures foedasset, nobilium familiarum posteros egestate uenales in scaenam deduxit ; quos fato perfunctos ne nominatim tradam, maioribus eorum tribuendum puto. Nam et eius flagitium est, qui pecuniam ob delicta potius dedit, quam ne delinquerent. Notos quoque equites Romanos operas arenae promittere subegit donis ingentibus, nisi quod merces ab eo, qui iubere potest, uim necessitatis adfert.* – Du reste, la honte divulguée n'apporta pas le dégoût, comme on l'avait pensé, mais ce fut un stimulant.

⁶⁰ Tac., *Ann.*, XIV, 20.

⁶¹ Suet., *Ner.*, 11 ; Tac., *Ann.*, XIV, 14-15 ; DC., LXI, 17 ; DC., LXI, 19.

⁶² Tac., *Ann.*, XIV, 14 ; DC., LXIII, 1.

⁶³ Tac., *Ann.*, XIV, 14.

Et ayant pensé que l'infamie, si plusieurs se déshonoraient, s'atténuerait, il fit monter sur scène les descendants de familles nobles à vendre à cause de leur indigence ; ceux qui sont arrivés à bout de leur destinée, je ne confierai pas leur nom, je pense devoir cela à leurs ancêtres. En effet, l'infamie est aussi pour celui qui a donné l'argent pour commettre des fautes plutôt que pour ne pas en commettre. Il poussa, par des cadeaux démesurés, des chevaliers romains connus aussi à promettre leurs services au cirque, si le présent de celui qui peut commander n'apporte pas la persuasion nécessaire.

Quant à Suétone, il défend les qualités poétiques de Néron⁶⁴ ; néanmoins, nous avons observé qu'il évoque les agissements du successeur de Claude à deux reprises en raison de l'organisation de sa biographie⁶⁵. La première fois, dans sa partie neutre à favorable ; la seconde fois, dans la partie des crimes et hontes. Suétone adopte une position plus impartiale et moins anti-impériale que Tacite dans son récit. O. Devillers⁶⁶ a montré que Suétone séparait en deux parties sa position vis-à-vis des jeux : d'un côté, l'instauration et la production des jeux ; de l'autre, la participation aux jeux. À cela, ajoutons que nous n'avons pas relevé cette dichotomie chez Tacite et Dion Cassius, alors qu'elle permet de nuancer les actes de Néron : cela nous mène à penser que c'était bien sa participation aux spectacles qui était indigne de sa fonction impériale ; mais la mise en place de jeux ne ternit pas son rôle impérial puisque les spectacles étaient depuis toujours un moyen mis en place par les empereurs pour satisfaire le peuple⁶⁷. En effet, rappelons que déjà César et Auguste en avaient organisés⁶⁸ à leur époque. Rappelons qu'Auguste lui-même, selon Suétone, aurait surpassé ses prédécesseurs par le nombre, la variété et la magnificence des spectacles (« *Spectaculorum et assiduitate et uarietate et magnificentia omnes antecessit* [...] »⁶⁹ – « Il les surpassa tous par la fréquence, par la variété et par la splendeur des spectacles »). Par cette distinction, nous pouvons observer que Suétone adopte un point de vue plus nuancé que les deux autres auteurs antiques et, pour cette partie de la vie de Néron, se montre plus impartial, s'implique moins émotionnellement – ce que nous montrerons ne pas toujours être le cas par la suite.

Notons également que les auteurs expriment leur propre désapprobation vis-à-vis de l'attitude de Néron à travers leurs récits. Par exemple, Dion Cassius amplifie ce que rapporte Tacite en étendant la posture de Burrus (chevalier romain) à la classe sénatoriale entière, comme

⁶⁴ Suet., *Ner.*, 52.

⁶⁵ Suet., *Ner.*, 10-11 ; 20-21.

⁶⁶ DEVILLERS 2009, p. 63.

⁶⁷ DEVILLERS 2009, p. 61.

⁶⁸ Suet., *J. C.*, 12, 2-3 ; *J. C.*, 39 ; *Aug.*, 43.

⁶⁹ Suet., *Aug.*, 43.

le démontre O. Devillers⁷⁰. En effet, le « [...] *maerens Burrus ac laudans* [...] »⁷¹ (« Burrus s'affligeant et applaudissant ») de l'auteur des *Annales* devient alors dans l'*Histoire romaine* : « οἱ δὲ δὴ ἄλλοι, καὶ μάλιστα οἱ ἐπιφανεῖς, σπουδῇ καὶ ὀδυρόμενοι συνελέγοντο, καὶ πάνθ' ὅς ἀπερ οἱ Αὐγούστειοι »⁷² (« [...] mais les autres spectateurs, et principalement les personnages de distinction, s'empressaient, non sans gémir, de se rassembler et d'unir, comme s'ils eussent été remplis de joie, leurs acclamations à toutes celles des *Augustiani* [...] »⁷³). En tant que garants de la tradition, les auteurs déclarent ouvertement leur désapprobation face à ce comportement ; sans doute de nombreux autres Romains conservateurs ne l'approuvaient-ils pas non plus, mais nous n'avons comme témoignage que ceux d'auteurs qui se sentaient menacés par ces nouvelles initiatives de leur empereur, quand – par exemple, comme Tacite – ils rêvaient déjà auparavant de retourner à leur ancienne République. Concluons ce point en rappelant que ce ressentiment à l'égard de Néron a terni son image pour les siècles postérieurs, ce qui ne veut pas dire qu'il a été haï par tous, haute société ou *vulgus* (la « masse »), à son époque pour ces actions.

Nous allons ensuite exposer les diverses autres manières par lesquelles les auteurs ont contribué à ternir l'image de Néron laissée à la postérité – particulièrement Néron *artifex* –, en plus de prendre explicitement position contre la nouvelle politique culturelle de l'empereur.

LA THÉÂTRALITÉ DANS LES RÉCITS HISTORIOGRAPHIQUES

Si nous regardons de plus près le texte des *Annales* de Tacite, nous pouvons observer qu'il est teinté d'une certaine théâtralité. Tacite met en scène des épisodes dignes de comédie ou de tragédie, au moyen de comportements, de paroles prononcées ou d'autres détails incorporés par l'auteur dans son récit.

1. Une part de tragédie

Pour commencer, nous avons ressenti qu'une coloration tragique teintait l'histoire taciteenne au travers des paroles prononcées par certains personnages, lesquelles paroles évoquent le théâtre tragique, et cela est également démontré par L. Lefebvre et C. Monteleone⁷⁴.

⁷⁰ DEVILLERS 2009, p. 62.

⁷¹ Tac., *Ann.*, XIV, 15.

⁷² DC., LXI, 20.

⁷³ *Dion Cassius. Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. par GROS 1866.

⁷⁴ LEFEBVRE 2017, p. 62-63 ; MONTELEONE 1975, p. 302-306 ; MONTELEONE 1988, p. 91-113.

Si la première chercheuse cite certains passages, elle ne pousse cependant pas jusqu'au bout la réflexion en expliquant ce qu'apporte cette coloration tragique ou en expliquant les détails des histoires et les liens qu'ils peuvent avoir dans l'Histoire, dont nous donnerons quelques exemples dans notre recherche.

Le premier passage marquant est l'exclamation proférée par Agrippine lors de son assassinat, commandité par Néron, son propre fils. En effet, la mère de l'empereur s'exclame : « [...] *Occidat dum imperet !* »⁷⁵, c'est-à-dire « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! ». Cette exclamation rappelle alors les paroles prononcées par Atrée, dans la pièce *Atrée* d'Accius (II^e siècle av. J.-C.) : « *Oderint dum metuant !* », « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! ». Ces paroles sont d'autant plus marquantes qu'Atrée est un des grands exemples de tyrannie dans la mythologie grecque : Tacite rapproche, de cette manière, implicitement Néron de la figure du tyran. En outre, ces paroles prononcées par Atrée sont connues pour avoir été reprises par l'empereur Caligula, autre tyran dans l'histoire impériale, point que nous aborderons plus en détail par la suite.

Ensuite, nous trouvons « [...] *Ventrem feri* [...] »⁷⁶ – « Frappe au ventre » ; ces paroles prononcées par Agrippine sont également reprises par Dion Cassius : « [...] "παῖε", ἔφη, "ταύτην, Ἀνίκητε, παῖε, ὅτι Νέρωναῖτεκεν" »⁷⁷ – « Frappe, dit-elle, Anicétus, frappe ce sein, il a porté Néron ». Ces paroles font écho à *Hercule sur l'Œta* (I^{er} siècle ap. J.-C.). Dans cette pièce, Déjanire implore son fils, Hyllus, de percer le flanc qui l'a porté : « [...] *Seu tibi iugulo placet | mersisse ferrum siue maternum libet | inuadere uterum* [...] »⁷⁸, « Plonge ton épée dans ma gorge, perce ce flanc qui t'a porté »⁷⁹. Mais cette déclamation nous a également rappelé les mots prononcés par Jocaste dans la pièce *Œdipe* de Sénèque, où elle adresse une supplication de frapper le ventre qui a porté son fils, devenu son mari : « [...] *Hunc, dextra, hunc pete uterum capacem, qui uirum et gnatum tulit* »⁸⁰ – « Mon bras, frappe ce ventre coupable, lui qui a porté époux et fils ». Par ce dernier rapprochement, Tacite pouvait faire allusion également à la rumeur selon laquelle Néron aurait eu des relations incestueuses avec Agrippine – événement dont nous reparlerons plus loin dans cette étude – et, donc, encore une fois, il ternit l'image du dernier Julio-Claudien en l'accusant implicitement d'un autre crime. Ajoutons à cela que Néron

⁷⁵ Tac., *Ann.*, XIV, 9.

⁷⁶ Tac., *Ann.* XIV, 8.

⁷⁷ DC., LXI, 13.

⁷⁸ Ps. Sen., *Herc. Œt.*, 991-993.

⁷⁹ Dion Cassius. *Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. par GROS 1866.

⁸⁰ Sen., *Œd.*, 1039-1040.

lui-même aurait suggéré son lien avec le personnage mythologique d'Œdipe dans cette dernière pièce, puisque les auteurs antiques rapportent qu'il a joué ce rôle sur scène⁸¹, comme nous le verrons par la suite. Le dernier rapprochement, relevé par L. Lefebvre mais sans plus d'explication, se trouve dans l'*Octavie*, avec les paroles qu'Agrippine a tenues : « [...] *Hic est, his est fodiendus ait | ferro monstrum qui tale tulit* »⁸², « C'est lui, c'est lui qu'il faut transpercer par le fer, celui qui a porté un monstre ». L'*Octavie*, pièce écrite sous Othon ou Vespasien⁸³, constitue une autre source présentant Néron sans pitié, comme un tyran et auteur de nombreux crimes ; par ces paroles, l'auteur – inconnu – de cette pièce ne fait que réaffirmer ce que d'autres énoncent : Néron est un criminel et un monstre, assassin de sa propre mère. Et cette œuvre figurant parmi les sources de Tacite, ce dernier a pu également s'en inspirer – ainsi que des autres pièces citées ; ces rapprochements que nous avons exposés nous le prouvent, et cela est également démontré par R. Ferri, D. W. Hurley et G. Williams⁸⁴. Ces reprises et inspirations que nous a laissées Tacite renforcent la mauvaise image de Néron.

En parallèle à ces paroles, nous pouvons citer des comportements qui se rapprochent de ceux d'un personnage tragique, qu'encore une fois L. Lefebvre⁸⁵ a simplement relevés pour montrer les liens entre Néron et ces personnages tragiques, mais nous irons plus loin dans la réflexion en expliquant précisément les faits, ce que cela apporte à l'histoire du personnage a posteriori et ce que cela apportait au récit des historiographes. Les trois auteurs antiques étudiés sont tous d'accord pour rapporter la même version des faits : suite au meurtre de sa propre mère, Agrippine, le jeune empereur est en proie à l'égarement et à l'épouvante, se retrouvant notamment poursuivi par Agrippine dans ses songes⁸⁶. Ce comportement est typique d'un personnage tragique : le criminel est poursuivi par sa victime, désormais décédée ; citons en exemple Oreste poursuivi par les Érinées à la demande du spectre de Clytemnestre, dans la pièce *Les Euménides* d'Eschyle⁸⁷. De plus, Néron incarne aussi Oreste lors de ses représentations théâtrales, mais ce point sera discuté plus loin dans notre étude.

Comme nous venons de le dire, Néron a interprété sur scène certains personnages mythologiques. Le crime du matricide n'est pas nouveau dans l'imaginaire mythologique,

⁸¹ DC., LXIII, 9 ; Suet., *Ner.*, 21.

⁸² Ps. Sen., *Oct.*, 371-372.

⁸³ CIZEK 1972, p. 7.

⁸⁴ FERRI 1998, p. 339-356 ; HURLEY 2013, p. 36 ; WILLIAMS 1994, p. 178-195.

⁸⁵ LEFEBVRE 2017, p. 63.

⁸⁶ Tac., *Ann.*, XIV, 10 ; Suet., *Ner.*, 34 ; DC., LXI, 14.

⁸⁷ Esch., *Eum.*, 94-139.

Oreste en est l'un des exemples célèbres : et, comme les auteurs le précisent⁸⁸, Néron s'assimile à ce personnage mythologique. Lui-même est poursuivi par les Furies et Agrippine, tel Oreste qui est persécuté par les Érinyes. S. Bartsch⁸⁹ pousse même l'hypothèse plus loin, en affirmant que Suétone, dans la mise en place de sa biographie, prépare le terrain avec des indices montrant que Néron était comme destiné à en arriver là, par la description de ses passions pour l'art et les spectacles, ainsi que les rôles qu'il interprétera lors de son règne, qui sont présentés avant ses crimes⁹⁰. Nous sommes d'avis que cette hypothèse est tout à fait pertinente : comme nous le verrons par la suite, Suétone a aménagé son œuvre de manière à montrer que toute action commise par Néron est liée à sa nature, qui est foncièrement mauvaise, dès lors, en préparant le terrain comme il le fait, le lecteur ou la lectrice perçoit de fait les actions de Néron à travers les personnages cités et les pressent même avant qu'elles n'aient lieu. Alcméon constitue un autre parallèle possible dans la mythologie, et un autre rôle joué par Néron sur scène : celui-ci est accablé par le visage des Euménides et l'ombre d'Ériphyle, sa mère, après l'avoir tuée. Cependant, si Oreste et Alcméon commettent ces crimes, ils les commettent pour une bonne raison : venger leur père ; tandis que Néron, lui, ne venge personne. Néron a peut-être, néanmoins, voulu montrer avec ce rôle qu'il a commis ce matricide pour sauver Rome, comme Oreste a sauvé Mycènes par son acte, hypothèse avancée E. Champlin⁹¹. Cette hypothèse invérifiable nous semble acceptable : parmi tant de personnages à interpréter, Néron, pourtant, a choisi d'interpréter ceux-ci sur scène ; il est probable que ce n'était pas un pur hasard et qu'il essayait de se justifier, d'apaiser sa culpabilité⁹² pour ce parricide en montrant que la mort de sa mère constituait un mal pour un bien. Cependant, les historiographes antiques, par ce que nous avons évoqué, ont créé un tel portrait de l'empereur que l'idée principale retenue reste ses crimes commis, et donc cette idée que Néron est un empereur criminel impie.

Une autre comparaison possible avec un personnage mythologique est le rôle d'Œdipe, déjà évoqué. Il faut rappeler que la représentation des dirigeants comme une figure mythique était courante chez les Romains (par exemple, César et Auguste qui se lient généalogiquement aux dieux et héros mythiques), tout comme la représentation des problèmes contemporains sur scène⁹³. L'innovation à l'époque néronienne est que l'empereur lui-même monte sur scène. À nouveau, il est possible qu'en se présentant sous cet aspect, Néron ait voulu justifier son crime :

⁸⁸ Suet., *Ner.*, 21 ; DC., LXIII, 9 ; LXIII, 22.

⁸⁹ BARTSCH 1994, p. 42-43.

⁹⁰ Suet., *Ner.*, 21.

⁹¹ CHAMPLIN 1998, p. 100.

⁹² Sa culpabilité est particulièrement prégnante dans ces passages de Tacite : Tac., *Ann.*, XIV, 8 ; 13.

⁹³ CHAMPLIN 2003, p. 109.

montrer que sa mère était dangereuse et impie et qu'il fallait la tuer pour le bien de l'Empire, sous le masque d'un personnage de tragédie, évoquer un drame personnel et la solution qu'il lui a apportée. Mais, à nouveau, même s'il a voulu se justifier, cette idée de sauver l'Empire n'est pas ce que retiendra la tradition historiographique.

Pour poursuivre avec les crimes familiaux, nous pouvons également établir un parallèle entre Néron et l'histoire d'Étéocle et Polynice – avec le fratricide qui aurait été commis par Néron à l'encontre de Britannicus. Parmi la liste des crimes qui lui sont attribués figure en effet le meurtre de son demi-frère⁹⁴ et, dans la mythologie, Étéocle et Polynice s'entretuent en se disputant le règne de Thèbes : Néron, aussi, aurait tué son frère par peur qu'il ne le détrône. Rappelons encore le parallèle entre le dernier Julio-Claudien et l'histoire d'Atrée et Thyeste : il s'agit aussi de fratricide – plus indirectement cette fois, le fils de Thyeste, Égisthe, tuant pour venger son père. Mais dans ce mythe, Néron peut être comparé également à Atrée par la figure du tyran qu'il représente, sa cruauté et le climat de crainte qu'il a inspiré.

Ajouter cette dimension tragique, pathétique, et mythologique au règne de Néron permet aux auteurs antiques de rapprocher le règne de Néron d'autres récits, bien connus, principalement des histoires de tyrans et de meurtres, afin de renforcer cette image monstrueuse de l'empereur, mais aussi, d'une certaine manière, de démontrer quelle tragédie fut sa vie. Et même si Néron a essayé de justifier ses crimes à travers le théâtre, cette mise en scène de sa vie de la part de l'empereur est problématique et est perçue comme un élément négatif de son règne. Dans la suite de cette recherche, nous verrons que si Tacite renforce cet aspect théâtral par l'emploi de certaines paroles, d'autres moyens encore, analysés notamment par A. Malissard⁹⁵, se superposent aux paroles des personnages mis en scène et rendent ses *Annales* dignes d'une pièce de théâtre.

2. Une part de comédie

Si l'histoire de Néron se rapproche de la tragédie et y est comparable par divers points, d'autres points rappellent la comédie. Nous nous inspirons de l'idée apportée par L. Lefebvre, dans le but de l'approfondir en y apportant davantage d'explications et d'exemples.

⁹⁴ Tac., *Ann.*, XVI ; Suet., *Ner.*, 33 ; DC., LX, 7.

⁹⁵ MALISSARD 1998, p. 221-224.

Les *iuuenes* (« jeunes »), personnages de la comédie latine, se montrent souvent lâches, guidés par un *servus callidus* (« esclave rusé »)⁹⁶, suivant leur *puella* (« bien-aimée »)... Ainsi nous voyons Néron décrit par les auteurs antiques dans de nombreux passages comme lâche, entravé par la crainte, manipulé par son entourage (que ce soit Agrippine, Poppée ou Tigellin). Nous avons jugé bon de relever dès lors certains passages de Tacite qui reflètent particulièrement bien cet aspect⁹⁷. Nous pouvons également l'observer chez Suétone⁹⁸, ainsi que chez Dion Cassius⁹⁹. A. Foucher a démontré que les références aux tragédies de Sénèque, évoquées précédemment, dans les *Annales* de Tacite concernant l'épisode de la mort d'Agrippine font pencher le récit vers une tragi-comédie¹⁰⁰, puisqu'ils finissent par révéler la bassesse de Néron : citons notamment le lien avec Déjanire que nous avons évoqué précédemment, dont le contexte diffère puisqu'Agrippine s'adresse à l'assassin envoyé par Néron, qui n'eut pas le courage d'accomplir ce qu'il désirait tant lui-même – autrement dit, il était trop lâche. Ce personnage digne d'une comédie par sa lâcheté s'oppose alors complètement au tyran représenté dans les tragédies.

En poussant plus loin l'idée avancée par A. Foucher¹⁰¹, nous pensons également au fait que Néron prenait très à cœur les représentations scéniques, il faisait tout pour conserver sa voix, avait des exigences précises pour se préparer à ces spectacles et présenter ceux-ci et était obsédé par l'obtention de victoires scéniques et avait constitué une troupe pour toujours être applaudi¹⁰² : cette obsession tourne au ridicule et de ce fait les rôles qu'il interprète, supposés être tragiques, deviennent en un certain sens ridicules. L'empereur histrion est le plus grand exemple de ce comique implicite. Cette phrase de Dion Cassius exprime bien également le ridicule de cet empereur histrion : « [...] ἔχων γάρ, ὡς ἔλεγεν, οἰκουμένην, ἐκίθαρώδει τε καὶ ἐκίρυσσε καὶ ἐτραγώδει »¹⁰³ – « Car, bien qu'il tînt, comme il le disait, l'univers sous son pouvoir, il chantait sur la lyre, il luttait avec les hérauts et jouait la tragédie »¹⁰⁴. L'auteur exprime la contradiction qu'il y a à vouloir être empereur et *artifex*, les deux étant fondamentalement incompatibles. À cela s'ajoute également le côté efféminé sous lequel est représenté Néron, que nous avons relevé et que nous expliquerons davantage par la suite, qui

⁹⁶ LEFEBVRE 2017, p. 64.

⁹⁷ Tac., *Ann.*, XIII, 15, 1 ; XIV, 7, 2 ; XV, 36, 2 ; XVI, 15, 1.

⁹⁸ Suet., *Ner.*, 34, 2.

⁹⁹ DC., LXIII, 28, 2.

¹⁰⁰ FOUCHER 2000, p. 795.

¹⁰¹ FOUCHER 2000, p. 795.

¹⁰² Suet., *Ner.*, 20 ; Suet., *Ner.*, 23-24 ; DC., LXII, 20-21.

¹⁰³ DC., LXIII, 14.

¹⁰⁴ *Dion Cassius. Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. GROS 1866.

peut comporter selon nous un aspect comique : l'empereur, assimilé à une femme, n'a plus rien d'un empereur et se ridiculise¹⁰⁵. Assimiler Néron à une femme met l'accent sur sa mollesse, son côté manipulable et son incompetence, selon les auteurs, à être l'empereur de ce grand empire qu'est Rome.

Nous estimons que les thèmes tels que la mollesse et la débauche, évoqués régulièrement dans les récits des historiens romains, rappellent également les sujets des comédies latines. Néron, par ses excès et débauches, incarne un personnage de comédie et n'est rien d'autre qu'un « bouffon » irresponsable au pouvoir. De nombreux passages peuvent être alors recensés¹⁰⁶.

Les historiens antiques balancent donc entre une image de tyran sans pitié et une image de lâche histrion manipulable. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, aucune de ces images ne contribue à forger un portrait positif du dernier empereur de la *gens* julio-claudienne.

UNE MISE EN SCÈNE THÉÂTRALE DANS LA NARRATION DES *ANNALES* DE TACITE

Une différence notable entre les récits de Tacite et de Suétone est que ce dernier rapporte les événements avec une apparence de neutralité (dont nous discuterons par la suite) car il évite de s'impliquer dans son récit ; il classe dès le départ les événements comme « positifs » ou « négatifs », certes, mais semble moins s'impliquer, tandis que Tacite a recours à une mise en scène que nous pouvons considérer comme théâtrale, dramatique, et par ce fait il intervient directement dans son récit. Nous avons précédemment évoqué la théâtralité concernant les comportements et paroles des personnages mis en scène ; cette fois, il s'agit de la manière dont les événements sont rapportés par l'historien. Pour parvenir à un tel effet, nous estimons donc que Tacite a notamment usé de contrastes dans son récit, dans la présentation de la succession des différents chapitres, dans le déroulement de ses *Annales*. Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la mise en scène dramatique qu'essaie de produire l'auteur par sa plume ingénieuse et qui accentuera les crimes et les infamies du dernier empereur de la dynastie julio-claudienne. Nous nous efforcerons dès lors dans la suite de cette recherche de relever les contrastes mis en place par Tacite, n'ayant pas trouvé de recherches modernes à ce sujet précis, si ce n'est A. Malissard¹⁰⁷ qui relève une présence de contrastes dans son article sur le traitement de l'espace

¹⁰⁵ Tac., *Ann.*, XIV, 15.

¹⁰⁶ Suet., *Ner.*, 27-28 ; Tac., *Ann.*, XV, 37 ; DC., LX, 4 ; DC., LXII, 15.

¹⁰⁷ MALISSARD 1998, p. 221-224.

tragique chez Tacite, concernant l'épisode de l'assassinat d'Agrippine, et O. Devillers¹⁰⁸ qui relève deux formes dans la théâtralité dans ce même épisode – que nous avons relevées plutôt comme des contrastes.

1. La mort de Britannicus

Le premier contraste que nous pouvons citer est mis en place dans le livre XIII, lors de l'assassinat de Britannicus, à la demande de Néron¹⁰⁹. Ce chapitre débute avec le terme « *mos* », à traduire par « la coutume », « l'usage » ; s'ensuit la description de la manière dont les fils des empereurs prennent habituellement leur repas, selon la *coutume*. Tout se passe donc comme à l'habitude, selon les coutumes romaines traditionnelles, quand, soudain, la mort de Britannicus survient : sous l'apparence d'une crise d'épilepsie, ce dernier est assassiné par son demi-frère. Dès lors, la *mos* romaine est bouleversée, le contraste apparaît : la tradition romaine est brisée à cause du comportement de Néron qui commet un crime – et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit d'un fratricide. Cette mise en scène, ce contraste, permet d'accentuer la bassesse de Néron et son comportement indigne, impie – l'impiété constituant des traits importants de son portrait tyrannique, comme nous le verrons par la suite.

Dans la suite de ce chapitre des *Annales*, la description des réactions des participants au banquet lors de la mort de Britannicus offre un tableau une nouvelle fois riche en contrastes, contraste entre la réaction de Néron et celle de son entourage. En effet, l'empereur était « appuyé sur son lit » – « [...] *Ille, ut erat reclinis* [...] »¹¹⁰, il adopte une attitude très calme, comme si ce n'était pas grave et qu'il n'y avait pas eu un mort ; pendant qu'autour de lui, les gens sont paniqués, certains s'enfuient (« [...] *Trepidatur a circumsedentibus ; diffugiunt imprudentes* [...] »¹¹¹ – « Ceux qui l'entourent s'agitent ; les imprudents s'enfuient ») – attitude qui semble normale face à une mort soudaine. Par ailleurs, certains comprennent qu'il faut adopter la même attitude que Néron et ne pas céder à la panique et s'enfuir : « [...] *at quibus altior intellectus resistunt defixi et Neronem intuentes* [...] »¹¹² – « mais ceux dont l'intelligence était plus profonde restent assis fixes et regardant Néron ». Contraste aussi entre le calme apparent d'Agrippine, qui essaie de garder son calme, et la prise de panique qui finit par se lire sur son visage (« [...] *At Agrippinae is pauor, ea consternatio mentis, quamvis uultu*

¹⁰⁸ DEVILLERS 1995, p. 338.

¹⁰⁹ Tac., *Ann.*, XIII, 16.

¹¹⁰ Tac., *Ann.*, XIII, 16.

¹¹¹ Tac., *Ann.*, XIII, 16.

¹¹² Tac., *Ann.*, XIII, 16.

*premeretur, emicuit [...] »*¹¹³ – « Mais une telle épouvante, une telle consternation éclatèrent sur son visage, bien qu'elle tenta de les réprimer »).

Pour en terminer avec le récit de cet épisode, un dernier contraste survient à la fin du chapitre, en lien avec le début du chapitre suivant. Le chapitre 16 se termine par la phrase : « [...] *Ita post breue silentium repetita conuiuii laetitia.* » – « Ainsi, après un court moment de silence, la joie du banquet reprit. », résumant déjà en une phrase tout le contraste de la scène qui s'est déroulée, silence et agitation. Ensuite, les premiers mots du chapitre 17, « *nox* » (« nuit ») et « *funebri* » (« funèbre ») nous ramènent à nouveau au malheur. Alors que la joie reprenait, cette même nuit accueille l'enterrement de Britannicus. Se mêlent dès lors festin et joie, menant à l'agitation, et mort, synonyme de deuil. Par ailleurs, l'enterrement est organisé dans la précipitation, ce qui est contraire aux usages en vigueur pour les empereurs et ce qui contraste donc avec la sérénité apparente de Néron au moment de la mort de son demi-frère.

Par le vocabulaire utilisé et par l'évocation de certains détails, Tacite fait se succéder dans cet épisode « *mos* », « *pietas* » contre « *impietas* » (« piété » contre « impiété »), « *trepidatur* » contre « *reclinis* » (« s'agiter » contre « couché », donc agitation contre immobilité), « *laetitia* » contre « *funebri* » (« joie » contre « funèbre », contre mort). Ces contrastes, selon nous, contribuent à accentuer la cruauté de Néron, qui vient de perpétrer un des pires crimes pour la société romaine, et renforcent aussi l'infamie de l'épisode par la théâtralité de la mise en scène induite par les contrastes, cette théâtralité grandissant le crime.

2. L'assassinat d'Agrippine et d'autres exemples de contraste

Nous avons recensé plusieurs autres passages chez Tacite qui attestent de l'usage de contrastes. Notamment lorsque Néron commence à réfléchir à la manière dont il pourrait faire disparaître sa mère, Agrippine ; il craint de ne pas réussir à accomplir son projet. Alors que tout espoir semble perdu, arrive soudain le personnage d'Anicétus, qui trouve la solution pour Néron¹¹⁴. Un contraste s'établit donc entre l'espoir, suivi de la perte d'espoir (puisqu'aucun moyen n'apparaît pour la tuer), et un nouvel espoir, soudain.

Dans l'épisode de tentative du meurtre d'Agrippine sur le bateau¹¹⁵, le tableau mis en scène par la plume de Tacite présente lui aussi un fort contraste. Tacite dépeint une nuit étoilée,

¹¹³ Tac., *Ann.*, XIII, 16.

¹¹⁴ Tac., *Ann.*, XIV, 4.

¹¹⁵ Tac., *Ann.*, XIV, 5.

paisible, une mer calme, Agrippine posée sur un lit : « *Noctem sideribus inlustrem et placido mari quietam [...]* »¹¹⁶ – « Une nuit brillante d'étoiles et que le calme de la mer rendait paisible »... Et, soudain, le plafond s'écroule, tout est chamboulé et le drame se déroule. Une nouvelle fois, Tacite oppose calme et agitation et renforce le côté dramatique de l'événement, ce qui permet également de renforcer le côté criminel de l'acte poursuivi par l'empereur.

Dans le même livre, le chapitre 8 est lui aussi riche en contrastes. Il débute par de fortes agitations, qui s'apaisent lorsque la nouvelle qu'Agrippine est vivante se répand. Ensuite, soudainement, une troupe armée arrive – tableau qui contraste avec le calme qui règne dans la chambre d'Agrippine. Anicétus, faisant partie de la troupe, se précipite pour assassiner Agrippine, et alors le retour au calme se fait. Cet assassinat se déroule, en plus, à l'insu de tous, alors qu'auparavant Tacite évoquait une foule ainsi que l'armée. Nous pouvons donc observer : agitation, calme, agitation à nouveau et retour final au calme ; foule, solitude. La représentation d'Agrippine inquiète et esseulée dans cette chambre, sans personne de son côté, avec une faible lumière, permet également de créer un contraste en la dépeignant comme une pauvre femme seule, que Néron, dans son impiété, fera tuer. Suite à ce crime, Néron lui-même est dépeint avec des attitudes contrastées : tantôt il est immobile et muet, tantôt il bondit et s'agite (« [...] *Reliquo noctis modo per silentium defixus, saepius pauore exurgens et mentis inops [...]* »¹¹⁷ – « Ayant passé la nuit tantôt cloué dans le silence, plus souvent se relevant avec effroi et ayant perdu ses esprits »). Nous assistons également à une grande joie des personnes autour de Néron, tandis que lui-même est totalement affligé (« [...] *laetitiam testari ; ipse diuersa simulatione maestus et quasi incolumitati suae infensus ac morti parentis inlacrimans [...]* »¹¹⁸ – « [...] témoignent leur joie ; lui-même, par une dissimulation contraire, affligé et pleurant la mort de sa mère comme son salut funeste »). Tant de contrastes mis en place par Tacite renforcent le caractère tragique de l'événement, ainsi que le caractère criminel de cet acte.

Suite l'assassinat de sa mère, Néron est inquiet des réactions autour de lui et est peiné, il se replie donc à Naples. Après un certain temps, il en vient à être assuré par d'autres qu'il peut revenir à Rome sans inquiétude, il y recevra bon accueil¹¹⁹. Une fois rassuré, il revient pour rendre grâce aux dieux, à la suite de quoi il se laisse aller à toutes ses passions, il laisse libre

¹¹⁶ Tac., *Ann.*, XIV, 5.

¹¹⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 10.

¹¹⁸ Tac., *Ann.*, XIV, 10.

¹¹⁹ Tac., *Ann.*, XIV, 13.

court à ses débauches : « [...] *Hinc superbus ac publici seruitii uictor Capitolium adiit, grates exoluit seque in omnis libidines effudit* [...] »¹²⁰ – « De là, fier et vainqueur de la servilité publique, il se rendit au Capitole, rendit grâce aux dieux et s'adonna à toutes les passions ». Nous jugeons cet épisode lui aussi riche en contrastes : inquiétude et tristesse suivant le meurtre, suivies de joie, grâces aux dieux (donc empereur pieux), et enfin débauches et donc impiété de ce même empereur. L'inquiétude provoquée par la mort de sa propre mère, exécutée par ses ordres, se trouve vite remplacée par de grandes joies et des excès – qui avaient été contenus par cette même mère : « [...] *quas male coercitas qualiscumque matris reuerentia tardauerat* » – « [...] [passions] qui, mal réprimées jusqu'alors, avaient été retardées par une déférence maternelle, quelle qu'elle fût ». Une des plus grandes impiétés, un matricide, se voit donc suivie de quantité d'autres impiétés. En effet, le chapitre suivant est consacré aux participations de Néron à des courses et au chant, activités que nous avons établi auparavant être considérées comme impies et criminelles aux yeux de Tacite.

Lors d'un épisode précédent, l'affranchi Pâris se précipite pour annoncer à Néron un complot qui serait organisé par Agrippine¹²¹. Une fois la nouvelle annoncée, Néron se met dans tous ses états : il souhaite plus que tout désormais mettre à mort sa mère (« [...] *Nero trepidus et interficiendae matris auidus* [...] »¹²² – « Néron, inquiet et impatient de tuer sa mère »). Cela a, en plus, lieu en pleine nuit, nuit durant laquelle Néron se livrait à l'ivresse (« *Prouecta nox et Neroni per uinolentiam trahebatur* [...] »¹²³ – « La nuit avancée était prolongée aussi par les débauches de Néron »). Alors, dans le chapitre suivant, Néron retrouve son calme, Agrippine étant sur le point d'être informée de ce dont elle est accusée¹²⁴, et cette fois cela se passe en « plein jour » (« *luce orta* »¹²⁵). Tacite construit un contraste sur presque trois chapitres, jouant toujours sur la panique, le désir urgent, la nuit et le calme, le jour.

Nous pouvons également observer un contraste subtil au début du chapitre 25, livre XIII : Tacite explique que le calme règne en dehors de Rome, mais qu'à l'intérieur, c'est le chaos. Et ce chaos n'est dû à personne d'autre que Néron, qui rôde dans les rues pendant la nuit et s'adonne à toute sorte d'excès et crimes. Dès lors, le terme « *otium* » (« repos ») est placé en

¹²⁰ Tac., *Ann.*, XIV, 13.

¹²¹ Tac., *Ann.*, XIII, 19.

¹²² Tac., *Ann.*, XIII, 20.

¹²³ Tac., *Ann.*, XIII, 20.

¹²⁴ Tac., *Ann.*, XIII, 19.

¹²⁵ Tac., *Ann.*, XIII, 21.

contraste avec « *foeda lasciui* » (« débauche honteuse »)¹²⁶ et cela permet de renforcer la honte qu'inspire cet homme, empereur, qui provoque le chaos alors que les temps devraient être paisibles au vu de la situation extérieure.

Mais encore, un peu plus loin dans les *Annales*, Tacite nous présente Ofonius Tigellin et Fénies Rufus. Nous parlerons ultérieurement de Tigellin, ce personnage est réputé pour ses débauches et crimes. Nous avons dès lors observé un contraste dans la manière dont ces hommes sont dépeints : d'un côté se trouve Tigellin, très apprécié de l'empereur pour ses mœurs infâmes et participant aux débauches de ce dernier ; de l'autre, Rufus, très apprécié du peuple et de l'armée, et à cause de cela déprécié de Néron. D'un côté, « *impudicitam* », « *infamiam* », « *libidinus* »¹²⁷ (« obscénité », « infamie », « débauche ») ; de l'autre, « *prospera populi* », « *militum fama* » (« peuple heureux », « réputation des soldats »)¹²⁸. Par ces contrastes, Tacite montre notamment qu'excès et débauches ne sont pas compatibles (selon lui) avec l'amour du peuple ; il accentue également encore le comportement dépravé et mauvais du dernier Julio-Claudien en l'opposant à un homme « bon » et « correct ».

Enfin, citons comme dernier exemple de contrastes, l'incendie de Rome. Plus précisément, Tacite détaille les conséquences de cet incendie en évoquant toutes les ruines qu'il laisse désormais derrière lui¹²⁹. À la suite de l'énumération de ces ruines, il s'attarde sur la description de l'extravagante *Domus Aurea*, commandée par l'empereur. Nous pouvons alors observer un contraste marquant entre le récit des ruines de Rome, les nombreux bâtiments *exusti* (« détruits »), et la description de la nouvelle demeure construite sur ordre de Néron à la suite de ce grand malheur, décrite par des termes tels que « [...] *domum, in qua haud proinde gemmae et aurum miraculo essent* [...] », « [...] *Nero tamen, ut erat incredibilium cupitor* [...] », « *arua et stagna* », « *silua* », « *aperta spatia et prospectus* »¹³⁰ – « [demeure] où les pierreries et l'or n'étaient ainsi donc pas ce qui était étonnant », « Néron voulait cependant de l'incroyable », « champs cultivés », « forêts », « espaces ouverts et vues lointaines », etc. En plaçant la description de cette demeure démesurée à la suite du tableau des ruines provoquées par l'incendie, le contraste provoqué permet d'intensifier le malheur provoqué par cet incendie et la folie démesurée de Néron, qui profite d'un tel malheur dans son propre intérêt.

¹²⁶ Tac., *Ann.*, XIII, 25.

¹²⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 51.

¹²⁸ Tac., *Ann.*, XIV, 51.

¹²⁹ Tac., *Ann.*, XV, 41.

¹³⁰ Tac., *Ann.*, XV, 42.

Avec ces divers exemples de contrastes que nous avons relevés tout au long des *Annales*, nous pouvons alors bien voir que leur place dans le récit est calculée par Tacite : ils surviennent toujours dans les grands épisodes dramatiques de la vie de Néron (mort d'Agrippine, de Britannicus, incendie de Rome) et ils permettent d'accentuer chaque événement, de leur donner un côté plus dramatique en opposant pitié et impiété, jour et nuit, calme et chaos, et, par cela, de renforcer l'image négative qui se forgera de Néron, cet empereur débauché et impie, à la suite des épisodes décrits. En ce sens, les différents contrastes observés contribuent à la théâtralité du texte de Tacite et nous permettent d'achever ce chapitre sur le théâtre et la théâtralité, en introduisant déjà notre prochain chapitre, qui est consacré aux contrastes relevés dans l'écriture des auteurs antiques.

CHAPITRE II : UNE ÉCRITURE EN CONTRASTE

Comme nous venons de le démontrer, la théâtralité joue un grand rôle dans les techniques d'écriture des auteurs antiques, mais ce n'est pas la seule. Au cours de notre étude des textes anciens, nous avons relevé une méthode qui apparaît lorsque nous prêtons attention de plus près aux textes : les contrastes. Ceux-ci prennent place dans la continuité de la théâtralité, puisque, comme l'établit notre point précédent, les contrastes permettent de créer une atmosphère théâtrale dramatique. En plus de cela, nous avons observé qu'à travers les descriptions faites par les auteurs de l'Antiquité, une dichotomie s'opère donc dans le portrait de l'empereur Néron. Nous avons observé que cette analyse a été évoquée également par des chercheurs et chercheuses modernes tels que L. Lefebvre ou C. Schubert¹³¹ : d'un côté, le tyran ; de l'autre, l'histrion. Nous pouvons dès lors analyser cette polarité sous différents points. Dans cette écriture en contraste, nous analyserons également les cas d'omissions et de minimisations chez les auteurs antiques, le vocabulaire dont ils se servent dans leurs textes, ainsi que les contradictions et les exagérations présentes dans les œuvres étudiées, puisque ces méthodes permettent d'aggraver la figure néronienne en créant des contrastes par rapport à de « bonnes » figures. Nous analyserons également plus en profondeur la théorie d'un chercheur sur l'essentialisme et le romanesque de Suétone, permettant d'atteindre le même but que les techniques d'écriture citées auparavant. Pour finir, nous nous attarderons quelque temps sur l'impiété religieuse de la figure du dernier empereur de la *gens* julio-claudienne, qui constitue un thème de fond, et non une méthode d'écriture employée par les auteurs, mais ce thème permet de créer un contraste encore une fois entre l'homme romain « bon », *pius*, et un Néron impie, et donc celle-ci a sa place dans le cadre de cette étude, selon nous.

LES DICHOTOMIES NÉRONIENNES

1. Un empereur entre cruauté et frivolité

La première dichotomie que nous avons observée s'établit entre cruauté et frivolité, deux concepts qui constituent tout le portrait de Néron, et que L. Lefebvre a également relevés sous les termes de *feritas* et de *uanitas*¹³². Nous l'avons vu précédemment, Néron apparaît comme un tyran, cruel et avide de sang, à diverses occasions, mais, en d'autres occasions, il mène une vie de luxe, vit de manière efféminée et molle, se prêtant à des activités artistiques. Ces deux

¹³¹ LEFEBVRE 2017, p. 65 ; SCHUBERT 1998, p. 413.

¹³² LEFEBVRE 2017, p. 65.

extrêmes sont les raisons principales qui conduisent à condamner l'attitude de l'empereur¹³³. Si L. Lefebvre propose de théoriser cette dichotomie avec ces deux termes très bien choisis, celle-ci ne fournit pas de plus amples explications ou d'exemples. Nous proposons dès lors certains passages d'auteurs antiques que nous avons relevés pour approfondir cette théorie.

La *feritas* est particulièrement marquante dans le passage précédant la mort de Poppée, épouse de Néron, lorsque ce dernier l'attaque à coups de pied dans un accès de fureur¹³⁴. Ou encore lors des expéditions nocturnes de l'empereur, qui dégénéraient souvent. Chez Suétone, ce passage est d'autant plus frappant puisqu'il commence par :

¹³⁵ *Petulantiam, libidinem, luxuriam, auaritiam, crudelitatem sensim quidem primo et occulte et uelut iuuenili errore exercuit, sed ut tunc quoque dubium nemini foret naturae illa uitia, non aetatis esse [...].* – Son libertinage, sa débauche, ses excès, sa cupidité, sa cruauté se manifestèrent d'abord peu à peu, certes, et en cachette et comme dans l'égarement de la jeunesse, mais de sorte que personne à l'époque ne doutait que ces vices n'appartinssent à son caractère, non pas à son âge.

Suétone sous-entend donc que ces vices ne faisaient que commencer et allaient empirer, mais surtout qu'ils faisaient partie du caractère même de Néron ; nous retrouvons le récit de ses vagabondages nocturnes aussi chez les deux autres auteurs¹³⁶. Un dernier exemple, selon la tradition, consiste en l'incendie de Rome : chez Suétone et Dion Cassius¹³⁷, la culpabilité de Néron ne fait aucun doute ; chez Tacite, comme nous le verrons par la suite, des doutes subsistent quant à la responsabilité du tyran dans ce terrible événement¹³⁸. Le récit taciteen des supplices infligés aux chrétiens en représailles à l'incendie de Rome illustre également la grande *feritas* de Néron¹³⁹ et cette persécution lui vaudra, lors des siècles suivants, sa réputation de tyran cruel, jusqu'à le représenter comme l'Antéchrist chez les chrétiens. Mais sa *feritas* est également frappante dans l'organisation du meurtre d'Agrippine par la méthode et la volonté dont il fait preuve pour y arriver¹⁴⁰. Pour cela, il demande de l'aide et doit s'y reprendre à

¹³³ SCHUBERT 1998, p. 413.

¹³⁴ Suet., *Ner.*, 35 ; DC., LXII, 27 ; cet épisode n'apparaît pas chez Tacite.

¹³⁵ Suet., *Ner.*, 26.

¹³⁶ Tac., *Ann.*, XIII, 25 ; DC., LX, 8-9.

¹³⁷ Suet., *Ner.*, 38 ; DC., LXII, 16-18.

¹³⁸ Tac., *Ann.*, XV, 38-44.

¹³⁹ Tac., *Ann.*, XV, 44.

¹⁴⁰ Suet., *Ner.*, 34 ; Tac., *Ann.*, XIV, 3-8 ; DC., LX, 12-13.

plusieurs reprises, tant est grand son souhait de faire disparaître sa propre mère – le matricide étant déjà considéré comme l'un des pires crimes à l'époque antique.

Quant à la *uanitas*, son mariage avec Doryphore/Pythagore¹⁴¹ constitue un épisode contribuant à le représenter de manière encore plus efféminée et dépravée¹⁴². Dans cet épisode, Néron endosse le rôle de l'épouse, au point de pousser, selon les auteurs, les mêmes cris que ceux d'une vierge lors de sa nuit de noces. Les épisodes cités précédemment dans lesquels Néron monte sur scène pour des représentations théâtrales représentent autant d'exemples de son manque de *uirilitas*, donc de sa *uanitas*. Nous tenons à rappeler que les orientations sexuelles que nous connaissons de nos jours (hétérosexuel/LGBTQIAP+) n'existaient pas dans la Rome antique : P. Veyne nous le rappelle d'ailleurs dans son ouvrage sur le sexe et le pouvoir à Rome, dans lequel il aborde les relations homosexuelles à Rome¹⁴³. Ces concepts ne peuvent pas être appliqués à l'époque antique, les rapports étaient basés sur des relations de pouvoir et catégories sociales, non de genre. Le scandale pour Néron, ici, est ce qu'il incarne en épousant cet homme, c'est-à-dire une femme (qui, pour rappel, n'avait pour rôle que d'être la mère des enfants de l'homme et de rester à la maison). En effet, à l'époque, ce qui était blâmé était l'homosexualité active, donc, comme le dit Veyne : « [...] Sodomiser son esclave était innocent, même les censeurs sévères ne se mêlaient guère d'une question aussi subalterne. En revanche, il était monstrueux, de la part d'un citoyen, d'avoir des complaisances servilement passives »¹⁴⁴ – ce à quoi Néron s'est livré, selon les auteurs antiques.

En plus de ces exemples, rappelons également ce que nous avons dit précédemment concernant la part de tragédie et la part de comédie présentes dans le récit de Tacite. Selon nous, cela constitue un autre exemple de la polarité existante dans le portrait du jeune empereur, qui va dans le même sens que ce que nous venons d'expliquer : d'un côté, nous voyons un empereur lâche, débauché, impie, par les colorations de comédie introduites dans le récit ; de l'autre, un empereur tyrannique, cruel, meurtrier, par celles de tragédie.

¹⁴¹ Pour plus d'informations sur ce mariage, cf. BRADLEY 1978, p. 164 ; CHAMPLIN 2003, p. 172-179 ; ALLEN, BARNETT, BEATY, *et al.* 1962, p. 99-107.

¹⁴² Suet., *Ner.*, 29 ; DC., LXIII, 13 ; Tac., *Ann.*, XV, 37.

¹⁴³ VEYNE 2015, p. 239-250 ; pour plus d'informations, cf. aussi EDWARDS 1993, p. 63-97.

¹⁴⁴ VEYNE 2015, p. 239-250.

Cette création d'une dichotomie évidente par les auteurs contribue à façonner une image toujours plus mauvaise de l'empereur Néron : il était soit trop cruel soit trop peu viril. Par conséquent, il n'y avait alors rien de bon dans son caractère.

2. Néron, *artifex*, anti-*miles*

Cet aspect *uanitas* importe autant que le symbole de l'empereur tyrannique dans l'imaginaire romain. En effet, nous l'avons évoqué, être un acteur n'apportait aucun prestige à Rome : au contraire, l'opposition par excellence à l'histrion repose dans la figure du *miles* et du *dux*, nous rappelle L. Lefebvre¹⁴⁵, précisément ce que devrait être l'empereur romain au pouvoir. J. Mouratidis souligne bien qu'être un bon citoyen pour les Romains était synonyme d'être un soldat efficace¹⁴⁶ : cette affirmation nous semble essentielle dans le contexte néronien ci-présent, puisque cet idéal s'appliquait aussi à l'empereur ; les Romains voyaient d'un mauvais œil les jeux grecs, pensant qu'ils menaçaient la préparation nécessaire pour devenir un soldat. En outre, rappelons que, généralement, les acteurs étaient d'origine servile. Ce contraste entre *artifex* et *miles* se marque dans le passage de Suétone où Néron se refuse d'haranguer l'armée dans le seul but de préserver sa voix pour le chant :

¹⁴⁷[...] *Ac post haec tantum afuit a remittendo laxandoque studio, ut conseruandae uocis gratia neque milites umquam, nisi absens aut alio uerba pronuntiante, appellaret [...].* – Et d'ailleurs, il fut si loin d'abandonner cette passion et de la négliger, qu'il n'haranguait jamais ses soldats pour converser sa voix, s'il était éloigné d'eux ou s'il n'avait personne pour prononcer ses paroles.

Ce faisant, il tourne en dérision son rôle de militaire. Ces faits soulignés par la tradition historiographique, il ne reste qu'à en déduire, pour le lecteur ou la lectrice, que Néron n'est dès lors lui-même pas un bon soldat, donc qu'il n'est pas un bon citoyen, ce qui amène à dire qu'il n'est sûrement pas un bon empereur. Par le seul exemple de ses actes, sans y ajouter leur propre avis, les auteurs dressent le portrait de ce « mauvais » empereur.

Nous avons dégagé chez Dion Cassius un passage évoquant cette opposition encore plus nettement dans son introduction¹⁴⁸, dans laquelle il cite des hommes reconnus pour leur carrière militaire, grands généraux ayant voyagé en Grèce, notamment Agrippa et Auguste, pour par la

¹⁴⁵ LEFEBVRE 2017, p. 239-240.

¹⁴⁶ MOURATIDIS 1985, p. 14.

¹⁴⁷ Suet., *Ner.*, 25.

¹⁴⁸ DC., LXIII, 8.

suite révéler que Néron, lui, ne s'y rend que pour jouer et chanter. S'il ne dit pas que ces actions sont méprisables, il leur oppose cependant de grands modèles militaires et de grands hommes. Par cette comparaison peu explicitée, il ne peut pas être plus clair : ce à quoi Néron s'adonne est peu digne d'un grand homme.

À cela, ajoutons la précision apportée par T. M. Griffin, selon laquelle le terme *Imperator* comporte une connotation militaire de par ses origines¹⁴⁹. À la lumière de cela, nous voyons donc que l'empereur se doit, par ses fonctions mais aussi par son titre même, d'être un soldat. En effet, durant l'époque républicaine, le titre d'*imperator* était octroyé à un général par son armée après une grande victoire. À l'époque des triumvirats, le premier empereur a suffixé ce titre à son nom pour rendre hommage à l'excellence d'Octave en tant que chef militaire. Par la suite, ce titre n'est pas resté dans les titulatures, néanmoins l'empereur est désigné par le terme d'*imperator* de manière habituelle, avec les connotations militaires qui l'accompagnent.

Pourtant, des chercheurs et chercheuses¹⁵⁰ ont démontré que le dernier Julio-Claudien, par ses prestations artistiques, ne cherchait pas à supplanter les valeurs militaires liées à sa fonction. Mais les historiographes antiques, en passant sous silence toute dimension politique de la tournée néronienne, ont en conséquence renforcé encore une fois l'image de cet empereur histrion ne se souciant guère des valeurs romaines. Nous occupant seulement du côté historiographique dans cette recherche, nous ne nous attarderons pas sur la véracité de ces hypothèses, mais il est intéressant ici de montrer qu'il est possible que les historiographes aient décidé de taire certaines informations dans leurs récits pour ternir le portrait néronien, ou du moins éviter de lui accorder le peu de crédit qu'il aurait mérité – ce que nous évoquerons à nouveau par la suite dans notre point concernant les omissions chez les historiographes.

3. L'inversion des rôles sous le règne de Néron

Non seulement Néron incarne l'antithèse du *miles*, mais il incarne de ce fait l'antithèse du *uir* : si l'homme est un histrion, il n'est pas un soldat, et par conséquent pas un « vrai » homme non plus. Cette hypothèse est soutenue par L. Lefebvre¹⁵¹, et, nous-même, nous avons proposé auparavant l'hypothèse d'un portrait efféminé dans notre étude des colorations théâtrales chez Tacite, nous soutenons donc cette hypothèse de la chercheuse qui nous semble

¹⁴⁹ GRIFFIN 2002, p. 268-269.

¹⁵⁰ BENOIST 2003, p. 62-66 ; HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2007, p. 237.

¹⁵¹ LEFEBVRE 2017, p. 120-122.

tout à fait plausible et souhaitons y apporter certains compléments d'information ou certains exemples supplémentaires, ce que nous allons effectuer dans cette partie de notre recherche.

Ce fait apparaît notamment dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, comme l'explique L. Lefebvre, lors du discours de la reine Boadicée, moment où nous observons presque une inversion des rôles¹⁵². Boadicée, cheffe de son armée, implore les dieux et fait de son mieux pour tenir bon face à l'armée romaine, telle un véritable *miles*, comme devrait l'être l'empereur romain. En plus de cela, Boadicée elle-même assimile Néron à une femme à deux reprises, comme nous pouvons le lire dans le texte de l'auteur antique grec : « [...] ὄνομα μὲν γὰρ ἀνδρὸς ἔχει, ἔργῳ δὲ γυνή ἐστι· σημεῖον δέ, ἄδει καὶ κιθαρίζει καὶ καλλωπίζεται [...] »¹⁵³ – « Aujourd'hui, Néron a bien un nom d'homme, mais, en réalité, c'est une femme ; et la preuve, c'est qu'il chante, qu'il joue de la lyre et s'occupe à se parer »¹⁵⁴. Ainsi que, pour la seconde fois : « Que désormais cette Néronis, cette Domitia ne règne plus sur moi, ni sur vous, qu'elle soit, avec ses chants, la maîtresse des Romains (ils méritent bien d'être les esclaves d'une pareille femme, puisqu'ils souffrent depuis si longtemps sa tyrannie) »¹⁵⁵. Nous ajouterons l'explication qu'en plaçant ces paroles dans la bouche de la reine, une femme guerrière, Dion Cassius renforce l'idée que Néron n'est pas un empereur digne en raison de ses performances théâtrales et, encore plus, qu'il est un lâche et une femme. Elle devient l'homme, tandis qu'il devient la femme, censé·e être à la tête de ce grand Empire.

Cette opposition se retrouve également chez Tacite, chez qui cette perte de masculinité due à l'art de performer est exprimée explicitement par l'auteur : « [...] *Non nobilitas cuiquam, non aetas aut acti honores impedimento, quo minus Graeci Latiniue histrionis artem exercerent usque ad gestus modosque haud uirilis* [...] »¹⁵⁶ – « Ni la noblesse, ni l'âge, ni l'exercice de charges publiques ne furent un embarras pour personne, pour pratiquer l'art d'un histrion grec ou latin jusqu'à se livrer à des gestes et manières loin d'être viriles ». Nous voyons dès lors que, pour l'auteur, aucun doute ne fait : ces activités ont pour conséquence que l'empereur perd toute virilité et celles-ci pratiquées par l'empereur engendrent de la honte pour toutes et tous.

Par cet exemple, nous souhaitons rappeler que l'hellénisme et l'orientalisme de Néron sont ancrés en lui dès ses premières années. Son grand-père Germanicus et son oncle Caligula,

¹⁵² DC., LXII, 6.

¹⁵³ DC., LXII, 6.

¹⁵⁴ Dion Cassius. *Histoire romaine*. Tome neuvième, trad. GROS 1866.

¹⁵⁵ Dion Cassius. *Histoire romaine*. Tome neuvième, trad. GROS 1866.

¹⁵⁶ Tac., *Ann.*, XIV, 15.

passionnés par la Grèce, l'ont fortement influencé : Néron hérite d'ailleurs du projet de Caligula de visiter Alexandrie et de percer l'isthme de Corinthe. Cet attrait pour la Grèce accentue son côté efféminé. Si un certain hellénisme prenait naissance déjà à l'époque d'Auguste et de César – notamment par leur volonté de s'identifier à des héros grecs –, Néron pousse l'hellénisme à l'extrême en montant sur scène. Délaisser les arts militaires au profit des arts du spectacle le rend plus femme qu'homme. En outre, Néron a voulu mettre un terme aux préjugés romains à l'égard des épreuves athlétiques grecques, préjugés selon lesquels ces épreuves, pratiquées nus chez les Grecs, encourageaient l'homosexualité et diminuaient les qualités exigées chez les soldats¹⁵⁷.

Quant à l'attrait pour l'Orient, venant plutôt d'Alexandre le Grand, cette tendance est jugée par de nombreux Romains comme perverse, efféminée. Appelée « *mollitia* » en latin, C. Edwards confirme cette théorie en expliquant que cet attribut est souvent lié à l'étranger, qu'il s'agisse d'une personne grecque ou asiatique, en conséquence de leur mode de vie riche en plaisirs, qui s'oppose alors au mode de vie romain prônant la vertu militaire¹⁵⁸. Pour mieux illustrer cet aspect, citons un extrait des *Catilinaires* de Salluste, œuvre dans laquelle il déplore le fait que Sylla ait perverti son armée en Asie :

¹⁵⁹ [...] *L- Sulla exercitum, quem in Asia ductauerat, quo sibi fidum faceret, contra morem maiorum luxuriose nimisque liberaliter habuerat. loca amoena, uoluptaria facile in otio ferocis militum animos molliuerant [...].* – L. Sylla avait trop habitué son armée, qu'il avait conduite en Asie où il se la rendit fidèle, au luxe et à la liberté, contrairement à la coutume des Anciens. Dans ces lieux agréables, les plaisirs avaient amolli facilement dans l'oisiveté les esprits farouches des soldats.

Pour en revenir à Alexandre le Grand, général réputé, ce dernier s'octroie un statut divin, boit, s'adonne à des relations sexuelles étranges : nous estimons, au vu de nos recherches, que ces différents aspects se retrouvent chez Néron. Son attrait pour l'Orient contribue aussi à le déprécier davantage aux yeux des Romains et à être encore plus mal vu, puisqu'il s'oppose à l'image divine d'Auguste. Cependant, comme Suétone l'écrit, Néron a voulu suivre le modèle d'Auguste au départ :

¹⁵⁷ GRIFFIN 2002, p. 44.

¹⁵⁸ EDWARDS 1993, p. 92-96.

¹⁵⁹ Sall., *Cat.*, XI.

¹⁶⁰ [...] *Atque ut certiore adhuc indolem ostenderet, ex Augusti praescripto imperaturum se professus, neque liberalitatis neque clementiae, ne comitatis quidem exhibendae ullam occasionem omisit* [...]. – Et pour encore mieux prouver ses dispositions naturelles, il annonça qu’il régnerait suivant les principes d’Auguste, et il ne manqua aucune occasion de faire preuve de générosité et de clémence, mais aussi de bienveillance.

Nous pouvons donc nous demander si ces traits n’ont pas été exagérés par les auteurs qui suivaient le modèle établi du tyran dans leur description – que nous verrons par la suite – ou parce que cela allait à l’encontre de l’idéal de ces auteurs conservateurs, particulièrement Tacite et Dion Cassius, voire pour ces deux raisons.

En outre, citons un événement troublant qui prend place dans les récits des auteurs antiques, qui, selon nous, peut également marquer une inversion des rôles : le mariage de Néron avec Pythagore/Doryphore. Nous ne nous attarderons pas ici sur les diverses hypothèses proposées au cours des années sur ce mariage quelque peu surprenant et posant certains problèmes¹⁶¹, mais sur son rôle dans l’histoire globale de Néron chez les historiographes. Lors de ce mariage, nous l’avons évoqué précédemment, Néron prend le rôle d’une femme pour épouser Pythagore/Doryphore, il devient donc une mariée, une femme :

¹⁶² [...] *Nisi paucos post dies uni ex illo contaminatorum grege (nomen Pythagorae fuit) in modum sollemnium coniugiorum denupsisset* [...]. – Si, quelques jours après, il n’eût pris comme époux dans ce troupeau de débauchés l’un d’eux (dont le nom était Pythagore), pour l’épouser à la manière solennelle des mariages.

¹⁶³ [...] *conficeretur a Doryphoro liberto ; cui etiam, sicut ipsi Sporus, ita ipse denupsit, uoces quoque et heiuslatus uim patientium uirginum imitatus* [...]. – il se livrait à son affranchi Doryphore ; qu’il avait ainsi aussi épousé, ayant imité les cris et les gémissements des vierges auxquelles il est fait violence.

¹⁶⁴ *καὶ τούτου συνεγίνοντο ἅμα τῷ Νέρωνι Πυθαγόρας μὲν ὡς ἀνὴρ, Σπόρος δὲ ὡς γυνή* – À partir de ce moment, Néron eut commerce avec Pythagoras comme avec un mari, et avec Sporus comme avec une femme.

¹⁶⁰ Suet., *Ner.*, 10.

¹⁶¹ Pour de plus amples informations, cf. BRADLEY 1978, p. 164 ; CHAMPLIN 2003, p. 172-179 ; ALLEN, BARNETT, BEATY, *et al.* 1962, p. 99-107.

¹⁶² Tac., *Ann.*, XV, 37.

¹⁶³ Suet., *Ner.*, 29.

¹⁶⁴ DC., LXIII, 13 ; Dion Cassius. *Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. GROS 1866.

Nous estimons que, même si cela n'a pas réellement eu lieu, insérer cette histoire dans le récit de la vie de Néron ne peut que causer du tort à la représentation que la postérité s'en fera. Cet homme, qui n'en est parfois pas un lors des épisodes racontés, censé être à la tête d'un empire puissant, laisse après ces récits une image de dépravé, d'efféminé, de fou cruel et couvrant de honte l'Empire.

En ajoutant cette antithèse du *uir* et cette inversion des rôles, les auteurs aggravent le côté négatif du portrait du dernier Julio-Claudien et montrent à quel point il était inapte à gouverner l'immense empire qu'était celui des Romains.

LA MINIMISATION ET L'OMISSION CHEZ LES AUTEURS ANTIQUES

1. Tacite à l'encontre du Néron *artifex*

Nous l'avons déjà abordé, Tacite désapprouvait les activités théâtrales de Néron. Nous avons dégagé de son œuvre une autre manière pour lui de le montrer et de renforcer la mauvaise image de Néron, en dehors des paroles explicites. Cela consiste en l'omission et/ou la minimisation et nous en avons relevé des exemples dans plusieurs extraits dans le récit du règne de Néron.

Les empereurs se servent des spectacles pour leur propagande impériale, nous l'avons expliqué précédemment. Cela leur permet, notamment, d'inaugurer de nouvelles constructions, le rappelle O. Devillers¹⁶⁵ et de satisfaire le goût du peuple pour les spectacles : Néron a lui-même fait bâtir plusieurs édifices. Or, nous avons observé que Tacite soit n'évoque pas ces constructions soit en minimise la portée. Prenons l'exemple de l'amphithéâtre édifié sur le Champ de Mars, l'auteur des *Annales* estime que cette construction n'est pas digne de l'histoire ni du peuple romain pour la détailler dans son œuvre : « [...] *cum ex dignitate populi Romani repertum sit res inlustis annalibus, talia diurnis urbis actis mandare* [...] »¹⁶⁶ – « alors que, conformément à la dignité du peuple romain, on n'a trouvé dans les annales que des faits illustres, on confie de telles choses aux actes de la ville ». Il minimise, en outre, les bâtiments érigés pour les *Iuvenalia*, qui comprennent un théâtre, en les qualifiant de « lieux de rendez-

¹⁶⁵ DEVILLERS 2007, p. 271 ; DEVILLERS 2009, p. 63.

¹⁶⁶ Tac., *Ann.*, XIII, 31.

vous et des hôtelleries où était exposé en vente tout ce qui sert à provoquer la dissipation » – « [...] *conuenticula et cauponae et posita ueno inritamenta luxui* [...] »¹⁶⁷.

Ajoutons également que, si Tacite omet ou minimise la construction des bâtiments publics par Néron, l'auteur ne minimise en rien la construction de la *Domus Aurea*. En effet, la description chez l'auteur des *Annales* de la Maison Dorée est détaillée : il y consacre un chapitre entier, tandis que les autres constructions dues à l'empereur, selon lui, n'étaient pas dignes d'être évoquées, même si elles étaient construites pour le divertissement du peuple aussi et pas seulement pour l'usage privé de Néron¹⁶⁸. Nous verrons par la suite que cette description détaillée de la *Domus Aurea* joue un rôle dans l'ensemble du récit taciteen, permettant à l'auteur de pousser plus loin la description des torts commis par l'empereur.

La minimisation, voire l'omission, de ces constructions permet à Tacite de renforcer l'image de cet empereur « bon à rien », qui n'a rien réalisé d'important, d'utile ou de digne d'être mentionné pour l'Empire. En outre, il accentue cette idée par la description détaillée de du palais de Néron. En détaillant cela mais en minimisant ou en omettant les constructions publiques, il renforce l'image d'un empereur égoïste, qui ne fait rien pour son peuple, qui a tout perdu dans l'incendie, et s'adonne à des dépenses pour ses plaisirs personnels – d'autant plus que la construction de la *Domus* intervient à la suite de l'incendie de Rome, pour lequel sa culpabilité est discutée.

2. D'autres omissions

Au-delà des omissions concernant les constructions ordonnées par l'empereur, nous en avons relevé d'autres méritant d'être mentionnées. La polarité de la biographie de Suétone comporte l'avantage que l'auteur présente quelques aspects positifs sur le prédécesseur de Galba¹⁶⁹. Cependant, ces aspects sont omis chez Tacite et Dion Cassius. Le premier aura quelques mots positifs pour l'empereur au début de son œuvre¹⁷⁰, bien que, comme nous l'avons vu dans la partie heuristique de notre recherche, il tende au blâme dans la plus grande partie de son récit. Quant à Dion Cassius, il s'avère être encore plus intransigent envers Néron puisqu'aucun passage ne présente des aspects positifs du règne du jeune empereur. Ces omissions peuvent s'expliquer, assez facilement, par le fait que ces auteurs voulaient créer

¹⁶⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 15.

¹⁶⁸ Tac., *Ann.*, XV, 42.

¹⁶⁹ Suet., *Ner.*, 10.

¹⁷⁰ Tac., *Ann.*, XIII, 5 ; XIII, 8.

l'image d'un empereur tyrannique et mauvais, et donc il leur semblait sans doute peu utile de s'attarder sur les bons aspects de son règne, son souvenir n'étant pas positif, selon eux, dans l'histoire de Rome.

Une omission étonnante de la part de Suétone est le banquet de Tigellin. Tacite et Dion Cassius présentent tous deux ce banquet – l'un parmi de nombreux, selon Tacite. Suétone est réputé pour son érudition et ses nombreuses sources pour écrire ses *Vies* ; aimant les ragots, il est donc surprenant qu'il ne mentionne pas le banquet de Tigellin, alors que Tacite le désigne comme le plus terrible et le plus dépravé¹⁷¹. Cette omission de la part de Suétone constitue un mystère, puisqu'il ne lésine jamais sur les détails scabreux de la vie de Néron, aucune raison n'existe à première vue pour qu'il n'ait pas mentionné cet épisode, à part peut-être le fait qu'il ait déjà livré suffisamment d'éléments scabreux concernant le règne néronien, et celui-ci n'était qu'un exemple parmi d'autres. Tacite, lui, utilise cet événement comme exemple d'un banquet parmi de nombreux autres, un des pires, pour ne pas devoir tous les évoquer : « [...] *Et celeberrimae luxu famaue epulae fuere, quas a Tigellino paratas ut exemplum referam, ne saepius eadem prodigientia narranda sit* [...] »¹⁷² – « Et il n'y eut aucun banquet plus fréquenté, plus débauché et plus renommé que celui préparé par Tigellin que je citerai en exemple, pour ne pas devoir raconter plus souvent les mêmes profusions ». Mais il semble surtout le mentionner dans le but d'introduire par la suite le récit de l'incendie de Rome, hypothèse proposée par K. Shannon¹⁷³ et que nous soutenons. En effet, à la suite de cet événement plus qu'honteux survient l'incendie, de sorte qu'une relation de cause à effet s'opère : ce banquet fut si dépravé et terrible qu'il causa la destruction de la ville, les mœurs se sont tellement perdues que la ville a sombré. Tacite, comme nous l'avons vu et nous le verrons encore, ne laisse rien au hasard dans l'écriture de ses *Annales*, c'est pourquoi cette relation de cause à effet nous paraît tout à fait pertinente. Il s'agissait donc de trouver une origine à cet incendie, tandis que, pour Suétone, la seule cause de cet incendie se trouve dans la personne de Néron, qui l'aurait lui-même provoqué : dans ce cas, selon nous, la mention du banquet de Tigellin ne s'avère pas nécessaire pour Suétone, qui a déjà listé un grand nombre de vices néroniens et qui accuse Néron de pyromanie sans hésitation – cela étant dû au caractère essentialiste du récit de Suétone, point que nous développerons plus loin dans notre étude. Nous avons également observé que Dion Cassius, lui, n'hésitera pas à faire combiner les deux épisodes : il accuse ouvertement Néron d'avoir mis le feu à la ville *et* il place le banquet de Tigellin avant ce même

¹⁷¹ Tac., *Ann.*, XV, 37.

¹⁷² Tac., *Ann.*, XV, 37.

¹⁷³ SHANNON 2012, p. 750-751.

incendie, provoquant alors la même relation de cause à effet qu'avait induite l'auteur des *Annales*. Réputé pour ses exagérations – sujet que nous aborderons par la suite –, cela ne paraît pas étonnant de la part de l'auteur plus tardif, cherchant à tout prix à incriminer Néron, qu'il cumule alors les deux épisodes pour charger la personne de Néron de plus de crimes.

Suétone et Dion Cassius omettent également les aides apportées par Néron à la population lors de l'incendie de Rome¹⁷⁴. Alors que Tacite nuance son récit et reste sceptique quant à la culpabilité de Néron dans l'incendie de Rome, Suétone et Dion Cassius l'accusent et ils ne laissent place à aucun doute : Néron est coupable, c'est un pyromane. Pourtant, Tacite, qui n'hésite pas à critiquer l'empereur le reste du temps et a même omis certaines bonnes actions de Néron, admet que ce dernier, lorsqu'il se dépêche de revenir à Rome, s'empresse de fournir de l'aide au peuple romain en détresse¹⁷⁵. En omettant ce fait, un détail certes, les auteurs ne font que renforcer la mauvaise image de l'empereur : non seulement Néron provoque l'incendie qui détruit une grande partie de Rome, mais en plus il n'aide pas le peuple en détresse. En omettant cette information, ils négligent le seul détail qui aurait pu atténuer la noirceur du portrait dressé de l'empereur. Bien plus, la seule « bonne » action que Suétone rapporte est que Néron aurait proposé de ramasser les cadavres, *mais* seulement, selon l'auteur, dans le but de les dépouiller de leurs biens : autre outrage ajouté au grand crime d'impiété.

L'UTILISATION D'UN VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE

1. Le vocabulaire du blâme dans les épisodes du *Nero artifex*

Par le choix du vocabulaire utilisé, les auteurs ont encore contribué à noircir le personnage de Néron. Nous avons dès lors décidé de recenser certains passages témoignant de ce vocabulaire incriminant et dépréciatif pour prouver que, même par l'emploi des mots utilisés dans le récit de sa vie, le jeune empereur ne pouvait pas être perçu de manière positive. Nous avons, pour cela, été inspirée par la chercheuse P. Duchêne qui l'a elle-même mentionné dans son ouvrage :

¹⁷⁶[...] S'il est intéressant en soi d'étudier comment nos deux auteurs ont recours à un terme particulier, il convient de ne pas s'arrêter là : ces mots apparaissent dans le contexte plus large d'une phrase, d'un paragraphe, d'un épisode, qui ont déterminé ce choix sans doute

¹⁷⁴ Suet., *Ner.*, 38 ; DC., LXII, 16-18.

¹⁷⁵ Tac., *Ann.*, XV, 39.

¹⁷⁶ DUCHÊNE 2023, p. 89.

autant, sinon plus, que leur sens originel. Ils font partie d'une stratégie narrative qui les englobe et dépasse.

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette précision apportée par la chercheuse. Nous estimons cependant que ces mots se doivent d'être étudiés à part entière, suite à quoi nous observerons le contexte plus large et les stratégies narratives plus générales des auteurs, mais selon nous, l'utilisation de ce vocabulaire spécifique constitue elle-même une stratégie narrative – qui, certes, peut faire partie d'autres stratégies qui l'englobent.

Voyons d'abord chez l'auteur des *Annales* comment ce dernier exploite un vocabulaire du blâme lorsqu'il a affaire au *Nero artifex*. Ce vocabulaire avait déjà été relevé par O. Devillers et nous le reprendrons en le complétant¹⁷⁷. Dès le début, le penchant du successeur de Claude pour les courses de char et le chant est qualifié de « *foedum* »¹⁷⁸. Attribuées à ses premières performances, nous avons relevé les termes « *dedecus* », « *foedasset* », « *flagitium* » (« honte », « déshonorer », « scandale »)¹⁷⁹. Par la suite, Tacite emploie des termes tels que « *dehonestarentur* », « *deformia* », « *flagitia et infamia* »¹⁸⁰ lors de l'évocation des *Iuuenalia* (« déshonorer », « honteux », « scandale et infamie ») et « *dedecus* », « *ludicra deformitas* », « *lasciua* », « *labori inhonesto* », « *publici flagitii* »¹⁸¹ pour les *Neronia* (« honte », « infamie divertissante », « débauche », « travail honteux », « scandale public »).

Chez l'auteur de langue grecque, Dion Cassius, un lexique de réprobation accompagne également les prestations scéniques de l'empereur Néron. Dans le livre LXI, il utilise des termes tels que « honteux et cruel », « déshonneur »¹⁸² ; « infamies », « bassesses de l'empereur »¹⁸³. Dans le livre LXIII : « extravagances », « ridicule », « dépouillait la dignité du commandement »¹⁸⁴. Par ces termes, il rejoint l'auteur des *Annales* avec un champ lexical de l'infamie et du scandale à propos des activités théâtrales de l'empereur romain. Quant à Suétone, dans sa *Vita Neronis*, celui-ci semble plus neutre dans son récit par l'emploi des termes utilisés. Si, comme nous l'avons évoqué, les extravagances scéniques néroniennes sont reprises à la fois dans la partie positive et la partie négative, il n'emploie pas de termes aussi dépréciatifs

¹⁷⁷ DEVILLERS 2007, p. 273.

¹⁷⁸ Tac., *Ann.*, XIV.

¹⁷⁹ Tac., *Ann.*, XIV, 14.

¹⁸⁰ Tac., *Ann.*, XV, 15.

¹⁸¹ Tac., *Ann.*, XVI, 4.

¹⁸² DC., LXI, 17.

¹⁸³ DC., LXI, 20.

¹⁸⁴ DC., LXIII, 9.

que les deux autres auteurs antiques. Cependant, la chercheuse P. Duchêne l'a souligné¹⁸⁵, Suétone place le récit des prétentions artistiques de Néron juste avant de débiter la partie consacrée aux vices de l'empereur. Selon nous, cela laisse à penser que cette partie de la vie de l'empereur n'est en réalité pas positive et, s'il se comporte de telle manière, il est logique et normal alors qu'il soit capable de tous ces vices que Suétone énumère par la suite. Ce procédé, placer un ou plusieurs événements/faits avant quelque chose de terrible, se retrouve notamment chez Tacite et Dion Cassius lors de l'incendie de Rome, nous l'avons vu précédemment. C'est pourquoi nous pensons que cette idée est pertinente et permet d'expliquer le point de vue de Suétone, qui semble, à première vue, parfois rester plus neutre ou davantage en dehors de son récit que Tacite et Dion Cassius, mais cet aspect n'est qu'une apparence, puisqu'il organise son récit de cette manière, et nous analyserons par ailleurs plus en détail dans la suite de notre recherche comment il peut prendre position par rapport aux actions de Néron tout en semblant ne pas s'impliquer personnellement dans le récit et donner une impression d'impartialité.

L'application d'un tel champ lexical autour des activités théâtrales de l'empereur ne peut dès lors que renvoyer une image négative de ce dernier et de ses activités.

2. Le vocabulaire des débauches (sexuelles) néroniennes

Divers épisodes de débauches sexuelles de l'empereur Néron sont racontés par les auteurs antiques. Ce dernier a connu plusieurs femmes, mais a également eu des relations avec des hommes et est accusé d'inceste avec Agrippine : les auteurs ne se priveront alors pas d'émettre un jugement lors du récit de ces agissements. Nous avons donc jugé utile et nécessaire, dans le cadre de notre recherche historiographique, de relever les termes ou expressions péjoratifs rencontrés chez les auteurs antiques lors de tels épisodes.

Suétone, encore une fois, fait preuve d'une apparente neutralité lors du récit de ces événements par le vocabulaire utilisé, mais ces épisodes sont bel et bien rangés dans la partie négative de sa biographie : ces excès et débauches ne sont pas dignes d'un empereur romain. Nous pouvons citer néanmoins cet extrait de texte : « *Suam quidem pudicitiam usque adeo prostituit ut contaminatis paene omnibus membris nouissime quasi genus lusus excogitaret [...]* »¹⁸⁶ – « Il prostitua à tel point sa pudeur qu'ayant souillé presque toutes les parties de son corps, il imagina finalement comme jeu [...] ». Cette phrase montre que Suétone considère

¹⁸⁵ DUCHÊNE 2023, p. 173-236.

¹⁸⁶ Suet., *Ner.*, 29.

Néron comme étant un grand débauché. Les passages 28 et 29 de sa biographie relatent ces débauches en détail, incluant toutes les rumeurs circulant à propos de l'empereur. Si l'auteur ne semble pas s'impliquer à première vue, nous pouvons observer qu'en réalité, son avis sur Néron et ses débauches sexuelles est bien tranché après une étude plus approfondie de sa biographie du jeune empereur.

Dans le récit de Tacite, des phrases et des termes plus blâmant apparaissent : « [...] *Iam gestus motusque obsceni*, [...]. *Ipse per licita atque inlicita foedatus nihil flagitii reliquerat quo corruptior ageret* [...] »¹⁸⁷ – « D'abord ce furent des gestes et des mouvements obscènes [...]. Lui-même souillé par toutes les choses permises et les choses interdites n'avait laissé aucun scandale qui le rendrait plus corrompu ». Ou encore « [...] *delapso Nerone in amorem libertae* [...] »¹⁸⁸ – « Néron tombé amoureux d'une affranchie », lorsque Néron tombe amoureux de l'affranchie Acté ; selon nous, l'utilisation du terme *delapso* a une connotation négative car cela montre la faiblesse de Néron, il « tombe » littéralement, pour une femme qui est, en plus, une affranchie. Citons enfin « *foeda lasciui* » et « *ludicram licentiam* »¹⁸⁹ (« débauche criminelle/honteuse », « licence divertissante »). Par ces exemples que nous avons relevés, nous pouvons remarquer que Tacite ne lésine pas pour blâmer les actes de Néron, qu'il considère impies et criminels.

Quant à Dion Cassius, il commence sans ménagement en déclarant que Néron couvrit le peuple romain tout entier de honte et lui causa des malheurs affreux : « [...] ὥστε πολλὴν μὲν αἰσχύνῃν παντὶ τῷ Ῥωμαίων γένει προσθεῖναι, πολλὰ δὲ καὶ δεινὰ αὐτοῦς ἐργάσασθαι [...] »¹⁹⁰. Dans le livre LXI, nous recensons : « cabarets et maisons de débauches », « caprices », « lupanars », « jouissaient à leur aise de toutes les femmes », « buvait avec excès », « insolence brutale », « désordres honteux »¹⁹¹. Dion Cassius emploie également des termes forts concernant le nouveau bras droit de Néron, Tigellin : il dépasse tous les hommes de son temps par les débauches et meurtres dont il se souilla¹⁹². Tacite rapporte également que Tigellin est un personnage dont « l'impudicité invétérée et l'infamie avaient séduit l'empereur » – « [...] *Ofonium Tigellinum, ueterem impudicitiam atque infamiam in eo*

¹⁸⁷ Tac., *Ann.*, XV, 37.

¹⁸⁸ Tac., *Ann.*, XIII, 12.

¹⁸⁹ Tac., *Ann.*, XIII, 25.

¹⁹⁰ DC., LXI, 5.

¹⁹¹ DC., LXII, 15.

¹⁹² DC., LXII, 15.

secutus [...] »¹⁹³. Bien que ce passage ne s'applique pas à Néron lui-même, il s'agit d'une personne qu'il a choisie d'avoir dans son entourage, et donc, selon nous, cela entache sa propre personne.

L'emploi d'un tel lexique et de telles formules de la part des auteurs leur permet de renforcer l'image scandaleuse et négative de l'empereur : rapporter les faits pose la base de cette image, avoir recours à des termes et un champ lexical négatifs entourant ces histoires consolide cette image négative de l'empereur lors de la lecture et la fixe comme telle pour la postérité.

LES CONTRADICTIONS ET LES EXAGÉRATIONS

Lorsque nous lisons les récits des auteurs antiques, nous pouvons observer des contradictions et des exagérations. Le premier phénomène apparaît lorsque les auteurs se contredisent entre eux, selon la source qu'ils décident de suivre, ou, parfois, l'histoire qu'ils préfèrent relayer pour tel empereur. Le second, lorsque les auteurs ajoutent des détails au récit des événements, voire des événements au récit de la vie de l'empereur qu'il rapporte – dans notre cas, souvent pour noircir le portrait dressé et rendre plus odieux les actes de cet empereur.

Nous remarquons que Tacite, lorsqu'il se trouve confronté à des contradictions ou à des versions différentes concernant certains événements, décide parfois de proposer les deux versions. C'était le cas pour l'incendie de Rome, mais aussi pour la mort de Poppée ou encore pour les relations incestueuses avec Agrippine¹⁹⁴. Tacite émet un doute quant à la culpabilité de Néron et ne prend pas position. Par cela, nous voyons l'attitude que l'historien choisit d'adopter parfois face au doute : au lieu de choisir entre telle ou telle version, il rapporte les deux en avançant qu'il ne sait pas. En cela, il se rapproche plus de l'historien moderne, au sens où l'obligation de donner ses références n'est pas arbitraire, selon A. Prost¹⁹⁵, c'est ce qui différencie l'historien professionnel de l'amateur ou du romancier. Bien qu'il fasse référence à l'historien moderne, puisque les auteurs antiques ne concevaient pas l'histoire de la même manière, il est vrai que nous pourrions l'appliquer ici : Tacite semble jouer le rôle d'historien-historiographe plus sérieusement que Suétone. Il n'applique cependant pas cette façon de procéder à chaque fois dans ses *Annales*, mais pour ces épisodes du moins ; contrairement à

¹⁹³ Tac., *Ann.*, XIV, 51.

¹⁹⁴ Tac., *Ann.*, XV, 38-44 ; XVI, 6 ; XIV, 2.

¹⁹⁵ PROST 1996, p. 64.

Suétone et Dion Cassius qui ont davantage tendance à choisir une seule version et la présenter comme certaine, pour incriminer Néron.

1. L'incendie de Rome

L'épisode de l'incendie de Rome sous le règne de Néron a suscité bien des débats parmi les chercheurs et chercheuses modernes¹⁹⁶ : culpabilité de Néron, persécution des chrétiens à la suite de celui-ci, etc. D'autant plus que les auteurs antiques laissent transparaître des contradictions et que certains semblent vouloir accuser Néron à tout prix.

Si Dion Cassius et Suétone accusent Néron d'avoir provoqué cet incendie, Tacite émet des réserves et présente une seconde hypothèse (un accident) pour tenter d'expliquer ce malheur. Lors de cet événement, les auteurs racontent que Néron est même monté en haut de la tour de Mécène pour y admirer l'incendie et chanter la chute de Troie¹⁹⁷ :

¹⁹⁸ [...] *Quae quamquam popularia in inritum cadebant, quia peruaserat rumor ipso tempore flagrantis urbis inisse eum domesticam scaenam et cecinisse Troianum excidium, praesentia mala uetustis cladibus adsimulantem.* [...] – Et toutes ces mesures pour le peuple étaient vaines, parce que la rumeur s'était répandue que, la ville brûlant, en même temps il était monté sur sa scène domestique et avait chanté la destruction de Troie, assimilant le malheur présent au désastre passé.

¹⁹⁹ [...] *Hoc incendium e turre Maecenatiana prospectans laetusque "flammae", ut aiebat, "pulchritudine", Halosin Ilii in illo suo scaenico habitu decantauit.* [...] – Regardant cet incendie du haut de la tour de Mécène et se réjouissant, dit-il, de « la beauté des flammes », il chanta la prise de Troie dans son costume de théâtre.

²⁰⁰ πάντων δὲ δὴ τῶν ἄλλων οὕτω διακειμένων, καὶ πολλῶν καὶ ἐξαυτὸ τὸ πῦρ ὑπὸ τοῦ πάθους ἐμπηδόντων, ὁ Νέρων ἔς τε τὸ ἄκρον τοῦ παλατίου, ὅθεν μάλιστα σύνοπτα τὰ πολλὰ τῶν καιομένων ἦν, ἀνῆλθε, καὶ τὴν σκευὴν τὴν κιθαρωδικὴν λαβὼν ἤσεν ἄλωσιν, ὥς μὲναυτὸς ἔλεγεν, Ἰλίου, ὥς δὲ ἐωρᾶτο, Ῥώμης. [...] – Pendant que tous les autres Romains étaient dans cette disposition, et que même plusieurs, par la force de la douleur, s'élançaient dans les flammes, Néron monta sur le haut du Palatin, d'où les regards

¹⁹⁶ Pour de plus amples informations, cf. CHARLESWORTH 1950, p. 71-72 ; CIZEK 1972, p. 187-191 ; CIZEK 1982, p. 128-131 ; SALLES 2019, p. 135-139.

¹⁹⁷ Tac., *Ann.*, XV, 39 ; Suet., *Ner.*, 38 ; DC., LXII, 18.

¹⁹⁸ Tac., *Ann.*, XV, 39.

¹⁹⁹ Suet., *Ner.*, 38.

²⁰⁰ DC., LXII, 18 ; Dion Cassius. *Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. par GROS 1866.

embrassaient le mieux la plus grande partie de l'incendie, et, vêtu en cithariste, chanta, disait-il, la ruine d'Ilion, et, en réalité, celle de Rome.

Encore une fois, Tacite le rapporte avec prudence, disant qu'il s'agissait d'une rumeur populaire à l'époque ; tandis que Suétone et Dion Cassius n'hésitent pas à le rapporter comme un fait avéré, cela aggravant davantage le cas de Néron. Cet ajout d'une prestation chantée par l'empereur renforce l'image de l'empereur histrion. Et, selon nous, en situant cette prestation ingénieusement dans un contexte particulièrement douloureux dans l'histoire romaine, cela permet aux auteurs de montrer à quel point ce comportement était impie et à quel point l'empereur était irresponsable, fou, cynique. Même si ce n'est pas arrivé, l'épisode colle bien à la personnalité dépeinte déjà par les auteurs et permet de rajouter une autre profanation à la longue liste de celles commises par l'empereur : il ne s'agit plus de savoir si cela a réellement eu lieu ou non, puisque le lecteur ou la lectrice, en lisant ces faits, ne sera plus étonné, car cet épisode correspond au reste de la personnalité de Néron – détail parmi d'autres crimes qui permet de ternir davantage le portrait du jeune empereur.

Que Suétone prenne position de la sorte nous semble étonnant, puisqu'il avait rapporté, d'après nous, peut-être par son genre biographique, les faits avec une apparence de neutralité (dont nous discuterons davantage par la suite), plus que Tacite et Dion Cassius dans le récit des événements concernant le dernier Julio-Claudien, en ne prenant pas explicitement position, tandis que les historiographes cités ont tendance à théâtraliser, dramatiser et exagérer le récit des événements, ainsi qu'à s'impliquer davantage dans le récit pour dénoncer certaines actions, ce qui a pour effet final de renforcer la mauvaise image de l'empereur. Le biographe, pour cet épisode n'émet aucun doute : « [...] *Nam quasi offensus deformitate ueterum aedificiorum et angustis flexurisq[ue] uicorum, incendit urbem tam palam [...]* »²⁰¹ – « En effet, comme s'il était choqué par la laideur des anciens édifices et par l'étroitesse et la sinuosité des rues, il incendia ouvertement toute la ville ». Par ailleurs, Tacite, qui présente deux versions des faits, plutôt que d'accuser explicitement l'empereur, fait preuve d'une retenue surprenante étant donné la facilité avec laquelle il avait tendance à incriminer Néron. Cela renforce alors le doute sur la culpabilité de l'empereur dans cet incendie : si même Tacite ne se prononce pas pour l'accuser, une réflexion doit être menée. Néanmoins, il nous faut adopter une certaine prudence, car, d'après R. Martin²⁰², Suétone semble parfois vouloir montrer sa supériorité face à Tacite, en se présentant comme sûr quand l'auteur des *Annales* ne l'est pas et inversement. Cette

²⁰¹ Suet., *Ner.*, 38.

²⁰² MARTIN 2009, p. 83-84.

hypothèse est probable, puisque les auteurs ont pu se faire concurrence. Quant à Dion Cassius, sa réputation pour l'exagération est bien connue, nous le verrons par la suite et L. Lefebvre le rappelle notamment²⁰³, de même que sa haine profonde envers l'empereur est très explicite à travers son œuvre ; par conséquent, ses propos doivent être pris avec précaution puisqu'il souhaite sans aucun doute ternir l'image de Néron.

De plus, comme nous l'avons déjà dit, Tacite et Dion Cassius placent cet événement à la suite du banquet de Tigellin, au cours duquel des débauches et excès sans nom ont eu lieu. Placé à cet endroit, le récit du banquet prend un tout nouveau sens : à cause d'une telle débauche et de telles violences, la ville, sous le règne de Néron, s'enflamme. Que cet épisode ait eu lieu réellement juste avant l'incendie ou non, les auteurs lient bien les excès de Néron à un anéantissement de la ville – qu'il soit coupable ou non de l'incendie ou qu'il s'agisse d'un accident.

Les chercheurs et chercheuses modernes s'accordent aujourd'hui pour disculper Néron de ce crime²⁰⁴ ; cependant, l'accusation une fois lancée, même avec un doute, par les auteurs antiques, celle-ci entache le portrait néronien sans retour possible pour la postérité. Même s'il a été disculpé de nos jours, des siècles se sont écoulés avec cette rumeur et, d'un point de vue historiographique, cette accusation a forgé le portrait d'un empereur fou pyromane, qui a incendié sa ville, notamment dans le but de la reconstruire à son profit – la construction de la *Domus Aurea* ayant suivi le drame.

2. Les doutes émis quant à la relation incestueuse entre Agrippine et Néron

Entre autres crimes impies, Néron a été accusé d'entretenir des relations incestueuses avec sa mère, Agrippine. Dion Cassius rapporte la rumeur selon laquelle Agrippine aurait favorisé ces relations, par crainte de perdre son influence sur Néron²⁰⁵. Dans ce cas, Néron n'aurait donc pas cherché par lui-même ces relations. Dion Cassius rapporte aussi que l'empereur aurait eu des sentiments pour une courtisane qui ressemblait à sa mère²⁰⁶. Le doute est permis et il le dit, pour une fois, plutôt que d'incriminer directement l'empereur. Quant à Tacite, il évoque les différentes versions proposées par ses diverses sources et penche pour la

²⁰³ LEFEBVRE 2017, p. 69.

²⁰⁴ Pour de plus amples informations, cf. RODIER 2013 ; SALLES 2019, p. 126-130 ; CHARLESWORTH 1950, p. 71-72 ; CIZEK 1972, p. 187-191 ; CIZEK 1982, p. 128-131.

²⁰⁵ DC., LXI, 11.

²⁰⁶ DC., LXI, 11.

culpabilité d'Agrippine dans cette histoire ; selon l'auteur, Néron, lui, n'aurait rien initié²⁰⁷. Suétone, lors d'une première lecture, semble affirmer, que Néron recherchait une relation avec sa mère, mais qu'il en a ensuite été dissuadé, et a dès lors eu une concubine ressemblant à sa mère²⁰⁸ ; cependant, si nous lisons plus attentivement le texte, nous pouvons remarquer que Suétone essaie de ne pas prendre position, mais cela est induit avec tant de subtilité que, lors d'une lecture rapide de son texte, nous n'y prêtons pas attention et nous parvenons plus facilement à la conclusion lorsque le biographe rapporte que Néron a bien eu des relations incestueuses avec sa mère :

²⁰⁹[...] *Nam matris concubitus appetisse et ab obrectatoribus eius, ne ferox atque impotens mulier et hoc genere gratiae praeuuleret, deterritum nemo dubitauit, utique postquam meretricem, quam fama erat Agrippinae simillimam, inter concubinas recepit. Olim etiam quotiens lectica cum matre ueheretur, libidinum incestu ac maculis uestis proditum affirmant.* – Et il désira coucher avec sa mère et les détracteurs de celle-ci l'en détournèrent, par crainte que cette femme féroce et tyrannique ne domine tout grâce à cette situation, personne n'en douta, surtout après qu'il admit parmi ses concubines une courtisane qui avait la réputation d'être semblable à Agrippine. On assure même que jadis, toutes les fois où il était transporté en litière avec sa mère, il se livra à la débauche incestueuse et il était trahi par les taches sur ses vêtements.

À notre observation, ajoutons celle de P. Duchêne, qui a également étudié cet épisode dans son ouvrage *Comment écrire sur les empereurs*. Celle-ci rejoint notre observation, et à cela elle ajoute un détail plus précis qui nous semble très intéressant. En effet, selon la chercheuse, Suétone prend bien des précautions face à cet épisode, grâce aux formules telles que « *nemo dubitauit* », « *fama erat* » et « *affirmant* » (« personne n'en douta », « elle avait la réputation », « on affirme ») ; cependant, ces formules sont placées à l'intérieur ou à la fin des propositions dépendant d'elles, ce qui a pour effet d'éclipser leur présence : le lecteur ou la lectrice ne retiendra dès lors que ce qui est rapporté dans le discours indirect²¹⁰. Cela confirme alors notre première observation ; et la chercheuse continue son observation en expliquant que, malgré cela, cet épisode de la biographie néronienne reste assez ambigu.

²⁰⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 2.

²⁰⁸ Suet., *Ner.*, 28.

²⁰⁹ Suet., *Ner.*, 28.

²¹⁰ DUCHÊNE 2023, p. 89-124.

Selon nous, le fait que l'inceste soit un élément type de la figure du tyran incite à la plus grande prudence dans la lecture des faits rapportés. D'un point de vue historique, cette relation ne change pas grand-chose à l'Histoire ; mais, d'un point de vue historiographique, quoi qu'il en soit, la rumeur est relayée par les auteurs²¹¹ et ajoute un nouvel élément aux nombreux scandales liés à la personne de l'empereur Néron et renforce son image impie. Mais, surtout, même s'il ne s'agit que d'une rumeur ou d'un doute, l'énoncer dans l'histoire de Néron permet de pointer un trait supplémentaire dans la liste des caractéristiques d'un tyran, caractéristiques auxquelles il se conforme déjà en de nombreux points.

3. Des exemples d'exagérations chez Dion Cassius

Dion Cassius compose son récit quelques siècles après Tacite et Suétone. Le portrait tyrannique de Néron a déjà été dressé par ces deux auteurs du I^{er} siècle ap. J.-C., dès lors une certaine figure du tyran-type est fixée et permet à l'auteur de langue grecque du III^e siècle ap. J.-C. d'apporter des exagérations au récit, déjà bien riche en crimes et impiétés, puisque le tyran-type Néron est désormais susceptible de commettre tous les crimes possibles et imaginables, affirme L. Lefebvre²¹². Nous approuvons cette hypothèse, au vu des éléments et des exemples que nous avons relevés lors de nos recherches et que nous avons déjà exposés ou que nous allons par la suite exposer.

Pour revenir à l'épisode de l'incendie de Rome, nous pouvons voir que Dion Cassius exagère l'étendue du feu : selon lui, deux-tiers de la ville ont été touchés²¹³ ; tandis que Tacite rapporte que sur les quatorze régions, quatre en ressortent indemnes, trois sont détruites entièrement et sept sont à moitié détruites²¹⁴. Le fait, déjà évoqué auparavant, qu'il ne prête à Néron aucune initiative positive lors de l'incendie constitue également une exagération : il noircit exagérément la figure de l'empereur en l'accusant sans doute aucun et en occultant toute bonne initiative qu'il aurait pu prendre lors de cet incendie pour aider son peuple, rajoutant encore l'épisode du chant évoquant la chute de Troie²¹⁵ pour achever de ternir définitivement le portrait de l'empereur. Citons enfin l'association entre l'accusation explicite par l'auteur et le banquet de Tigellin suivant ce passage, qui induit une relation de cause à effet avec l'incendie

²¹¹ Pour de plus amples informations sur cette relation, cf. CHAMPLIN 2003, p. 84-88 ; CHARLES 2014, p. 681.

²¹² LEFEBVRE 2017, p. 69.

²¹³ DC., LXII, 18.

²¹⁴ Tac., *Ann.*, XV, 40.

²¹⁵ DC., LXII, 18.

à la manière de Tacite, dernier élément parmi les nombreuses exagérations que Dion Cassius formule à propos de l'incendie de Rome.

Nous avons par ailleurs observé d'autres exagérations lors d'épisodes secondaires, tels que les moments de vagabondage nocturne néroniens. Ceux-ci, rapportés par les trois auteurs antiques, ont été rapportés comme des épisodes de débauche et d'une certaine violence ; cependant, Dion Cassius exagère l'affaire en ajoutant qu'il a commis des meurtres²¹⁶, en plus d'autres violences (agressions, vols, viols, etc.). De même, il parle de morts lors du banquet de Tigellin, alors que Tacite n'en dit rien²¹⁷.

Ces exagérations, rendues possibles par l'époque plus tardive à laquelle Dion Cassius écrit, lui permettent de noircir toujours plus le portrait de cet empereur qu'il méprisait tant. Ce tyran-type, incapable de toute bonne action, s'est livré à une grande variété de crimes, qu'il s'agisse de viols, d'inceste, de pyromanie...

QUAND LE GENRE BIOGRAPHIQUE S'OPPOSE À L'HISTOIRE TACITÉENNE

1. Une tendance à l'essentialisme

Une divergence notable entre Suétone et des auteurs comme Tacite et Dion Cassius réside dans le fait que la biographie constitue un genre à part entière, comme nous l'avons expliqué dans la partie heuristique de cette étude. En cela, il ne s'agit donc pas d'histoire dans le sens d'un récit historique rapporté par des historiens. Suétone, lui, récolte faits, rumeurs et tous les détails qu'il juge intéressants pour construire la biographie des empereurs, et ces biographies suétoniennes, comme l'évoque J. Gasco²¹⁸, sont imprégnées d'un essentialisme qui exclut d'une certaine manière tout sens chronologique et logique. En effet, le chercheur rapporte que, pour le biographe antique, un César est avant tout une nature et cette nature est composée de vices et de vertus : cela constitue sa vision de l'homme. Dès lors, selon ce principe essentialiste, l'élaboration en partie « positive » et partie « négative » de la vie de chaque empereur – que nous analyserons plus en détails dans la suite de cette recherche – est pour lui pertinente. Cependant, cette vision empirique de l'homme a des conséquences sur le récit, nous rappelle J. Gasco : Suétone transforme les faits qui illustrent les vertus et les vices en véritables *exempla*

²¹⁶ DC., LXI, 9.

²¹⁷ Tac., *Ann.*, XV, 37 ; DC., LXII, 15.

²¹⁸ GASCOU 1984, p. 430.

et, par conséquent, les événements ne sont plus replacés dans un cadre historique, qui permettrait de les comprendre, d'établir un lien logique qui peut apparaître dans le genre de l'histoire, mais ils deviennent le simple fait d'une nature, « bonne » ou « mauvaise », selon l'empereur dont il est question. Cette conception du biographe aura dès lors un impact sur le portrait qu'il dépeint, c'est pourquoi nous fournirons quelques exemples qui l'illustrent, en comparaison avec les récits de Tacite et Dion Cassius afin de montrer les différences qu'implique ce point de vue essentialiste. Nous ajouterons également que ce point de vue se perçoit, selon nous, déjà explicitement dans le texte de Suétone, par cette déclaration annonçant que les actions de Néron n'étaient dues qu'à sa nature elle-même, non à son jeune âge :

²¹⁹*Petulantiam, libidinem, luxuriam, auaritiam, crudelitatem sensim quidem primo et occulte et uelut iuuenili errore exercuit, sed ut tunc quoque dubium nemini foret naturae illa uitia, non aetatis esse [...].* – Il exerça son insolence, sa débauche, sa profusion, son avarice, sa cruauté d'abord certes graduellement et de manière cachée et comme une erreur de jeunesse, mais si bien qu'alors personne ne doutât que ces vices étaient dues à sa nature et non à son âge.

Le premier exemple, fourni par J. Gascou²²⁰, est le procès et la mort de Paetus Thraséa, *exemplum* de la cruauté de Néron²²¹. Suétone consacre plusieurs chapitres à cette fameuse *saeuitia* : d'abord celle exercée envers ses proches²²², ensuite celle envers les personnes étrangères à sa famille et son entourage²²³, enfin celle envers sa patrie²²⁴. Chez Suétone, le procès et la mort de ce personnage n'ont aucune explication logique ou politique, de même que l'épisode n'est pas replacé dans quelque contexte historique que ce soit : Néron condamne Thraséa car c'est un empereur cruel, sanguinaire, il n'est donc pas nécessaire de chercher une cause autre que la nature même de l'empereur et de contextualiser cet événement avec des dates ou par rapport à d'autres faits de l'époque ; cela constitue un acte gratuit, parmi d'autres cruautés perpétrées par le dernier Julio-Claudien. Il en ressort dès lors que cette cruauté est innée chez le jeune empereur, il s'agit d'un fait, simplement, sans qu'une explication autre ne soit nécessaire. Cependant, cet événement est rapporté par Tacite d'une manière tout autre, cette fois dans un contexte explicitement politique : Néron décide d'éliminer Thraséa car il l'avait offensé dès le jour de la mort d'Agrippine²²⁵, avait été absent pour les honneurs décernés à

²¹⁹ Suet., *Ner.*, 26.

²²⁰ GASCOU 1984, pp. 435-436.

²²¹ Suet., *Ner.*, 37.

²²² Suet., *Ner.*, 33-35.

²²³ Suet., *Ner.*, 36-37.

²²⁴ Suet., *Ner.*, 38.

²²⁵ MURRAY 1965, p. 55.

Poppée, enfin d'autres événements auraient amené Néron à ne pas l'apprécier²²⁶, voire à le craindre. Cet événement replacé dans son contexte historique, chez Tacite, prend désormais sens, selon nous : Thraséa est perçu comme une menace à l'encontre du pouvoir en place, il n'appuie pas Néron et ne semble pas le craindre, alors Néron prend peur et le fait disparaître, pour assurer sa propre sécurité. Cet épisode a d'ailleurs lieu après la conspiration de Pison en 65 ap. J.-C., suite à laquelle Néron, nous le rappelle E. Cizek²²⁷, décide d'éliminer tout chef de groupe d'opposition : Thraséa représente alors le dernier opposant potentiel à l'empereur. Nous en déduisons dès lors une portée politique, un véritable but et une explication, dégagés du récit historiographique de Tacite, explication qui n'était pas fournie par le biographe antique, selon qui ce meurtre s'explique uniquement par la nature de cet homme cruel. Si ce meurtre fait partie en un certain sens de la paranoïa courante chez les tyrans, que nous détaillerons par la suite, et ne rend pas pour autant cet acte moins cruel, il permet cependant une meilleure explication des événements.

Nous avons décidé d'approfondir l'exemple fourni par le chercheur en comparant ces récits à celui de Dion Cassius. Ce dernier évoque également, de la même manière que Tacite, le personnage de Thraséa : il s'opposa ouvertement à Néron²²⁸, ce qui lui valut de ne pas être apprécié par l'empereur. Cependant, Dion Cassius, lui, attribue la mort de Thraséa à sa place dans la société, puisqu'il était riche et vertueux, Néron ne l'aimait pas. Par cela, l'auteur de langue grecque se conforme plus à l'essentialisme de Suétone qu'à l'explication de Tacite qui relie le meurtre à une manœuvre politique pour écarter toute opposition. Ainsi il déclare : « ὁ δὲ δὴ Θρασέας καὶ ὁ Σωρανός, καὶ γένους καὶ πλούτου τῆς τε συμπάσης ἀρετῆς ἐς τὰ πρῶτα ἀνήκοντες, ἐπιβουλῆς μὲν αἰτίαν οὐκ ἔσχον, ἀπέθανον δὲ καὶ αὐτοὶ τότε, ὅτι τοιοῦτοι ἦσαν [...] »²²⁹ – « Quant à Thraséas et à Soranus qui, par leur naissance, leur richesse et par toute espèce de vertus, tenaient le premier rang, ils ne furent pas accusés de conspiration, mais ils périrent alors à cause de ces mérites mêmes »²³⁰. Nous en déduisons que, d'après lui, ce meurtre s'explique par la nature même de Néron, mauvaise ; ce dernier ne tue que par jalousie. Cet exemple nous a dès lors incitée à analyser davantage l'*Histoire Romaine* fournie par Dion Cassius, dans la suite de notre recherche, dans le but de déterminer si, lui aussi, aurait été mené par une visée essentialiste comme son prédécesseur biographe.

²²⁶ Tac., *Ann.*, XVI, 21-22.

²²⁷ CIZEK 1972, p. 197-199.

²²⁸ DC., LXI, 15.

²²⁹ DC., LXII, 26.

²³⁰ *Dion Cassius. Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. GROS 1866.

Avant d'analyser plus en détail Dion Cassius, nous avons observé, de la même manière, que le meurtre d'Agrippine est présenté chez Suétone comme un exemple de sa nature *essentiellement* mauvaise : ce meurtre n'a été motivé que parce que l'empereur était « excédé de voir sa mère exercer rigoureusement son contrôle et sa critique [sur Néron] » – « *Matrem facta dictaque sua exquirentem acerbis et corrigenstem* [...] »²³¹. Si Suétone rapporte que Néron a connu quelques remords par la suite, dans le même chapitre, il n'évoque cependant pas les explications que nous avons relevées chez Tacite, qui rapporte que Néron s'est justifié auprès de tous en assurant qu'Agrippine était un danger pour l'Empire²³². Sans ce détail, le matricide ne devient qu'un meurtre parmi d'autres commis « au hasard » par Néron, simplement par cruauté, tandis que chez Tacite il peut s'expliquer par une visée politique. Suétone ira même plus loin, comme nous l'avons évoqué, en accusant Néron d'inceste avec Agrippine : selon le biographe, cela ne fait aucun doute, ce n'est qu'un énième crime néronien. Sur ce point, Dion Cassius émet lui aussi des doutes, alors que l'auteur n'hésite en général pas à incriminer Néron, en effet il rapporte dans son *Histoire romaine* ces propos :

²³³ [...] ἀλλ' ἐκεῖνο μὲν εἴτ' ἀληθῶς ἐγένετο εἴτε πρὸς τὸν τρόπον αὐτῶν ἐπλάσθη οὐκ οἶδ' α· [...]. – La chose eût-elle lieu réellement, ou bien est-ce une calomnie à laquelle leurs mœurs ont donné naissance, je ne saurais le dire [...].

Cette dernière accusation permet à Suétone d'encore plus renforcer le portrait tyrannique du successeur de Claude – l'inceste faisant partie des caractéristiques du tyran, comme nous le verrons – et Dion Cassius, même s'il émet des doutes quant à l'inceste même avec Agrippine, il évoque une concubine qui lui ressemblait fort, donnant à cette relation un caractère incestueux, de sorte qu'il ne lave pas totalement Néron de cette accusation.

Ainsi il n'est pas surprenant de lire que Dion Cassius et Suétone accusent ouvertement Néron de l'incendie de Rome²³⁴ : selon eux, cela faisait partie de son caractère, de sa nature. Néron était à ce point mauvais qu'il a tout à fait pu mettre le feu à sa ville pour, par la suite, reconstruire celle-ci comme il le souhaitait (notamment avec son immense et extravagante *Domus Aurea*), alors que Tacite, lui, fait part de son incertitude²³⁵.

²³¹ Suet., *Ner.*, 34.

²³² Tac., *Ann.*, XIV, 11.

²³³ DC., LXI, 11 ; *Dion Cassius. Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. par GROS 1866.

²³⁴ Suet., *Ner.*, 38 ; DC., LXII, 16-18.

²³⁵ Tac., *Ann.*, XV, 38.

Nous voyons donc que Dion Cassius rejoint souvent le point de vue de Suétone, en expliquant tous les crimes de Néron par sa nature, même plus que par des actes motivés politiquement ou quelque autre raison. Néanmoins, à la différence de Suétone, il replace ces événements dans un cadre historique, d'une manière plus historienne comme Tacite, ce qui montre qu'il est touché par l'essentialisme de Suétone, probablement parce qu'il constitue l'une de ses sources, mais ce n'est pas l'intention même derrière son *Histoire romaine*, contrairement à l'hypothèse fournie à propos de Suétone et ses biographies d'empereurs. Les biographies suétoniennes contiennent une certaine touche d'essentialisme, tout en essayant de conserver un côté historique. Nous soumettons l'hypothèse qu'il est également possible que Dion Cassius ait ressenti cet essentialisme et qu'il l'ait repris comme moyen d'aggraver le portrait qu'il souhaitait dresser de Néron, dans sa propre œuvre : il aurait alors emprunté au genre biographique pour influencer son récit.

Nous souhaitons ensuite aborder le point de vue adopté par P. Duchêne qui discute des préoccupations principales de Suétone et de Tacite²³⁶. En effet, la chercheuse rapporte que la préoccupation majeure de Tacite est la vie politique romaine, tandis que Suétone prône un autre « filtre » : la mise en évidence du caractère du Prince. Cela rejoint, selon nous, exactement ce que nous disions à propos des auteurs en complétant la théorie de J. Gascoü précédemment. Chacun des deux auteurs aborde le récit de la vie de l'empereur Néron sous un angle différent – de même que Dion Cassius usera d'une autre manière de faire encore, tout en combinant les deux façons de faire de ses prédécesseurs. Chaque auteur a son propre « filtre », ce qui les rend uniques et ce qui influence également le portrait de l'empereur, qui devient dès lors unique à chaque auteur par les particularités de ceux-ci – tout en se recoupant dans un même portrait de l'empereur, ici devenu tyrannique.

Cette tendance à l'essentialisme a influencé largement la manière dont s'est constituée l'image des empereurs décrits dans la biographie de Suétone ou l'histoire de Dion Cassius pour la postérité. Si les empereurs ont fait preuve ne serait-ce que d'un peu de cruauté, de débauche ou ont été marqué par tout autre élément négatif, ils sont catégorisés « mauvais empereur » et leur nature est classée « mauvaise » dès le départ, comme nous le verrons encore dans un prochain point. Dès lors, certains empereurs se seraient efforcés de cacher cette nature déficiente dans les débuts de leur règne, mais elle était déjà bien présente, d'après Suétone. Citons l'exemple de Tibère, dont nous analyserons le portrait par la suite en comparaison avec

²³⁶ DUCHÊNE 2023, p. 237-266.

Néron et qui aurait caché sa vraie nature dans un premier temps lors de son règne²³⁷ et rappelons le passage évoqué dans l'introduction de ce point, qui fait mention aussi de la nature de Néron qui aurait d'abord été quelque peu « cachée ». Néron n'avait dès lors aucune chance : à cause de tant de hontes et de crimes, qui ont commencé si tôt, sa nature est déterminée comme mauvaise, peu importe les bonnes actions qu'il aurait pu mener à côté par la suite. Son essence fait qu'il est un des « mauvais » empereurs et Suétone s'applique à le prouver par nombre d'*exempla*, dont certains que nous avons dégagés pour le prouver, au cours du *De Vita Caesarum*. Il en va de même pour Dion Cassius, qui, bien qu'il n'écrive pas une biographie, nous semble avoir été inspiré par un certain essentialisme : tout acte de Néron est lié à sa nature, essentiellement mauvaise, et cela le pousse à renforcer toujours plus cet aspect par bon nombre d'exemples de crimes – quitte à les exagérer, comme nous l'avons vu dans un autre point, à l'accuser de tout et surtout à ne rapporter aucun fait positif accompli par l'empereur.

2. Le goût du romanesque

Nous avons auparavant évoqué que Suétone semblait adopter une apparence de neutralité dans son récit biographique, par sa mise en retrait dans son récit. Il nous semble important de rappeler que cette notion de « neutralité » n'existait pas encore pour les historiographes de l'époque antique, il s'agit d'un concept moderne : c'est pourquoi il est très délicat de l'appliquer à ces auteurs et il n'est pas question ici d'établir que ces auteurs étaient totalement ou non « neutres ». Ils n'essayaient pas de l'être en soi. Mais il s'agit de montrer que certains aspects dans leur œuvre, qui peuvent être en lien avec le concept moderne de la neutralité, auront un impact ultérieur sur l'image de l'empereur dont ils parlent.

Suétone catégorise et, s'il choisit de désigner explicitement Néron comme responsable de l'incendie de Rome, il reste généralement en dehors de son récit lorsqu'il rapporte les faits, il ne s'implique pas personnellement dans son récit en donnant son avis tel quel, d'où cette apparence d'impartialité – qui est notamment évoquée par A. Vigourt²³⁸. Cependant, nous devons rappeler de ne pas oublier de prendre en compte une pratique essentielle lors de l'analyse de Suétone : le choix de l'auteur dans les faits qu'il rapporte. En effet, lors de la rédaction de ses biographies, l'auteur décide quelle version des faits, en fonction de ses sources, il souhaite rapporter : par cela même, il perd toute impartialité, puisque – dans le cas de Néron, par exemple – il peut décider de rapporter uniquement les versions qui incrimineraient

²³⁷ Suet., *Tib.*, 42.

²³⁸ VIGOURT 2001, p. 105.

l'empereur, qualifié comme « mauvais » par nature, comme nous l'avons évoqué précédemment. Par opposition, Tacite, lui, rapporte régulièrement les différentes versions lorsqu'il n'est pas certain des faits, ce qui le rapproche plus d'un historien moderne, comparant les différentes versions et exposant ses doutes. Suétone cherche principalement à divertir, en offrant des petites anecdotes, curieuses et « pimentées » ; dès lors, cette décision de ne choisir qu'une version à offrir au lecteur ou à la lectrice rejoint selon nous cette volonté de divertissement : il n'y a qu'une version acceptable, dans le cas de Néron, le personnage est coupable, il est mauvais, aucun doute n'est possible. N'oublions pas également que le récit de Suétone est organisé selon les aspects positifs et négatifs des règnes des empereurs, ce qui, en soi, constitue une prise de position de la part de l'auteur, qui juge tel événement comme honteux, honorable, etc.

J. Gascoü a soutenu que Suétone a construit son récit de telle manière qu'il en est devenu un roman héroïque ou un roman noir²³⁹. Cela est perçu notamment dans le fait que Suétone rapporte régulièrement toutes sortes de présages et choisit les versions les plus romanesques. Pour mieux comprendre l'allusion au roman noir, il nous semble d'abord essentiel de rappeler en quoi ce dernier consiste, ce qu'a omis J. Gascoü dans son analyse. Le roman noir, né aux États-Unis au début du XX^e siècle, a été créé dans le but de dépeindre la réalité du pays à l'époque (crimes et mafias). Par la suite, il se développe et est caractérisé par des éléments tels que l'inscription dans une réalité sociale précise, un discours critique, un univers violent...²⁴⁰ Cette ressemblance, selon J. Gascoü²⁴¹, avec le genre du XX^e siècle apparaît dans les épisodes tels que les relations incestueuses entre Agrippine et Néron²⁴² et l'incendie de Rome²⁴³, qui sont, d'après nous, les épisodes où Suétone s'implique le plus dans son récit. Le chercheur n'a cependant pas explicitement analysé le lien entre ces épisodes et le roman noir, ce que nous essayerons dès lors de faire pour y voir plus clair. Suétone, comme nous l'avons dit précédemment, décide pour ces événements de ne rapporter qu'une seule version des faits, tandis que Tacite²⁴⁴, ainsi que Dion Cassius pour les relations incestueuses²⁴⁵, le contredisent et exposent les différentes sources et les problèmes posés quant au déroulement des événements. Nous voyons, en effet, une certaine ressemblance avec le genre moderne du roman

²³⁹ GASCOÜ 1984, p. 437.

²⁴⁰ BUREAU, FLON, FOUILLEN, *et al.* (éd.) 2005, p. 6814-6816, s. v. Roman.

²⁴¹ GASCOÜ 1984, p. 441-444.

²⁴² Suet., *Ner.*, 28.

²⁴³ Suet., *Ner.*, 38.

²⁴⁴ Tac., *Ann.*, XIV, 2 ; XV, 38.

²⁴⁵ DC., LXI, 11.

noir : l'univers dans lequel évoluent les Romains sous Néron est violent, cela ne fait pas de doute. Suétone, en tant qu'auteur, se positionne alors et critique l'empereur : il expose les bons et les mauvais aspects de ce règne, et il n'hésite pas à l'accuser de ces deux événements, dont l'un est le plus marquant dans l'histoire du règne néronien, en choisissant les versions les plus romanesques, c'est-à-dire ici les plus noires.

En ce qui concerne les présages, Suétone a, en effet, une certaine propension à rapporter toute sorte de présages dans sa biographie des Césars, notamment dans celle de Néron, comme nous l'avons relevé²⁴⁶. Cependant, d'après nous, ces présages ne sont pas dans le récit suétonien simplement pour divertir et transformer le récit en roman, comme le suggère J. Gasco. D'après notre observation, ces présages apportent, dans le cas de Néron, une dimension encore plus noire au récit, puisqu'ils sont toujours funestes à l'égard de l'empereur. Chaque présage ne fait que prouver que le jeune empereur actuel ne devrait plus être empereur et est mauvais : si, du point de vue historique, ces présages n'apportent pas grand-chose de concret, ils permettent assurément de renforcer l'image du « mauvais » empereur qu'aurait incarné Néron d'un point de vue historiographique. Nous pouvons observer également que Tacite et Dion Cassius rapportent eux aussi des présages. Les présages ne sont pas un fait inhabituel dans le récit des auteurs antiques, quand on connaît bien les textes antiques. Et pour mieux comprendre l'importance et l'utilité de ces présages, nous avons décidé d'en réexpliquer le rôle dans l'Antiquité romaine. Comme l'explique A. Vigourt dans son ouvrage sur les présages impériaux, le fait de les rapporter n'est pas une innovation du I^{er} siècle ap. J.-C. et la chercheuse les a particulièrement bien définis, c'est pourquoi nous renvoyons à son ouvrage²⁴⁷. Elle affirme avant tout que la mise en scène de présages n'est pas utilisée pour le divertissement du public²⁴⁸, comme nous l'avons suggéré.

Les présages nous paraissent des détails dans le récit de faits historiques, ils pourraient sembler peu essentiels et nuisant à la qualité historique des œuvres des historiographes. Cependant, ces présages occupaient une place essentielle chez les Romains et nous les relevons comme un des moyens bien établis pour les auteurs de montrer, dans notre cas, comment et pourquoi l'empereur était « mauvais », grâce à ces présages divins, sans pour autant que les auteurs s'impliquent eux-mêmes en dénonçant les actes qu'ils rapportent. Cette hypothèse est

²⁴⁶ Suet., *Ner.*, 4 ; 36 ; 40 ; 46 ; 56

²⁴⁷ VIGOURT 2001, p. 85-97.

²⁴⁸ VIGOURT 2001, p. 104.

corroborée par A. Vigourt²⁴⁹, qui suggère en effet que les présages permettaient aux auteurs de dénoncer ou louer certaines personnes ou actes tout en restant en dehors de leurs récits. Suétone en rapporte, ainsi que Dion Cassius, mais Tacite également : il met en scène toutes sortes de présages notamment pour l'année 59 et à la suite de la mort d'Agrippine, et ces présages permettent en réalité de montrer la colère des dieux envers Néron, d'après nous, puisque Néron a commis l'acte impardonnable du matricide, il se montre impie, donc les dieux frappent de leur colère toute la ville. La chercheuse relève plus précisément l'épisode de l'éclipse solaire lors des funérailles d'Agrippine : d'après elle, cela montre que le dieu solaire Apollon – favori de Néron – et dieu purificateur n'a pas supporté non plus ce crime et ne le pardonne pas à l'empereur, il est trop impie – concept que nous aborderons davantage dans la suite de notre étude. Nous considérons cette hypothèse comme très intéressante et valide : Tacite ne place jamais rien au hasard dans ses récits, les procédés que nous avons déjà relevés le prouvent, il nous semble tout à fait plausible que la mention de cette éclipse ait pour effet de souligner le mécontentement des dieux et dès lors l'accusation portée à l'égard du personnage impie qu'incarne le jeune empereur. La chercheuse P. Duchêne a également analysé les présages présents dans les récits de Suétone et Tacite, pour les récits impériaux : celle-ci rapporte que leur présence n'est pas étonnante, puisque ils constituaient la matière des annales des pontifes – l'une des premières formes d'écriture de l'histoire romaine – et donc, cela devait être attendu dans le récit historique pour le lecteur ou la lectrice²⁵⁰. Cela confirme alors ce que nous affirmions : les présages font partie de la manière dont les historiens construisaient leur histoire, manière qui diverge de notre manière moderne, mais ne les rend donc pas pour autant moins historique – il s'agit dès lors d'être prudent lors des lectures et d'observer ce qu'apportent ces présages au récit et quel est leur rôle dans ces récits.

À la suite de cette analyse sur l'auteur biographe et les présages, nous proposons d'élargir la théorie du roman noir à Tacite. Selon nous, le récit de Tacite, aussi, aurait des airs de roman noir. En effet, l'auteur des *Annales* a la réputation d'être pessimiste, nous l'avons évoqué dans la partie heuristique de cette étude : ce penchant pessimiste de l'auteur fait qu'il porte un regard tragique et pessimiste sur son époque et la société qu'il dépeint. Cela se traduit par l'emploi de nombreux procédés que nous avons analysés : théâtralité, contrastes, vocabulaire... Si Tacite rapporte différentes versions des événements, il rapporte d'autres événements avec une grande théâtralité, ce qui impacte aussi son histoire. Avec de telles caractéristiques, il rejoint Suétone

²⁴⁹ VIGOURT 2001, p. 105.

²⁵⁰ DUCHÊNE 2023, p. 125-172.

et la théorie du roman noir : univers et personnages violents, ambiance sombre, etc. Les deux se différencient alors par les effets qui découlent de cette atmosphère : Suétone peut tendre à choisir les versions les plus romanesques, quand Tacite, lui, rend plus dramatique la mise en scène des événements. Enfin, Dion Cassius, lui aussi, selon nous, met en scène un univers semblable, empreint de noirceur et de criminalité à sa manière.

La conséquence de cet aspect romanesque, mentionne le chercheur à l'origine de cette théorie sur Suétone, serait que le côté historique se perd : le récit devient plus extravagant, voire plus chimérique lorsqu'il se complet à rapporter ces présages, d'après lui. Nous estimons qu'affirmer que le côté historique de ces œuvres se perd, comme l'affirme J. Gascou, est un peu exagéré, selon nous. Certes, les récits antiques étudiés dans cette recherche ont tendance avoir un côté romanesque, théâtral, plus que les textes historiques d'aujourd'hui. Nous renvoyons encore aux explications apportées dans la partie heuristique de cette recherche : en effet, ces trois auteurs ont en commun, et cela est lié à leur époque, de concevoir et d'écrire l'histoire comme une « comédie humaine », alternant entre épisodes dramatiques, épisodes romancés, discours, dangers²⁵¹... Cela influence la manière de rapporter les événements et les comportements des protagonistes de leur histoire, puisqu'écrire l'histoire devient plus un art (qu'une science). C'est là que réside la complexité de ces textes antiques : les historiographes de l'époque n'avaient pas les mêmes critères que de nos jours, leurs récits ne peuvent donc pas se lire selon nos critères modernes. Mais nous estimons que cela n'enlève pas *tout* le côté historique même de ces œuvres, puisque, à l'époque, elles étaient considérées comme historiques : ces auteurs rapportent malgré tout l'histoire de leur période. De plus, nous l'avons expliqué, les présages, selon notre conception moderne, seraient des chimères, mais d'après les auteurs antiques, ils étaient nécessaires à leur récit, à l'histoire qu'ils rapportaient, ce n'était pas un simple détail pour le plaisir de raconter et pour divertir, mais ils faisaient bel et bien partie de leurs croyances/pratiques : d'après nous, cela constitue, pour la postérité, un aspect qui renforce l'image négative de Néron car ils ancrent le personnage dans un univers sombre – qui peut être donc considéré comme un procédé parmi d'autres –, mais ça ne rend pas moins les œuvres antiques historiques à proprement parler car les auteurs ne les ont pas placés dans leurs récits pour divertir, mais pour contribuer à certains effets (ici, principalement pour renforcer la mauvaise image de Néron).

²⁵¹ MARTIN, GAILLARD 1990, p. 109.

Selon nous, ce qui rend moins « historique » l'œuvre de Suétone réside plus dans le fait qu'il s'agisse d'une biographie divisée en deux parties, positive et négative, le poussant à ne pas écrire totalement chronologiquement et qu'il ne présente pas, comme Tacite, les différentes versions possibles des événements, préférant celles qui incriminent Néron, comme nous l'avons évoqué précédemment, et moins dans le fait de créer un univers sombre et inquiétant – cet univers existe chez Tacite aussi alors qu'il présente les diverses versions des faits. Apportons à nouveau la précision, comme P. Duchêne nous le rappelle²⁵², que Suétone ne construit pas ses récits de manière chronologique, mais en deux parties et avec une alternance de parties chronologiques (*per tempora*) et de parties catégorielles (*per species*), lui-même l'explique dans sa biographie sur Auguste :

²⁵³*Proposita uitae eius uelut summa, partes singillatim neque per tempora sed per species exsequar, quo distinctius demonstrari cognoscique possint.* – J'exposerai le plan de sa vie dans les grandes lignes, les parties une à une et non pas chronologiquement mais par catégories, afin qu'elles puissent être exposées et connues plus distinctement.

J. Gascou l'évoquait et la chercheuse P. Duchêne le reconfirme²⁵⁴ – tout comme nous le pensons : cette manière d'organiser le récit a pour conséquence que certains faits sont relatés à plusieurs reprises. Cependant, la chercheuse affirme que ces biographies de Suétone comportent en réalité bien une certaine chronologie, qui est cachée par l'organisation différente choisie par l'auteur : « beaucoup d'entre elles signalent en effet un basculement vers le pire »²⁵⁵. Nous rejoignons l'affirmation de P. Duchêne : au vu de nos recherches et de ce que nous avons déjà établi sur l'auteur antique du *De Vita Caesarum*, cette idée de chronologie allant progressivement vers le pire nous semble tout à fait pertinente : cette conception peut d'ailleurs être appliquée au règne de Néron, pour lequel il est souvent dit qu'une période « bonne » a eu lieu avant la décadence qui a suivi ce quinquennium – décadence généralement située après la mort d'Agrippine d'après le récit de Suétone. Cette dégradation de mal en pis, selon nous, peut porter en effet préjudice à l'œuvre du biographe, en tant qu'œuvre historique : s'il ne s'agissait que d'une œuvre totalement organisée par catégorie, cela poserait moins de problème ; mais puisque Suétone allie chronologie et catégorisation, cela pose certains problèmes de logique et de compréhension, comme nous l'avons relevé et l'a appuyé également P. Duchêne récemment.

²⁵² DUCHÊNE 2023, p. 237-266.

²⁵³ Suet., *Aug.*, 9.

²⁵⁴ GASCOU 1984, p. 390-437 ; DUCHÊNE 2023, p. 237-266.

²⁵⁵ DUCHÊNE 2023, p. 237-266.

Il s'agit donc de lire avec prudence les différents récits des historiens et de dégager les possibles effets ou influences que les auteurs ont pu subir dans leur récit des événements, pour ensuite essayer de dégager les faits réels, comme nous le faisons au cours de cette étude historiographique et comme le font les chercheurs et chercheuses se penchant sur le côté plus historique. Néanmoins, nous considérons que, d'un point de vue historiographique, cette théorie de J. Gascou est intéressante car elle permet de dégager un effet et, pour ce qui est de noircir l'image de Néron dans la tradition historiographique, Suétone, Tacite et Dion Cassius y parviennent avec succès : univers violent, personnage violent et coupable, présages eux aussi parfois très noirs... Cela forme un ensemble très sombre, auquel il faut ajouter les divers effets apportés par chaque auteur en plus, et c'est cette atmosphère sombre qui se transmettra alors à travers l'imaginaire populaire concernant le dernier Julio-Claudien. Cela étant dit, nous formulons l'hypothèse que cette théorie du roman noir peut s'appliquer à chaque auteur rapportant l'histoire de Néron. Et cela, d'après nous, s'explique simplement par le but poursuivi par ces auteurs antiques au-delà de leur œuvre : Néron, pour eux, appartient à la catégorie des « mauvais » empereurs ; pour cette raison, ils s'appliquent par divers procédés à accentuer son image de tyran, cruel, impie, criminel... Nous avons abordé ces procédés et en verrons davantage par la suite : nous estimons dès lors que cette atmosphère qui entoure Néron et cet univers noir qui caractérise les années de son règne ne sont qu'un procédé supplémentaire ajouté à la liste des procédés mis en place par les auteurs, puisqu'il est présent chez les trois auteurs et non seulement chez Suétone. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y eut pas de crimes ou de noirceur lors de son règne, mais que les auteurs se sont efforcés d'accentuer, tout au long de leur récit, cet univers sombre dans le but de renforcer cette idée que le jeune empereur n'était qu'un tyran. Et cette volonté rapproche davantage leur récit du roman, comme y contribuent d'autres effets, mais n'enlèvent pas le côté historique de l'œuvre.

L'IMPIÉTÉ RELIGIEUSE : UN THÈME DE FOND PARMI LES TECHNIQUES D'ÉCRITURE

Nous avons observé que Tacite et Suétone évoquaient tous deux l'attitude de Néron à l'égard de la religion romaine traditionnelle. Ce dernier méprise la religion traditionnelle et toutes les autres religions – « *Religionum usque quaque contemptor* [...] »²⁵⁶ –, à l'exception du culte d'une déesse syrienne, selon Suétone, mais il finira par la souiller également. Du point

²⁵⁶ Suet., *Ner.*, 56.

de vue romain, D. S. Erker²⁵⁷ nous rappelle qu'il s'agissait d'un culte étranger, et par conséquent d'une déviance. Cette information nous permet de comprendre pourquoi cet aspect est d'ailleurs placé dans la partie négative du portrait biographique de l'empereur par Suétone : il ne fait aucun doute que l'impiété du dernier Julio-Claudien entache sa réputation.

Nous avons relevé que Tacite, lui, n'était pas aussi explicite à ce sujet ; néanmoins, il laisse entendre que Néron ne respecte pas la tradition sacrée romaine au cours de plusieurs événements. Il se baigne notamment dans la source Marcia, considérée sacrée : dès lors, en s'y baignant, l'empereur l'aurait souillée – « [...] *uidebaturque potus sacros et caerimoniam loci corpore loto polluisse* [...] »²⁵⁸ (« et l'on croyait qu'ayant baigné son corps il avait profané la source sacrée et le caractère sacré du lieu »). L'empereur manifeste également du mépris envers les obligations rituelles et les fêtes traditionnelles, alors que, rappelons-le, tout empereur tient dans ses mains le pouvoir religieux, en plus du pouvoir militaire et politique²⁵⁹ : citons le prétexte d'une fête religieuse qu'il avance pour inviter Agrippine, afin de l'assassiner²⁶⁰.

Cependant, D. S. Erker et J. Scheid²⁶¹ ont relevé que d'autres sources matérielles – par exemple, les Actes des Frères Arval – nous prouvent que Néron a perpétué les pratiques religieuses à la suite des autres empereurs. Il faut par conséquent être prudent en lisant les propos des auteurs, qui ne correspondent pas toujours précisément à la vie religieuse de l'époque : il est possible que Néron n'ait parfois pas pratiqué certains rituels, ou dédaigné certaines pratiques, mais cela ne veut pas dire qu'il n'a pas perpétué la plupart des pratiques religieuses romaines. N'oublions pas que ces propos au sujet d'un empereur impie de la part des auteurs contribue à l'élaboration du portrait monstrueux de Néron.

La persécution des chrétiens témoigne également du mépris que Néron portait aux autres religions. Qu'ils aient été responsables ou non de l'incendie de Rome²⁶², nous avons constaté que Tacite était le seul auteur à établir un lien entre leur persécution et cette catastrophe, à la suite de laquelle Néron les aurait choisis comme bouc-émissaires pour tenter de se disculper –

²⁵⁷ ERKER 2013, p. 118.

²⁵⁸ Tac., *Ann.*, XIV, 22.

²⁵⁹ WATTEL 1998, p. 54-55.

²⁶⁰ Tac., *Ann.*, XIV, 4 ; il s'agissait des fêtes de Minerve, célébrées le 19 mars, jour prétendu de la naissance de Minerve. Leur nom, Quinquatries, vient du fait qu'elles avaient lieu le cinquième jour après les Ides.

²⁶¹ ERKER 2013, p. 131 ; SCHEID 2002, p. 517-534.

²⁶² Pour de plus amples informations, cf. CIZEK 1972, p. 187-191 ; CIZEK 1982, p. 306-308 ; BEAUJEU 1960, p. 72-77 ; SHAW 2015, p. 1-28.

bien que la base de leur inculpation aurait été de pratiquer une religion étrangère²⁶³. Tacite lui-même traite la religion chrétienne de « *exitiabilis superstitio* »²⁶⁴ (« vénération pernicieuse »), de même que Suétone la qualifie de « *superstitio noua ac malefica* »²⁶⁵ (« culte nouveau et nuisible »). Dans tous les cas, cet épisode renforce l'image d'un empereur cruel et sans pitié. Toutefois, d'après nos recherches, nous pouvons affirmer qu'en persécutant les chrétiens, Néron agit dans le but de préserver la religion traditionnelle romaine. En effet, tout adhérent à une religion autre que celle pratiquée par les Romains était considéré comme une menace envers l'ordre romain : s'ensuivait alors exécution ou expulsion, comme en fait mention S. D. Erker²⁶⁶. Dans ce cas, l'exécution des chrétiens pourrait être considérée comme un des seuls aspects positifs du règne de Néron, d'après les auteurs de l'Antiquité, comme nous en avons conclu d'après nos recherches et cela est appuyé également par J. Gascou²⁶⁷ ; bien que la cruauté dont il a fait preuve dans leur persécution ait fini par l'emporter, particulièrement auprès des auteurs chrétiens dans la postérité. À l'époque, déjà, les auteurs antiques semblent d'avis qu'il s'était montré *trop* cruel ; par la suite, les auteurs chrétiens considéreront Néron comme la figure de l'Antéchrist en raison de cet événement, et donc contribueront à établir définitivement un portrait monstrueux, impie et tyrannique de l'empereur.

Dans son article sur l'impiété chez les mauvais empereurs, F. Van Haeperen²⁶⁸ rappelle que la piété romaine comprend aussi le respect des devoirs traditionnels, donc envers ses proches, l'État et les dieux. Nous pouvons dès lors affirmer que Néron se compromet déjà en se tournant vers un culte étranger et en souillant certaines traditions sacrées pour les Romains. En outre, nous pouvons voir que le dernier empereur de la *gens Iulia-Claudia* fait preuve d'impiété par les relations qu'il entretient avec ses proches : assassinat de sa propre mère, empoisonnement de son demi-frère, mort de Poppée... Néron ne respecte pas ses proches, au contraire il devient une menace pour son entourage, et cela s'avère être une grande impiété dans le monde romain. De plus, suite à la mort d'Agrippine, l'empereur fait appel à des pratiques relevant de la *superstitio*²⁶⁹ : la *superstitio* consiste à croire que les dieux sont mauvais et tyranniques, créant alors un sentiment d'angoisse, et cette angoisse mène à tous les excès, nous

²⁶³ WANKENNE 2001.

²⁶⁴ Tac., *Ann.*, XV, 44.

²⁶⁵ Suet., *Ner.*, 16.

²⁶⁶ BUCKEY, DINTER (éd.) 2013, p. 126-128.

²⁶⁷ GASCOU 1984, p. 732.

²⁶⁸ VAN HAEPEREN 2005.

²⁶⁹ Suet., *Ner.*, 34.

mentionne J. Scheid²⁷⁰, comme nous voyons Néron s’y appliquer. Selon la tradition romaine, la bonne attitude envers la *religio* serait de penser que les « dieux sont bons et respectent les règles du code social de la cité »²⁷¹ : dès lors, nous voyons comment Néron, ayant commis un crime, a peur des conséquences et essaie par tous les moyens de réparer cela, mais en tombant dans la *superstitio*. Les rumeurs de relations incestueuses avec Agrippine, dont nous avons déjà parlé et parlerons encore par la suite, illustrent elles aussi l’impitié de l’empereur : l’inceste constitue un grand sacrilège aux yeux de la *pietas* romaine. Tout comme, selon Suétone et Dion Cassius, avoir provoqué l’incendie de Rome consiste une énième impiété, en causant du mal – le plus grand mal – à sa cité²⁷².

Enfin, certains chercheurs et certaines chercheuses modernes ont établi un lien entre les débauches du banquet de Tigellin, les mariages homosexuels de Néron et le culte de Mithra²⁷³. Selon eux, ces deux mariages homosexuels s’inscriraient dans les rites du culte oriental dédié à Mithra ou Cybèle par certaines particularités qu’ils présentent²⁷⁴. Suétone, selon les chercheurs et chercheuses, se serait trompé de nom et appellerait le premier mari « Doryphore », autrement dit « porte-lance » : attribut d’un des ministres du culte de Cybèle. Par la suite, Sporus, second époux, est castré, comme le sont les prêtres de Cybèle. En plus de cela, Sporus est surnommé « *nymphus* » après son mariage, terme renvoyant aux rites d’initiation du mithriacisme : le futur initié est appelé *nymphus* et son mari Mithra lui-même. Quoi qu’il en soit, nous pouvons avancer que, si des mariages ont eu lieu dans le cadre des rites du mithriacisme, ces rites sont étrangers à Rome, ils sont dès lors impies. Si ce n’est pas le cas, nous relevons qu’ils ne sont le fait que des débauches et de la dépravation de l’empereur et sont dès lors contraires aux normes de l’époque. Et donc, l’une ou l’autre explication ne peut apporter un éclairage positif au portrait néronien pour les auteurs de l’époque, selon nous. En outre, rappelons que Néron se serait fait passer pour une femme lors de relations sexuelles avec son nouveau mari : les pratiques homosexuelles actives étaient très mal vues à l’époque romaine, comme nous l’avons expliqué précédemment dans notre étude, donc l’empereur ne fait qu’ajouter du criminel à ses actions. Quelles que soient les circonstances de ces mariages, ou même qu’ils aient eu lieu ou non historiquement parlant, ils constituent – ou leur possible existence constitue – une infamie de la part de l’empereur, et donc une honte pour l’Empire lui-

²⁷⁰ VAN HAEPEREN 2005 ; SCHEID 1998, p. 23-24.

²⁷¹ SCHEID 1998, p. 23-24.

²⁷² GASCOU 1984, p. 728.

²⁷³ Pour de plus amples informations, cf. ALLEN, BARNETT, BEATY, *et al.* 1962, p. 99-107 ; BRADLEY 1978, p. 154-165 ; CIZEK 1972, p. 209-212 ; CIZEK 1982, p. 349-355.

²⁷⁴ SALLES 2019, p. 118-19.

même, ce qui entraîne dès lors une image négative de l'empereur élaborée dans la tradition historiographique antique.

Les Romains accordant une place essentielle à la religion dans leur vie, cette image d'un empereur impie et irrespectueux de leur culte décrite par les auteurs renforce d'après nous davantage l'idée que le prédécesseur de Galba ne représentait pas un bon empereur. Il ne pouvait pas être « bon », s'il adoptait cette attitude vis-à-vis de leurs valeurs traditionnelles. Nous avons précédemment établi que Néron, selon les auteurs antiques, avait négligé ses fonctions politiques et militaires d'empereur à cause de son amour de la scène ; par l'ajout de ce dernier point, nous pouvons affirmer que l'empereur néglige également sa dernière fonction : religieuse. En conséquence de cela, il n'accomplit donc aucun de ses devoirs : c'est un mauvais empereur, d'après le portrait dressé, à tous points de vue.

CHAPITRE III : LE CONCEPT DE TYRAN : DES ORIGINES GRECQUES À LA FIGURE DE NÉRON

Il a été assez vite établi à l'époque que le dernier représentant des Julio-Claudiens fut un tyran. Les auteurs de l'Antiquité ont fait en sorte de le caractériser comme tel ainsi que la postérité – jusqu'à ce que les chercheurs et chercheuses modernes décident de rétablir la vérité, principalement d'un point de vue historique. Lors de notre recherche d'un point de vue historiographique, nous avons pu observer que certaines caractéristiques attribuées à Néron correspondent à des traits attribués à d'autres empereurs ou d'autres personnes accusés de tyrannie. Nous avons dès lors décidé de retourner aux origines de ce concept de « tyran », en Grèce, pour en dresser les caractéristiques et observer certains portraits grecs de personnages qualifiés de « tyrans », pour ensuite observer ces personnages « tyranniques » dans les œuvres latines précédant Néron et voir l'évolution qu'a subie ce concept pour en arriver à Néron. Dans la suite de cette recherche, nous partirons d'une étude déjà réalisée sur les caractéristiques tyranniques de Néron pour l'approfondir et pour poursuivre en analysant les traits principaux qui caractérisent des figures tyranniques grecques, pour ensuite comparer Néron à d'autres tyrans de l'histoire antique ainsi qu'aux autres empereurs classés comme « mauvais » chez Suétone, afin d'observer si certains traits liés à la tyrannie n'auraient pas été projetés sur Néron dans le seul but de ternir davantage son image et de le faire rentrer dans le carcan du tyran type.

LES TOPIQUES TYRANNIQUES CHEZ NÉRON, DES ORIGINES GRECQUES

Nous partirons des rapprochements, relevés par L. Lefebvre, des *topoi* grecs observés chez Néron et évoqués également par P. Duchêne, pour ensuite retourner aux sources grecques afin d'analyser quelques portraits de tyrans. Pour les Grecs, le tyran représente l'antithèse de la *polis* ; pour les Romains, de l'humanité, annonce D. Lanza dans son ouvrage sur le tyran²⁷⁵ : nous en déduisons alors qu'il est compréhensible que Néron soit dépeint avec une telle noirceur. Les Romains ont en réalité repris les *topoi* grecs de la tyrannie pour les appliquer à leur propre monde.

La tyrannie, dans la Grèce antique, s'associe généralement au besoin de priver l'État de ses grands hommes : la cruauté de Néron envers l'élite et le Sénat romains apparaît dès lors

²⁷⁵ LANZA 1997 ; LEFEBVRE 2017, p. 140 ; DUCHÊNE 2023, p. 173-236.

comme un motif typique de la figure du tyran. J. Gasco et L. Lefebvre²⁷⁶ nous rappellent que, chez Aristote ou Platon²⁷⁷, la mise à mort des élites constitue une composante majeure de la figure du tyran. Nous avons dès lors recensé chez les auteurs romains quelques passages où il est mentionné que Néron fait assassiner des membres de l'élite sénatoriale²⁷⁸. Par extension, la cruauté, de manière générale, est associée à la figure du tyran, annonce J. R. Dunkle²⁷⁹, dans la rhétorique politique romaine et dans l'historiographie de la fin de la République et du début de l'Empire : nous avons mentionné tout au long de cette étude de nombreux exemples de la cruauté de Néron dans les textes antiques.

À cette composante s'adjoint souvent celle du règne des criminels, annonce L. Lefebvre²⁸⁰ : l'entourage du tyran au pouvoir est constitué de personnes malveillantes et influençant davantage ledit tyran dans une mauvaise voie. Nous avons donc pensé au personnage de Tigellin pour le cas néronien : tous les auteurs soulignent sa très mauvaise influence, notamment avec le récit du banquet qu'il organise en 64, au cours duquel des excès, débauches et violences sans nom sont commis²⁸¹. Un autre exemple auquel nous avons pensé est le passage de Tacite dans lequel ce dernier rapporte que Tigellin devient de plus en plus influent et qu'il manipule Néron pour le pousser à commettre des meurtres ou d'autres crimes²⁸². Ce passage montre bien l'influence d'une personne malveillante dans l'entourage de l'empereur, mais permet aussi de représenter Néron comme une personne faible et facilement manipulable – encore de quoi ternir son image un peu plus.

Le topos de l'impiété fait partie des grandes caractéristiques du tyran. Ce trait, nous l'avons observé, est présenté à de nombreuses reprises pour compléter la figure du tyran Néron. Nous avons déjà expliqué en quoi Néron représentait un tyran impie. Ce dernier pille les temples, urine sur une statue de déesse syrienne, pratique la magie, se baigne dans l'eau sacrée de la source Marcia²⁸³... En outre, rappelons que Néron se sert des fêtes religieuses²⁸⁴ pour inviter Agrippine et l'assassiner, comme nous l'avons déjà évoqué : le matricide, déjà crime

²⁷⁶ LEFEBVRE 2017, p. 140 ; GASCOU 1984, p. 738.

²⁷⁷ Plat., *Rsp.* VIII 567b-c ; *Gorg.* 510b ; Arstt., *Pol.* V 1313a.

²⁷⁸ Suet., *Ner.*, 36-37 ; Tac., *Ann.*, XVI, 17 ; XVI, 21 ; DC., LXII, 19 ; LXIII, 17.

²⁷⁹ DUNKLE 1971, p. 13.

²⁸⁰ LEFEBVRE 2017, p. 140-141.

²⁸¹ DC., LXII, 15 ; Tac., *Ann.*, XV, 37.

²⁸² Tac., *Ann.*, XIV, 57.

²⁸³ Tac., *Ann.*, XV, 45 ; Suet., *Ner.*, LVI ; Plin., *HN*, XXX, 6 ; Tac., *Ann.*, XIV, 22.

²⁸⁴ Tac., *Ann.*, XIV, 4 ; il s'agissait des fêtes de Minerve, célébrées le 19 mars, jour prétendu de la naissance de Minerve. Leur nom, Quinquatres, vient du fait qu'elles avaient lieu le cinquième jour après les Ides.

profanateur, se voit redoubler d'impiété. Cela en plus du meurtre de Britannicus et de Poppée, ses proches, qu'il aurait dû protéger selon la *pietas* traditionnelle. Cette impiété renforce l'image du tyran qui ne se soucie ni du peuple ni de ses traditions, comme cela était déjà le cas, par ailleurs, pour Néron lorsqu'il montait sur scène lors de ses performances artistiques.

L'inceste constitue par ailleurs une autre caractéristique du personnage tyrannique et une impiété de plus²⁸⁵ : Néron lui-même est accusé de ce crime²⁸⁶. Si le doute subsiste quant à la véracité de ces faits, déjà chez les auteurs antiques²⁸⁷, ces derniers n'hésitent en tout cas pas à l'évoquer, puisque cela contribue à construire davantage la figure tyrannique de l'empereur Néron. Qu'il ait entretenu des relations incestueuses ou non, c'est un tyran, selon les auteurs, donc ce fait est probable.

Nous voyons donc que Néron est accusé de tous les crimes possibles ; il devient alors l'un des pires tyrans de l'histoire antique. Néanmoins, le portrait de Néron, comme nous l'avons annoncé, ressemble davantage à une somme d'actes et de comportements négatifs à l'image de ses prédécesseurs, qu'à un tableau des actions réellement commises par Néron, nous l'avons observé dans nos recherches et cela est appuyé notamment par L. Lefebvre²⁸⁸.

ORIGINES DU TERME ET TYRANS DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

La mention de tyrans est attestée dans le monde grec à partir du VII-VI^e siècle av. J.-C. Ce terme, comme de nombreux termes et concepts politiques, a été inventé par translittération du grec au latin²⁸⁹. Le mot *tyrannos* apparaît pour la première fois dans le récit d'Archiloque (VII^e siècle av. J.-C.), à propos de Gygès, qui aurait été le premier tyran à usurper le pouvoir royal à Sardes (687-659 av. J.-C.). Ce terme viendrait donc de Tyrrha, ville de Lydie, où était né Gygès ; mais l'origine du mot est encore discutée de nos jours car certains estiment qu'il s'agit d'un mot dérivant d'inscriptions hiéroglyphiques et non d'origine grecque²⁹⁰. Plus tard, il est employé de manière ambiguë chez Hérodote, pour désigner à la fois le roi et le tyran : les limites étaient encore assez floues entre les deux. Mais peu après, Thucydide, vers 400 av. J.-C., apporte une distinction claire entre les deux, qui perdurera : le *tyrannos* (originaire d'une

²⁸⁵ CHARLES 2014, p. 681.

²⁸⁶ Suet., *Ner.*, 28.

²⁸⁷ DC., LXI, 11 ; Tac., *Ann.*, XIV, 2.

²⁸⁸ LEFEBVRE 2017, p. 179.

²⁸⁹ PANOU, SCHADEE (éd.) 2018, p. 11.

²⁹⁰ HYDE 2018, p. 12-13.

cité grecque) est celui qui s'est emparé du pouvoir, tandis que le *basileus* (qui peut être étranger) est celui qui a obtenu sa position de représentant de pouvoir par la loi, de manière légale²⁹¹. Nous verrons qu'Aristote a essayé de nuancer cette définition.

Dans notre recherche, nous avons décidé de nous centrer sur quelques tyrans de l'époque classique par souci de brièveté, nous citons dès lors l'ouvrage de Cl. Mossé pour plus d'informations sur les tyrans de l'époque archaïque. Nous pouvons résumer cependant la situation en affirmant que, si peu de choses sont connues sur les tyrans de cette époque, les recherches montrent qu'il existe des traits communs entre tous ces tyrans. Le tyran, cela est bien établi, est un usurpateur qui prend la place des institutions anciennes : suite à cela, il peut être soit un magistrat qui transforme peu à peu son pouvoir légitime en une tyrannie (comme Thrasyboulos de Milet), soit un homme nouveau qui s'empare du pouvoir par ruse ou force et chasse les personnes qui étaient auparavant au pouvoir dans la cité (comme Pisistrate). Quoiqu'il en soit, d'après les recherches de Cl. Mossé²⁹², le tyran est presque toujours un « démagogue », c'est-à-dire qu'il prend appui sur le démos contre l'autorité en place. Certains autres traits sont également partagés par tous les tyrans : la mise en place de grands travaux, une politique extérieure active et le mécénat au cours de leur règne.

LES TYRANS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Il est essentiel, avant tout, de replacer les tyrans dans le contexte historique de leur période. La Grèce était libre et avait mis en place un régime constitutionnel, lorsque les guerres médiques débutèrent, entraînant des complications. Nous observons donc un contexte de crise, comme c'était le cas à l'époque archaïque, quand la tyrannie réapparaît au IV^e siècle. Cependant, le contexte de ces crises est différent et l'issue de ces tyrannies l'est également : si auparavant, elles semblaient constituer une étape « naturelle », nécessaire, dans le développement de la *polis*, cette fois, les tyrannies, nous déclare Cl. Mossé²⁹³, sont l'expression d'un déséquilibre – moral, social et politique.

De plus, à cette époque, nous pouvons observer que la littérature politique est florissante, ce qui nous permet de mieux examiner la figure du tyran. Avant d'analyser les portraits que nous ont laissés les auteurs grecs, nous présenterons rapidement ces derniers pour mieux situer

²⁹¹ PARKER 2007, p. 15.

²⁹² MOSSÉ 1969, p. 89-131.

²⁹³ MOSSÉ 1969, p. 131.

leurs œuvres et leurs idées. À l'époque classique, le genre historique se développe avec Hérodote, considéré comme le « père de l'histoire »²⁹⁴, comme nous le verrons. La pensée politique imprègne les œuvres des auteurs de cette époque et, surtout, cette pensée politique est animée par un courant royaliste, rappellent J. de Romilly et Cl. Mossé²⁹⁵. Nous estimons dès lors que cette pensée aura comme conséquence que le tyran incarne la figure antagoniste de ce à quoi aspirent les citoyens, cela pourra dès lors amener les auteurs à noircir les portraits des tyrans dont ils parlent, pour démontrer le danger de la tyrannie et du tyran (comme le feront plus tard Tacite, Suétone et Dion Cassius, que nous avons déjà analysés). Les auteurs seront amenés à les critiquer, mais aussi à les stigmatiser, comme l'ont fait les auteurs latins plus tardifs, en accordant les mêmes caractéristiques à chaque tyran, afin de construire du tyran un portrait type qui sera repris à travers les siècles. Nous analyserons dès lors certains portraits de tyrans qui nous sont parvenus pour établir ces traits typiques.

1. Hérodote

À partir d'Hérodote (480-425 av. J.-C.), la curiosité intellectuelle commence à se développer, ainsi que, petit à petit, l'esprit critique : son œuvre reste cependant proche de l'épopée, même s'il s'agit d'un premier pas vers l'histoire et vers l'œuvre d'auteurs, tels que Thucydide. Les guerres médiques permettent le passage du récit de mythes à l'histoire, puisque les guerres ont obligé à se centrer sur le présent et le politique et à adopter un esprit plus rationnel²⁹⁶. Nous avons décidé d'analyser trois portraits de tyrans qu'Hérodote nous a transmis : Cambyse, Pisistrate, Périandre.

Cambyse est un roi perse du VI^e siècle av. J.-C.²⁹⁷ et il traine une réputation de tyran cruel. En effet, Hérodote le dépeint comme tel. Dans un accès de colère furieuse, il décide de faire la guerre contre l'Égypte, il poignarde quelqu'un dans la cuisse, fait battre des prêtres²⁹⁸... Hérodote déclara même :

²⁹⁹Καμβύσης δέ, ὡς λέγουσι Αἰγύπτιοι, αὐτίκα διὰ τοῦτο τὸ ἀδίκημα ἐμάνη, ἐὼν οὐδὲ πρότερον φρενήρης [...]. – Ce prince, à ce que disent les Égyptiens, ne tarda point en

²⁹⁴ DE ROMILLY 1990, p. 82.

²⁹⁵ MOSSÉ 1969, p. 143 ; DE ROMILLY 2002, p. 64.

²⁹⁶ DE ROMILLY 2002, p. 76 ; TRÉDÉ-BOULMER, SAÏD 1990, p. 51.

²⁹⁷ HOWATSON 1993, p. 176, s. v. Cambyse.

²⁹⁸ Hdt., *Histoires*, III, 1 ; 29.

²⁹⁹ Hdt., *Histoires*, III, 30 ; *Hérodote. Histoire*, trad. par LARCHER 1850.

punition de ce crime, à devenir furieux, lui qui, avant cette époque, n'avait pas même de bon sens.

Ses crimes, selon l'historien grec, débutent avec le meurtre de Smerdis, son frère, suite à un songe qui lui a fait craindre que ce dernier ne le détrône. Ici, nous voyons déjà le topos de l'impiété et de la cruauté qui entache le portrait du tyran : il tue des personnes de son entourage, de sa propre famille, ce qui est cruel mais aussi particulièrement impie, même en dehors de la société romaine. S'ensuit le meurtre de sa propre sœur, qui s'avère être sa femme : il tue celle-ci à coups de pied, lorsqu'elle est encore enceinte³⁰⁰. Encore une fois, il fait preuve d'une cruauté et d'une impiété sans nom en tuant sa sœur et épouse, qui est en plus enceinte, d'une manière particulièrement violente. Hérodote ne relève pas le fait que Cambyse soit marié avec sa sœur, peut-être que dans ces régions cela n'était pas inhabituel ; cependant, nous y voyons une autre caractéristique du tyran, qui est l'inceste. Son impiété est aggravée par la suite, puisque le tyran bafoue la religion et les lois (« Πανταχῇ ὧν μοι δῆλα ἐστὶ ὅτι ἐμάνη μεγάλως ὁ Καμβύσης· οὐ γὰρ ἂν ἰροῖσιν τε καὶ νομαίοισι ἐπεχείρησε καταγελαῶν [...] » – « Je suis convaincu par tous ces traits que Cambyse n'était qu'un furieux ; car, sans cela, il n'aurait jamais entrepris de se jouer de la religion et des lois »³⁰¹) : en cela, il rejoint totalement le portrait du tyran type. Enfin, le dirigeant perse s'est montré cruel envers le peuple également, pas seulement envers son entourage. Il s'en est pris aussi à des Perses de la plus grande distinction³⁰² : cela nous ramène alors au topos du tyran qui s'en prend aux hommes d'État et de haut rang.

Ensuite, nous pouvons observer le portrait, assez bref, de Pisistrate. Hérodote nous rapporte qu'il est devenu maître de la ville en s'en emparant par la ruse³⁰³, ce qui caractérise bien la manière dont un tyran arrive au pouvoir. Une remarque au chapitre 62 de son livre I nous révèle très explicitement la conception de l'auteur à propos de la tyrannie, puisqu'il oppose ceux qui préfèrent la tyrannie à la liberté : il est donc clair, pour lui, que liberté et tyrannie sont incompatibles. Si, au début, Pisistrate a régné sans désordre et crimes, lorsqu'il reprend la ville d'Athènes pour la troisième fois, il consolide sa tyrannie par des troupes auxiliaires et de grandes sommes d'argent³⁰⁴. Hérodote rapporte également que Pisistrate entretient un commerce contre nature avec sa femme, ce qui rejoint dès lors les débauches sexuelles évoquées

³⁰⁰ Hdt., *Histoires*, III, 31-32.

³⁰¹ Hdt., *Histoires*, III, 38 ; *Hérodote. Histoire*, trad. LARCHER 1850.

³⁰² Hdt., *Histoires*, III, 34-35.

³⁰³ Hdt., *Histoires*, I, 59.

³⁰⁴ Hdt., *Histoires*, I, 59 ; 64.

à propos de certains tyrans (dont Néron)³⁰⁵. Ces éléments, nous le verrons, sont caractéristiques des tyrans de l'époque : le recours à des troupes pour les protéger et l'utilisation de grandes sommes d'argent durant leur gouvernement.

Enfin, nous terminons cette analyse avec le portrait de Périandre, introduit à la suite de son père Cypselus, lui-même un tyran. Cypselus était un des tyrans de Corinthe, présentant lui aussi certaines des caractéristiques propres aux tyrans : exils forcés, dépouillements de biens, meurtres³⁰⁶... À sa mort, Périandre prend la relève et se révèle être encore plus terrible que son père. Il inflige toutes sortes de cruautés (non détaillées) à ses citoyens, il ordonne de nombreux exils et mises à morts, il va même jusqu'à dépouiller toutes les femmes de Corinthe de leurs vêtements suite à un oracle³⁰⁷. Nous voyons donc dans ce portrait les traits types du tyran, cruel et sans pitié. Nous y décelons également un trait que nous verrons par la suite dans notre analyse des empereurs « mauvais » chez Suétone, qui est la paranoïa : en effet, d'après nous, cette caractéristique est inhérente à tous les portraits des tyrans à travers l'histoire. Ils vivent dans la peur d'être assassinés, c'est pour cette raison qu'ils ont précisément besoin d'une garde personnelle, qu'ils ordonnent des meurtres ou des exils, parfois seulement suite à des oracles.

2. Xénophon

Xénophon (430-355 av. J.-C.) est l'auteur de plusieurs œuvres diverses, allant de l'histoire (*Anabase*, *Les Helléniques*) aux traités. Il s'inscrit bien dans son époque en adoptant des réflexions politiques et historiques dans ses œuvres. Celle que nous avons décidé d'analyser, *Hiéron*, est un de ses traités : il s'agit d'un dialogue – donc, ce n'est pas une œuvre historique – qui met en scène deux personnes, Simonide (poète) et Hiéron (tyran de Syracuse), discutant de la tyrannie et des malheurs du tyran. Il ne s'agit dès lors pas d'un portrait à proprement parler d'un tyran historique, mais à travers cette discussion nous avons repéré certains traits typiques associés aux tyrans, que nous retrouvons dans les portraits dressés par les historiens (ou philosophes) à travers les siècles. Cl. Mossé³⁰⁸ avait relevé dans son étude certains traits propres aux tyrans, sans expliciter davantage la figure du tyran. D'après nous, il a omis certaines des caractéristiques propres à ce profil, c'est pourquoi nous nous proposons de compléter cette analyse.

³⁰⁵ Hdt., *Histoires*, I, 61.

³⁰⁶ Hdt., *Histoires*, V, 92.

³⁰⁷ Hdt., *Histoires*, V, 92.

³⁰⁸ MOSSÉ 1969, p. 142-143.

Le sentiment d'insécurité chez le tyran constitue l'un des premiers sujets abordés au cours de leur discussion. Hiéron se plaint de ne jamais se sentir en sécurité, il a donc besoin de gardes dans son palais pour se protéger³⁰⁹ : nous avons déjà cité ce thème précédemment associé à la figure d'autres tyrans, notamment Pisistrate. Le tyran se sent sans cesse en danger, même chez lui, il lui faut donc toujours avoir une garde personnelle. De cela découle une certaine de paranoïa³¹⁰, que nous avons également évoquée et que nous aborderons par la suite à nouveau : le tyran se sent en danger et craint des conspirations, qui peuvent réellement arriver ou qui sont parfois imaginaires, le tyran se méfie donc de tous.

Hiéron affirme également que le tyran n'est jamais satisfait, il a beau avoir tout jusqu'à satiété, cela ne lui apporte en réalité plus de joie. Nous voyons dans cette constatation un trait typique qui conduit le tyran à se livrer à tous les excès : jamais satisfait, il lui faut dès lors toujours plus, plus d'argent, plus de débauches... En outre, comme les dépenses sont indispensables et sans fin, le tyran se voit « forcé » de commettre des vols et de dépouiller des temples : ceci, selon nous, fait à nouveau partie des *topoi* du tyran grec, qui pille, et par cela est impie, pour son propre usage et remplit les caisses de l'État, qu'il avait lui-même dilapidées par ses excès.

³¹¹ Τῷ οὖν τυράννῳ τὰ πολλαπλάσια ἤττον ἱκανά ἐστιν εἰς τὰ ἀναγκαῖα δαπανήματα ἢ τῷ ιδιώτῃ. [...] Οἱ τύραννοι τοίνυν ἀναγκάζονται πλεῖστα συλᾶν ἀδίκως καὶ ἱερὰ καὶ ἀνθρώπους διὰ τὸ εἰς τὰς ἀναγκαῖας δαπάνας ἀεὶ προσδεῖσθαι χρημάτων. Ὡσπερ γὰρ πολέμου ὄντος ἀεὶ ἀναγκάζονται στράτευμα τρέφειν ἢ ἀπολωλέναι. – [...] Or, un tyran, avec beaucoup plus, se trouve avoir beaucoup moins qu'un particulier pour sa dépense. [...] Or, les tyrans sont forcés bien souvent de piller injustement les dieux et les hommes, parce qu'ils ont besoin d'argent pour subvenir à des dépenses inévitables. En paix comme en guerre, ils sont contraints de nourrir une armée, ou ils sont perdus.

Enfin, le tyran craint l'opprobre des hommes bons et de nombreuses autres personnes, qui pourraient se révolter ou provoquer des conspirations, il se voit donc obligé de s'appuyer sur des esclaves, débauchés ou/et scélérats³¹². Ce point nous a rappelé le topos tyrannique relevé par L. Lefebvre sur l'entourage du tyran : celui-ci n'est entouré que de personnes malveillantes,

³⁰⁹ Xeno., *Hier.*, II, 10.

³¹⁰ Xeno., *Hier.*, II, 17-18 ; VI.

³¹¹ Xeno., *Hier.*, IV, 9 ; 11 ; *Xénophon. Œuvres Complètes de Xénophon. Tome premier*, trad. par TALBOT, 1859.

³¹² Xeno., *Hier.*, V, 2.

qui n'exercent pas une bonne influence, voire qui aggravent le cas du tyran en le poussant dans davantage de débauches et excès. Citons cet extrait pour mieux l'illustrer :

³¹³ [...] Ὅταν δὲ τοὺς τοιούτους διὰ τὸν φόβον ὑπεξαίρωνται, τίνες ἄλλοι αὐτοῖς καταλείπονται χρῆσθαι ἀλλ' ἢ οἱ ἄδικοί τε καὶ ἀκρατεῖς καὶ ἀνδραποδώδεις [...] – Si, par crainte, ils se défont secrètement de ces gens-là, que leur reste-t-il à employer que des scélérats, des débauchés, des esclaves ?

3. Platon

Platon, philosophe du V^e siècle av. J.-C., évoque la tyrannie dans son œuvre *La République*. Il y traite de la définition du juste et de l'injuste, ce qui l'amène, dans les livres VIII et IX, à exposer les régimes qu'il considère comme « imparfaits », allant progressivement du moins dangereux au pire des régimes : il énumère ainsi la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et, pour finir, la tyrannie³¹⁴. Platon établit donc que la tyrannie est le plus mauvais des régimes et, de là, il établit que le tyran est l'homme le plus malheureux de tous, car il est mené par ses passions. Cette caractéristique de l'homme mené par ses passions n'est pas une nouveauté dans le portrait tyrannique. Et nous pouvons relier sa théorie de l'homme le plus malheureux à ce qui était dit par Xénophon dans son œuvre *Hiéron*, lorsqu'il disait que l'homme tyrannique se dépeint lui-même comme le plus misérable de tous.

A. Laks nous rappelle également que, pour le philosophe, le tyran est une autonomisation du monstrueux : il se voit asservi par des plaisirs insatiables, il convoite tant le pouvoir puisqu'il ne se maîtrise en réalité pas³¹⁵. Platon oppose notamment le tyran au philosophe, ce dernier incarnant la pureté de l'homme. Nous estimons dès lors que la figure du tyran asservi à ses désirs³¹⁶ correspond exactement à la figure du tyran que nous avons déjà analysée avec la figure de Néron et que nous continuerons d'observer par la suite, à nouveau avec Néron, mais aussi avec d'autres exemples : aucune différence n'apparaît chez le philosophe grec du V^e siècle av. J.-C. Si Aristote s'éloigne des distinctions établies par Platon, nous verrons que, fondamentalement, le tyran conservera le même profil.

³¹³ Xeno., *Hier.*, V, 2 ; *Xénophon. Œuvres Complètes de Xénophon. Tome premier*, trad. par TALBOT, 1859.

³¹⁴ DE ROMILLY 2002, p. 175.

³¹⁵ LAKS 2019, p. 95-98.

³¹⁶ Plat., *Gorgias*, 471 a1-d1 ; 491 e5-492 c8 ; *République*, 343 b1-344 c8 ; 359 c7-360 d7 ; 571 a1-578 c7 ; *Politique*, 298 a1-e3 ; LAKS 2019, p. 95-98.

4. Aristote

Aristote, disciple de Platon, est le premier à réfléchir à la notion de tyrannie pour tenter de la définir réellement. Il part notamment des distinctions établies par Platon, mais finit par s'en éloigner, voire par les critiquer, pour établir sa propre théorie plus approfondie. Cette dernière peut être résumée de manière simplifiée, et pour cela nous nous basons en partie sur l'article de R. Boesche qui la revoit en détail ainsi que sur l'article de V. Parker. Dans sa *Politique*³¹⁷, Aristote distingue trois types de tyrannies : (1) celle exercée en accord avec la loi et la tradition parmi des citoyens non grecs (considérés comme les *basileus* selon Thucydide) ; (2) celle exercée en Grèce par un dirigeant absolu qui a été désigné par le peuple ; (3) enfin, celle qui est en réalité un despotisme absolu, marqué par l'illégalité (donc, les tyrans chez Thucydide)³¹⁸. Nous pouvons voir alors que, chez Aristote aussi, les limites entre les différents termes sont assez fines. Auparavant, dans la même œuvre³¹⁹, rapporte Boesche³²⁰, Aristote classe les gouvernement en fonction de qui règne et du but poursuivi : il y a soit une personne au pouvoir, soit un petit nombre de personnes, soit plusieurs personnes au pouvoir. Si une personne au pouvoir dirige dans l'intérêt général, c'est une monarchie ; s'il s'agit de quelques personnes, c'est une aristocratie ; si plusieurs dirigent, alors c'est un régime ou un gouvernement constitutionnel. Par contre, si l'État est dirigé dans des intérêts personnels, alors la personne au pouvoir devient un tyran ; un petit nombre de personnes au pouvoir représentent une oligarchie ; et enfin, plusieurs, une démocratie. Nous en concluons donc que, selon le philosophe, la tyrannie est la gouvernance d'une personne, dans l'intérêt même de cette personne. Et, comme selon lui, un homme libre se définit en ne vivant pas au service d'autrui, la tyrannie est le type de gouvernement qui nie dès lors le plus cette liberté³²¹.

³²²Φανερόν τοίνυν ὡς ὅσαι μὲν πολιτεῖαι τὸ κοινῇ συμφέρον σκοποῦσιν, αὗται μὲν ὀρθαὶ τυγχάνουσιν οὗσαι κατὰ τὸ ἀπλῶς δίκαιον, ὅσαι δὲ τὸ σφέτερον μόνον τῶν ἀρχόντων, ἡμαρτημέναι πᾶσαι καὶ παρεκβάσεις τῶν ὀρθῶν πολιτειῶν· δεσποτικαὶ γάρ, ἡ δὲ πόλις κοινωνία τῶν ἐλευθέρων ἐστίν. – Donc évidemment, toutes les constitutions qui ont en vue l'intérêt général sont pures, parce qu'elles pratiquent rigoureusement la justice. Toutes celles qui n'ont en vue que l'intérêt personnel des gouvernants, viciées dans leurs bases, ne

³¹⁷ Aristt., *Pol.* 1295a.

³¹⁸ PARKER 2007, p. 15.

³¹⁹ Aristt., *Pol.*, 1279 a22-1279 b10.

³²⁰ BOESCHE 1993, p. 1.

³²¹ Aristt., *Pol.*, 1295 a19-23 ; *Metaph.* 982 b26-27 ; *Rhet.*, 1367 a31-32.

³²² Aristt., *Pol.*, 1279 a ; *Aristote. Politique. Livre III*, trad. par SAINT-HILAIRE, 1874.

sont que la corruption des bonnes constitutions ; elles tiennent de fort près au pouvoir du maître sur l'esclave, tandis qu'au contraire la cité n'est qu'une association d'hommes libres.

Mais sa théorie prend davantage de sens si elle est replacée dans le contexte de la pensée métaphysique d'Aristote. Tout dans le monde change et se développe, rien n'est statique, car tout bouge pour atteindre un but ou une fin (les arbres grandissent plus haut, les animaux deviennent plus forts, etc.)³²³. Les hommes font partie de la nature, donc ils ont un but ou une fin à accomplir : nous devons essayer d'atteindre cette essence humaine. Pour Aristote, l'Homme doit aspirer à une vie de vertu et de perfection, ce qu'il est plus susceptible d'atteindre dans une bonne *polis*, où du temps lui est donné pour la contemplation et l'exercice de la citoyenneté. Le problème de la tyrannie est donc là : elle empêche l'Homme de développer son potentiel et d'atteindre la perfection.

Aristote rapporte également qu'un tyran recourt à des motivations économiques pour détourner le peuple des affaires politiques. Pour le philosophe, la richesse n'est pas une fin à poursuivre, mais plutôt un moyen vers une vie bonne. En occupant ceux qui veulent plus de richesses et donc se prélassent dans le luxe, le tyran les détourne de l'intérêt pour la vie politique. La pauvreté aussi qui oblige les gens à travailler dur et qui les prive de temps libre distrait des affaires politiques : l'économie permet, dans les deux cas, de distraire le peuple de la tyrannie en place. En diminuant le temps de loisir, le tyran nuit gravement à la liberté de l'individu, selon la théorie d'Aristote, puisque l'Homme ne peut désormais plus se consacrer à son développement personnel et ne peut plus réfléchir à ce qui constitue une vie bonne. Privés de temps de réflexion, tous sont dans l'erreur et pensent qu'une vie bonne, ce sont les plaisirs et les amusements des classes au pouvoir³²⁴ et ils ne remettent pas en question ce qu'ils subissent. La théorie d'Aristote est plus développée encore mais ce que nous avons résumé est déjà suffisant pour comprendre la pensée aristotélicienne.

Dans sa *Rhétorique*, il distingue également deux sortes de monarchie : celle soumise à un certain ordre, en opposition à celle qui est sans limite et qui est donc la tyrannie³²⁵. Dans son sens étymologique, la tyrannie représente bien une monarchie, c'est pourquoi il fallait pour les auteurs du IV^e siècle av. J.-C. insister sur ce qui distinguait ces deux concepts, ce qui, d'après Cl. Mossé, les a amenés à dresser un portrait négatif du tyran, devenu conventionnel³²⁶. Nous

³²³ BOESCHE 1993, p. 3-4 ; Aristt., *Phy.*, 199 a23-30 ; *Phy.*, 199 a7-8 ; *Pol.*, 1342 b18-19.

³²⁴ BOESCHE 1993, p. 11 ; Aristt., *Pol.*, 1328 b37-1329 a2.

³²⁵ Aristt., *Rhet.*, 1365 b37.

³²⁶ MOSSÉ 1969, p. 139.

soutenons cette hypothèse, qui pour nous ne fait aucun doute, et nous ajoutons même que ces auteurs ont pu être poussés à exagérer ces portraits pour renforcer le caractère négatif des tyrans et le danger qu'ils représentaient pour la société. Nous verrons que les traits qui définissent le tyran ont fini par former un portrait type à travers les siècles, les caractéristiques le définissant étant à chaque fois semblables.

Nous voyons dès lors que, malgré quelques différences, Aristote rejoint bien par sa théorie l'ensemble des idées déjà établies sur la tyrannie et le tyran, avec les traits types présentés avant lui et qui perdureront encore dans les années et siècles suivants.

5. Plutarque

Nous passons plusieurs siècles pour en arriver à Plutarque (46-125 av. J.-C.), contemporain de Dion Cassius (155-235 av. J.-C.), donc évoluant dans le même contexte politique et social, c'est-à-dire l'hellénisme sous le Haut Empire. Auteur, entre autres, des *Vies parallèles* (ou *Vies des hommes illustres*), il y rédige quarante-quatre biographies – quarante-six au départ – en établissant à chaque fois un parallèle entre un personnage grec et un personnage romain (par exemple, Thésée en parallèle avec Romulus)³²⁷. Nous retrouvons la difficulté de délimiter historiographie, histoire et biographie dans la même œuvre, puisque l'auteur annonce que la biographie s'oppose à l'histoire : la première s'occupant des faits et actions éclatantes, la seconde, des auteurs et de leur personnalité³²⁸. Cependant, et cela est appuyé également par S. Saïd³²⁹, nous estimons que ces biographies font partie des œuvres des historiens antiques, contrairement à ce que prétend Plutarque, comme en font partie les biographies de Suétone. Une caractéristique de cette œuvre est l'aspect moral qu'y développe Plutarque : en mettant en évidence le caractère et la conduite des personnages qu'il présente, il amène les lecteurs et lectrices à considérer le prix d'une éducation philosophique, qui permettrait d'apprendre à se contrôler soi et ses passions, et, pour cela, il dresse la biographie de certains hommes, biographie qui prouve que, sans cette éducation, cela peut mal tourner. Il montre également comment le pouvoir absolu peut faire révéler des vices jusqu'alors cachés, nous rappelle S. Saïd³³⁰, ce qui rappelle notre analyse de l'existentialisme chez Suétone établie précédemment. Nous jugeons cette information essentielle, puisqu'elle rejoint ce que nous avons observé chez les trois auteurs traités auparavant dans cette recherche, surtout chez

³²⁷ LE BOULLUEC, SAÏD, TRÉDÉ-BOULMER 1997, p. 433-434.

³²⁸ Plut., *Sylla*, 2.

³²⁹ LE BOULLUEC, SAÏD, TRÉDÉ-BOULMER, 1997, p. 433-434.

³³⁰ LE BOULLUEC, SAÏD, TRÉDÉ-BOULMER, 1997, p. 440-441.

Tacite : les auteurs tentent de donner des *exempla*, et cela pourrait les amener à exagérer les traits, à les rendre plus typiques, ou justement à reprendre des *topoi* : c'est pour cette raison que nous observerons de plus près le portrait de Sylla dressé par Plutarque, portrait que nous examinerons également par la suite dans l'œuvre de Salluste, du côté latin.

Plutarque commence assez rapidement son récit sur Sylla par une description physique. Celle-ci nous a rappelé immédiatement les descriptions physiques fournies par Suétone dans ses biographies sur les empereurs romains, et nous voyons qu'elles se rejoignent : Sylla est décrit comme ayant des yeux ardents et rudes, le visage rouge foncé, avec des taches blanches, ce qui rendait son visage encore plus terrible. Cette description permet de renforcer ce qui était pensé à propos de Sylla : il était un homme terrible, devenu tyran, redoutable, ce que permettent également les descriptions de Suétone, comme nous le verrons par la suite.

³³¹ Τοῦ δὲ σώματος αὐτοῦ τὸ μὲν ἄλλο εἶδος ἐπὶ τῶν ἀνδριάντων φαίνεται, τὴν δὲ τῶν ὀμμάτων γλαυκότητα δεινῶς πικρὰν καὶ ἄκρατον οὖσαν ἢ χροὰ τοῦ προσώπου φοβερωτέραν ἐποίει προσιδεῖν. ἐξήνθει γὰρ τὸ ἐρύθημα τραχὺ καὶ σποράδην καταμεμιγμένον τῇ λευκότητι· πρὸς δὲ καὶ τοῦνομα λέγουσιν αὐτῷ γενέσθαι τῆς χροᾶς ἐπίθετον [...]. – Ses statues donnent une idée de l'ensemble de son aspect physique ; l'expression de ses yeux étincelants aux regards terriblement durs et sévères était rendue plus effrayante par la couleur de son visage : celui-ci était rude, d'un rouge éclatant, et parsemé de taches blanches. C'est à ce teint, paraît-il, que faisait allusion son surnom de Sylla.

Sylla, avant même de devenir une figure publique, menait une vie de débauches et de licence, déclare Plutarque³³² : cela ne présage rien de bon pour la suite de sa vie. Il passait ses journées à boire, explique l'auteur dans le même chapitre, faisait partie de sociétés de débauches, avait un penchant pour le libertinage, un goût effréné pour les voluptés et menait des amours criminelles, notamment avec le comédien Métrobius (relation qualifiée de « passion infâme »). Ces explications nous ramènent aux débauches et crimes perpétrés par les tyrans cités précédemment, ainsi que par Néron lui-même. Mais cela ne s'arrête pas là, lorsque Sylla se proclame dictateur de Rome, il poursuit ses débauches et passions, encore plus après la mort de son épouse, Metalla, ce qui le conduit à contracter des maladies à cause de tant d'excès, d'après Plutarque³³³. Mourir à la suite de tant de débauches mène à un tout autre niveau d'infâmie, il surpasse dès lors par sa mort les tyrans qui l'ont précédé. Rappelons également

³³¹ Plut., *Sylla*, 2 ; *Plutarque. Vies. Tome VI*, trad. par FLACELIÈRE et CHAMBRY, 1971.

³³² Plut., *Sylla*, 2.

³³³ Plut., *Sylla*, 33 ; 35-36.

l'extrait que nous avons cité précédemment, rapporté par Salluste cette fois, dans lequel il déplorait l'attitude de Sylla qui a perverti son armée.

Nous observons par ailleurs la thématique de la cruauté, emblématique de la figure du tyran, puisque l'auteur grec déclare dans ses *Vies parallèles* : « Sylla, quand il se fut mis à verser le sang, remplit la ville de meurtres sans nombre et sans fin » – « Τοῦ δὲ Σύλλα πρὸς τὸ σφάττειν τραπομένου καὶ φόνων οὔτε ἀριθμὸν οὔτε ὄρον ἔχόντων ἐμ πιπλάντος τὴν πόλιν [...] »³³⁴. Cela n'est pas sans rappeler la longue liste des tyrans dont la cruauté a marqué le règne et dont parlaient les prédécesseurs de Plutarque, de même que le personnage de Néron décrit par Tacite, Suétone et Dion Cassius, et les empereurs « mauvais » décrits par Suétone, que nous verrons par la suite. En outre, Sylla devient sourd à toute raison, il n'écoute que ses passions et se laisse mener par la colère : c'est ce qui l'amène à marcher sur Rome avec son armée³³⁵ – impiété odieuse et criminelle. Mené par la déraison, il n'épargne rien ni personne : les temples des dieux, les autels domestiques et hospitaliers³³⁶, tout se voit souillé par les meurtres commis par le tyran redoutable. Ces agissements rappellent, selon nous, fortement les tyrans précédents, tout comme ceux qui le suivront.

Nous souhaitons rajouter que des présages sont décrits dans le récit des *Vies* de Plutarque à plusieurs reprises³³⁷. Cela nous permet de rejoindre et de renforcer notre affirmation évoquée précédemment au sujet de l'importance des prodiges dans les œuvres historiques antiques – nous renvoyons pour cela à ce que nous avons évoqué précédemment dans notre étude. Plutarque constitue un autre exemple d'historien antique qui mentionne des présages dans son œuvre historique, et sans que cela n'entache son travail d'historien, puisque ces présages avaient une importance particulière dans la culture antique et dans la conception de l'histoire ancienne. Et, comme nous l'avons affirmé pour Tacite et Suétone, nous estimons que ces présages permettent également, comme d'autres techniques d'écriture, de noircir davantage la figure dépeinte par l'auteur. Les présages proposent à chaque fois une explication pour certains événements ou certains comportements, ou permettent de renforcer l'image positive ou négative du personnage présenté, selon que les prodiges rapportés sont ou positifs ou négatifs.

³³⁴ Plut., *Sylla*, 31 ; *Plutarque. Vies. Tome VI*, trad. par FLACELIÈRE et CHAMBRY, 1971

³³⁵ Plut., *Sylla*, 9.

³³⁶ Plut., *Sylla*, 31.

³³⁷ Plut., *Sylla*, 7.

LA TRANSMISSION DANS LA CULTURE LATINE

L'archétype de la figure du tyran grec apparaît à Rome avec le théâtre. En effet, dès 240 av. J.-C., des pièces mettant en scène des personnages tyranniques comme Atrée et Thyeste – dont nous avons parlé précédemment en lien avec Néron – écrites par Accius ou Ennius, pour ne citer que les noms les plus connus, apparaissent avec l'introduction des jeux dits à la grecque³³⁸. Le théâtre à texte se développe alors et les auteurs adaptent des tragédies grecques en latin, dont celles mettant en scène des archétypes de tyrans. Dès lors, par le biais du théâtre, la représentation des tyrans est introduite dans la culture latine. Et les Romains, comme nous le savons, avaient l'habitude de projeter dans les représentations théâtrales des problèmes liés à leur époque : la représentation du tyran, d'origine grecque, a donc pu faire écho au pouvoir en place à certaines périodes. Le théâtre n'est cependant pas le sujet de notre recherche. Il faudra ensuite attendre encore un certain temps, le I^{er} siècle av. J.-C., pour que l'archétype du tyran arrive dans la rhétorique latine, ce qui nous mènera à l'historiographie, qui est notre sujet de recherche.

La première mention du tyran dans la rhétorique nous est fournie par Cicéron, comme l'a relevé J. R. Dunkle³³⁹, avec l'exemple d'Alexandre de Phères, tyran grec du IV^e siècle av. J.-C., dans le *De Inventione*. Ce traité, le premier parmi de nombreux autres, a été écrit vers 84-83 av. J.-C. par Cicéron et ce dernier y explique la méthode à utiliser pour rassembler les preuves et les arguments, qui constitue la première étape pour la rédaction d'un discours, et qui est une méthode inventée par les Grecs³⁴⁰. Le chercheur J. R. Dunkle rapporte par la suite que Cicéron et, plus tard, les autres orateurs romains rapprochent souvent les termes de *crudelitas* ou *saevitia*, de *superbia* et de *vis* pour désigner des abus politiques, notamment dans les portraits de leurs ennemis politiques qu'ils veulent dépeindre comme tyrans. À la fin de la République, *libido* s'ajoute à la liste des termes pour décrire un comportement tyrannique typique : vices que nous avons déjà recensés chez les tyrans grecs précédemment, et, comme nous le verrons, qui passeront dans l'imaginaire de l'historiographie latine rapidement – et qui caractériseront également Néron.

³³⁸ Cours « Dialectologie italique et latin archaïque » (LGLOR2232), dispensé par MEUNIER N. en 2022-2023 ; DUNKLE 1971, p. 12-13 ; DUNKLE 1967, p. 153-154.

³³⁹ DUNKLE 1971, p. 13-14 ; DUNKLE 1967, p. 151-153.

³⁴⁰ Cours « Littérature latine » (LGLOR1431), dispensé par LEMPIRE J. en 2019-2020.

³⁴¹ [...] *Septimus locus est per quem indignamur quod taetrum, crudele, nefarium, tyrannicum factum esse dicamus, per vim manum opulentiam ; quae res ab legibus et ab aequabili iure remotissima sit.* – Le septième lieu est celui par lequel nous nous indignons de l’horreur, de la cruauté, de l’atrocité, que nous disons que la tyrannie a créées, par la force et la richesse ; chose qui a été la plus éloignée des lois et de l’équité.

Enfin, rappelons que, même si cet archétype du tyran provient de la Grèce, les Romains supportaient déjà mal tout type de despotisme dès la Royauté, surtout suite au règne de Tarquin le Superbe, dont nous parlerons par la suite³⁴².

1. Tite-Live : des *exempla* de tyrans

Tite-Live (59 av. J.-C.-17 ap. J.-C.), dans son œuvre *Ab Urbe Condita*, a l’ambition de relater l’histoire de Rome depuis ses origines, en commençant par l’arrivée d’Énée en Italie, jusqu’aux temps les plus récents, ce qui constitue ici la mort de Drusus, le frère de Tibère, en 9 av. J.-C. Tite-Live s’insère dans une longue tradition gréco-romaine qui considère l’histoire comme un genre littéraire, et non comme une science. L’histoire présente une triple composante : rhétorique, tragédie et philosophie morale. Nous retrouvons bien cela chez l’historien : la rhétorique dans les discours ; la philosophie morale dans les *exempla* ; la tragédie dans la mise en scène de ces *exempla*³⁴³. Ces *exempla* sont des modèles que Tite-Live propose pour établir des normes de conduite, des modèles à suivre ou ne pas suivre. En effet, le but de l’histoire est de proposer des leçons aux lecteurs et lectrices. Tite-Live utilise la méthode annalistique pour construire son histoire, ce qui peut poser certains problèmes de cohérence, puisque certains événements se déroulant sur plusieurs années ne trouvaient leur issue que dans les livres suivants. Il s’inscrit dans la tradition romaine qui veut que la politique soit une valeur qui s’exerce à travers les hommes d’exception, et il attribue quatre éléments distinctifs à ce qui fait la valeur des bons hommes politiques : *vita, mores, viri, artes* (leur vie, leur conduite, leur identité, leurs réalisations pratiques). Ces éléments permettent à l’historien de fournir des exemples à méditer, que le lecteur ou la lectrice pourra suivre ou rejeter, dans le but de faire grandir la cité romaine³⁴⁴.

³⁴¹ Cic., *De Inventione*, I, 53.

³⁴² OGILVIE 1970, p. 194 ; DUNKLE 1967, p. 156.

³⁴³ CHAPLIN 2000, p. 1-30 ; Cours « Explication d’auteurs latins : prose » (LGLOR1481), dispensé par DEPROOST P.-A. en 2020-2021 ; Tite-Live. *Histoire romaine. Tome I. Livre I*, trad. par BAILLET 1982, p. VI-LXXVI.

³⁴⁴ Cours « Explication d’auteurs latins : prose » (LGLOR1481), dispensé par DEPROOST P.-A. en 2020-2021.

Tarquin le Superbe représente une figure tyrannique essentielle dans l'histoire des Romains : à cause de ce dernier, la Royauté a été abolie et les Romains ont instauré la République, craignant à jamais que les rois ne reviennent un jour au pouvoir et laissant dans les esprits cette association : « roi = tyran ». Le portrait que nous en dresse Tite-Live dans son *Ab Urbe Condita* contient tous les traits tyranniques typiques, ce qui peut parfois poser question, mais nous nous concentrons sur les faits transmis ici, dans l'historiographie, plus que sur le problème de la véracité des faits historiques. Dès le début de son règne, Tarquin se montre sans pitié : il prend possession du trône par la violence – « *Inde L. Tarquinius regnare ocepit [...]* » (« Alors Tarquin commença à régner [...] ») ; « *male quarendi regni* » (« mal s'emparer du pouvoir »)³⁴⁵. Par la suite, Tarquin met à mort des sénateurs (« [...] *primores patrum [...]* interfeci [...] » – « j'ai tué les premiers des sénateurs »), donc il s'en prend à des personnes de la haute société³⁴⁶, ce qui est une des caractéristiques que nous avons relevées précédemment concernant les tyrans et que nous observerons encore chez Néron. Comme tyran, il est l'objet de conspirations également et s'entoure d'une garde personnelle pour se protéger³⁴⁷ (« [...] *armatis corpus circumsaepsit [...]* »³⁴⁸ – « il s'entoura de gardes du corps ») : comme c'était le cas pour les autres tyrans. Avant cela, il a commis le crime du parricide, que nous avons relevé chez certains tyrans et chez Néron, comme caractéristique du tyran antique, puisque Tarquin a fait commanditer le meurtre de son beau-père³⁴⁹. Son règne se passe sous la terreur :

³⁵⁰[...] *Neque enim ad ius regni quicquam praeter vim habebat, ut qui neque populi iussu neque auctoribus patribus regnaret. [...]* – Il n'avait en effet aucun droit au trône, si ce n'est par la force, lui qui ne régnait ni par ordre du peuple ni par l'autorité des sénateurs.

³⁵¹[...] *inuisam profecto superbiam regiam civibus esse [...]* – la tyrannie est vraiment odieuse aux citoyens.

Par de telles affirmations Tite-Live rejoint, selon nous, les portraits tyranniques dressés par les auteurs antiques qui l'ont précédé, et nous fait comprendre pourquoi les Romains avaient si peur d'un nouveau tyran-roi. La figure du tyran-bâisseur apparaît aussi dans le récit de Tite-Live, puisque Tarquin s'occupe des constructions : « [...] *Inde ad negotia urbana animum*

³⁴⁵ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49.

³⁴⁶ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49.

³⁴⁷ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49 ; 51.

³⁴⁸ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49.

³⁴⁹ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49.

³⁵⁰ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 49.

³⁵¹ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 54.

*conuertit [...] »*³⁵² – « Ensuite il se consacra aux travaux de la ville ». Mais, pour cela, il n'épargna pas ses dépenses (« [...] *Augebatur ad impensas regis animus [...] »*³⁵³ – « L'esprit du roi était porté à la dépense ») : nous retrouvons dès lors une des caractéristiques du tyran, toujours dans les excès, qui dépense bien trop. Le fils de Tarquin le Superbe, Sextus, ne se montre pas moins ignoble selon Tite-Live, puisqu'il a violé Lucrece, ce qui amena celle-ci à se suicider³⁵⁴. Ce dernier distribue également des largesses au peuple afin d'étouffer le sentiment de malheur public, ce que nous avons pu observer parfois chez certains autres tyrans³⁵⁵ – rappelons la théorie d'Aristote que nous avons évoquée précédemment, qui mentionnait que les tyrans usaient des richesses pour distraire le peuple de leur tyrannie, comme le fit également Néron.

Par ailleurs, nous pouvons également observer la présence de prodiges et présages. Nous tenons à relever ces présages pour rappeler notre conviction que leur présence dans un texte historique antique témoignait d'une croyance et d'une manière de construire et percevoir l'histoire, et ne rendait pas le texte moins historique. Citons comme exemple ce passage du livre I :

³⁵⁶*Inter principia condendi huius operis mouisse numen ad indicandam tanti imperii molem traditor deos: nam cum omnium sacellorum exaugurationes admitterent aues, in Termini fano non addixere; idque omen auguriumque ita acceptum est non motam Termini sedem unumque eum deorum non euocatum sacratis sibi finibus firma stabiliaque cuncta portendere. Hoc perpetuitatis auspicio accepto, secutum aliud magnitudinem imperii portendens prodigium est: caput humanum integra facie aperientibus fundamenta templi dicitur apparuisse.* – On rapporte que la volonté des dieux se révéla pour annoncer la puissance de l'Empire tandis que l'on jetait les premiers fondements de l'édifice : car alors que les augures permettaient que les profanations de tous les autels soient favorables, sauf pour le lieu consacré au dieu Terme ; et on interpréta ce signe comme un présage que, le siège de Terme n'ayant pas été touché et le seul de tous les dieux n'ayant pas été dépossédé de son sanctuaire sur ce territoire, cela annonçait toute la solidité et la durée [de l'empire] était annoncée. Ce prodige reçu comme signe de perpétuité [de l'empire], un autre prodige

³⁵² Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 55.

³⁵³ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 55.

³⁵⁴ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 57-58.

³⁵⁵ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 54.

³⁵⁶ Liv., *Ab Urbe Condita*, I, 55.

le suivit annonçant la grandeur de l'empire : on dit qu'une tête humaine intacte fut retrouvée en creusant les fondations du temple.

Un autre point qu'il nous semble essentiel de relever concerne la dénomination de Tarquin le Superbe – et d'autres tyrans – dans les textes latins. En effet, Tite-Live n'utilise jamais le terme de « tyran » concernant Tarquin le Superbe, mais il ne fait pourtant aucun doute, au vu de ses caractéristiques, qu'il rejoint la liste des tyrans de l'histoire. Selon nous, autant de similarités et caractéristiques identiques ne peuvent être le fait d'une coïncidence : Tite-Live utilisait sciemment des termes comme « *rex* », « *regi* », « *regnare occepit* » (« roi », « royal », « commença à régner ») et, par ce fait, il renforçait la conviction des Romains que la fonction royale était dangereuse et devait être abolie ; que ceux-ci étaient des tyrans, leur titre de roi servant désormais à qualifier des personnages de tyrans. Ils étaient l'équivalent du *tyrannos* grec – avec quelques différences, mais déjà chez les Grecs nous avons relevé des différences et une évolution dans l'emploi du terme, la base de ce concept restant identique. Cicéron lui-même avait évoqué le tyran comme étant un roi injuste : « [...] *sed huius regiae prima et certissima est illa mutatio: cum rex iniustus esse coepit, perit illud ilico genus, et est idem ille tyrannus, deterrimum genus et finitimum optimo* [...] »³⁵⁷ – « mais la première et la plus certaine altération de ce pouvoir royal est celle-là : quand le roi commence à être injuste, cette espèce meurt immédiatement, et elle-même devient la tyrannie, le pire des gouvernements et si proche du meilleur ».

Une autre figure tyrannique présentée par Tite-Live est Hiéronyme, tyran de Syracuse. Le portrait de ce dernier rejoint par ses caractéristiques le portrait type du tyran, à tel point que la question de la véracité des faits s'est posée pour les chercheurs et chercheuses modernes, comme cela est le cas pour Néron. Qu'ils soient totalement conformes à la réalité historique ou non, d'un point de vue historiographique, nous avons observé un portrait de tyran qui se construit dans la continuité exacte de ses prédécesseurs. Hiéronyme, dépeint par l'auteur latin, fait preuve d'une cruauté extrême, mais s'adonne aussi à des débauches sans nom (« *inhumana crudelitas* », « *libidines nouae* »³⁵⁸, c'est-à-dire « cruauté inhumaine », « débauches nouvelles »), comme Néron et les tyrans que nous avons déjà évoqués. Le tyran syracusain fait étalage également de son luxe, il se signale donc par des dépenses excessives, comme d'autres tyrans avant lui, notamment Denys, comme le rapporte Tite-Live :

³⁵⁷ Cic., *De Rep.*, I, 42.

³⁵⁸ Liv., *Ab Urbe Condita*, XXIV, 5.

³⁵⁹ [...] *Nam qui per tot annos Hieronem filiumque eius Gelonem nec uestis habitu nec alio ullo insigni differentes a ceteris ciuibus uidissent, ei conspexere purpuram ac diadema ac satellites armatos, quadrigisque etiam alborum equorum interdum ex regia procedentem more Dionysi tyranni* [...]. – En effet, ceux qui pendant tant d’années n’avaient vu ni Hiéron ni son fils, Gélon, différer du reste des citoyens par leurs vêtements ou par aucun autre insigne, aperçurent l’ornement pourpre et le diadème et l’escorte armée, et même parfois le roi sur un quadriges de chevaux blancs quittant le palais, à la manière du tyran Denys.

Le tyran se voit doté d’une escorte, comme nous l’avons relevé dans l’extrait précédent : ce point fait aussi partie des traits typiques des tyrans, depuis l’époque classique. Finalement, ce court portrait de Hiéronyme se termine avec l’annonce d’une conjuration à l’encontre de ce dernier : « [...] *cum coniuratio in tyranni caput facta indicatur per Callonem quendam* [...] »³⁶⁰ – « quand une conjuration contre la personne du tyran a été découverte par un certain Callon ». Ce dernier point rejoint ce que nous avons dit précédemment à propos des tyrans qui ont été tués par leurs adversaires, à cause de leur cruauté, de leurs excès, de leur débauche, etc. Après la découverte de cette conjuration, de nombreux supplices et morts s’ensuivent, comme ce fut le cas lors d’autres conjurations, notamment lors du règne de Néron lui-même, comme nous le verrons par la suite.

2. Tite-Live : la République et l’aspiration à la tyrannie

Pour clore cette évocation succincte de l’histoire de la tyrannie, nous avons décidé de nous pencher sur trois cas particuliers de l’historiographie latine, qui posent quelques problèmes encore actuellement. Trois figures latines, citées par Tite-Live, ont souvent été associées aux tyrans en raison de la similitude de leur histoire et certaines questions se posent : ces personnages sont-ils réellement des tyrans et ont-ils existé, car leur histoire semble trop similaire³⁶¹ ? En réalité, qu’ils aient existé ou non n’est pas une question essentielle dans le cadre de notre étude historiographique. En effet, ce qui nous importe est la figure qui a été transmise à travers les siècles dans les histoires construites par les auteurs latins, et ici l’évolution d’un concept ; dès lors, même si un doute subsiste quant à l’existence de ces

³⁵⁹ Liv., *Ab Urbe Condita*, XXIV, 5.

³⁶⁰ Liv., *Ab Urbe Condita*, XXIV, 5.

³⁶¹ BAYET 1966, p. 107-120 ; CHASSIGNET 2001, p. 83-96 ; NEEL 2015, p. 224-241 ; MARTIN 1988, p. 15-30.

personnages, cela ne change en rien l'image transmise et les valeurs qui y sont associées dans le texte de l'*Ab Urbe Condita* de Tite-Live.

Ces trois personnages sont Spurius Cassius, Spurius Maelius et Manlius Capitolinus, ayant vécu aux V^e et IV^e siècles av. J.-C.³⁶², sous la République romaine. Tous trois ont été condamnés à mort et, si la raison de leur procès n'est pas toujours clairement explicitée, il semblerait que ce soit pour *adfectatio regni*, soit aspiration à la tyrannie/royauté. Le portrait dressé de ces personnages ne coïncide en réalité pas exactement avec les portraits tyranniques que nous avons analysés précédemment, mais ils nous intéressent dans la mesure où ils rejoignent et illustrent l'idée avancée avec la fin du règne de Tarquin le Superbe, que nous allons développer par la suite, à savoir que l'idée même de royauté était à jamais odieuse aux Romains et a été assimilée au concept même de tyrannie. Ces aspirants au pouvoir se caractérisent par le fait qu'ils ont tous les trois été très appréciés du peuple au départ, pour ensuite s'en faire haïr car ils ont été accusés de vouloir devenir roi – ce qui, comme nous l'avons déjà dit, était une des grandes craintes des Romains de la République après le règne de Tarquin le Superbe. Comme nous venons de le dire, ils ne sont pas décrits avec les caractéristiques propres aux tyrans grecs, si ce n'est qu'ils ont été appréciés du peuple à leurs débuts, comme certains tyrans grecs qui essayaient d'obtenir la faveur du peuple par des richesses ou par d'autres moyens. Ces personnages ont retenu notre attention, parce qu'ils ont fait l'objet d'une discussion auprès des chercheurs et chercheuses modernes quant au fait qu'ils soient ou non des tyrans : nous le voyons notamment chez M. Chassignet ou J. Neel³⁶³. Cette dernière affirme qu'ils ne sont pas tyrans, car ils n'ont pas la connotation qui y était associée chez les Grecs. Rappelons, et P.-M. Martin³⁶⁴ l'évoque aussi, que ce qui leur était reproché, c'était d'avoir tenté d'imposer un pouvoir illégal, non d'avoir voulu rétablir la royauté – ce dont ils ont été accusés et dont la simple mention a suffi à effrayer les Romains, ce qui a mené à leur mort pour étouffer toute tentative de rétablir la Royauté. Nous avons relevé les termes dont ils ont été accusés chez Tite-Live, et cela est soutenu notamment par A. Vigourt³⁶⁵, il s'agit de « *regnum appetere* », « *spem regni* », « *adfectatio regni* » – « rechercher la royauté », « l'espoir de la royauté », « l'aspiration à la royauté ».

³⁶² Liv., *Ab Urbe Condita*, II, 41 ; IV, 13-15 ; VI, 11 ; VI, 14-20.

³⁶³ CHASSIGNET 2001, p. 83-96 ; NEEL 2015, p. 224-225.

³⁶⁴ MARTIN 1988, p. 15-30.

³⁶⁵ VIGOURT 2001, p. 285-287.

Les chercheurs et chercheuses modernes soutiennent, à juste titre, que le terme « tyran » n'est jamais employé par l'auteur latin pour ces trois personnages et, puisqu'ils ne présentent pas tous les traits tyranniques, ils ne sont donc pas à considérer comme tels. Selon nous, cela n'est pas pertinent. Effectivement, le terme n'est jamais utilisé tel quel dans le texte, mais cela n'était pas le cas pour Tarquin le Superbe non plus, pourtant le fait qu'il soit un tyran n'a jamais été remis en question : ce dernier et le pouvoir qu'il a exercé ne sont évoqués, comme nous l'avons relevé, qu'avec des termes tels que « *rex* », « *regi* », « *regnare occepit* ». Ces termes rejoignent alors ceux utilisés pour décrire les trois personnages discutés auparavant. Nous n'avançons pas qu'ils ont été tyrans, puisqu'ils ont été éliminés avant d'obtenir plus de pouvoir, mais nous estimons que, dans l'esprit des Romains, ils ont pu être considérés comme aspirants à la tyrannie, l'équivalent d'aspirants à la royauté. Nous avons évoqué que, à partir du règne de Tarquin le Superbe, pour les Romains, les rois étaient devenus synonymes de tyrans, c'est pourquoi nous estimons que ces trois personnages peuvent être considérés comme aspirants à la tyrannie. En effet, le concept de tyran ne désigne plus le tyran tel que décrit chez les auteurs de la Grèce antique, mais le terme évolue avec les époques et en fonction des lieux, selon nous, ce qui l'amène, sous la République romaine, à se rapprocher de la notion de *rex*, et donc le terme n'est plus utilisé explicitement mais est mentionné sous l'appellation de *rex*. Et Tite-Live utilise délibérément, selon nous, ce mot, pour continuer à répandre cette idée que la royauté n'est pas bonne pour les Romains et tout individu qui y aspire est aussi dangereux que l'étaient les tyrans et cela depuis le règne de Tarquin le Superbe, dont le portrait se conforme aux portraits classiques des tyrans que nous avons analysés précédemment.

Nous voyons donc que, désormais, du côté romain, tyrannie et royauté deviennent un concept très similaire, voire identique, et que les auteurs se servent des traits associés aux tyrans grecs pour ternir l'image de personnages historiques qu'ils considèrent être tyranniques ; ces personnages, avec leurs caractéristiques qui font écho à l'histoire grecque, permettent à Tite-Live de créer de véritables *exempla* à ne pas suivre. Sous l'Empire, nous observerons que le terme de tyran réapparaîtra avec la figure des empereurs dans les textes anciens et se rapprochera à nouveau de la conception du tyran grec de l'époque classique, car un concept n'est jamais totalement figé et est voué à évoluer.

LE CALQUE DE TYRANS ANTÉRIEURS

Comme nous l'avons expliqué précédemment, certains traits du portrait de Néron semblent appartenir au portrait typique du tyran dans la littérature – portrait devenu alors un

véritable stéréotype littéraire. Nous allons donc approfondir cette idée en comparant le portrait de Néron avec celui d'autres tyrans du passé, ce que nous n'avons pas eu l'occasion de lire dans nos recherches scientifiques, pour analyser ces traits et voir si les auteurs n'auraient pas été tentés de faire correspondre le portrait de Néron avec celui du tyran, au mépris parfois de l'objectivité.

En effet, si nous analysons de plus près le *De Vita Caesarum* de Suétone, certaines questions se posent. Des motifs et des détails récurrents apparaissent dans le récit de la vie des différents empereurs, que nous citerons par la suite dans cette recherche, cela est mentionné par B. Baldwin et, plus récemment, par P. Duchêne³⁶⁶. Nous pouvons alors nous demander s'il s'agit de faits réellement récurrents ou de motifs littéraires. Rappelons que les qualités impériales évoquées chez Suétone se conforment à la fois aux conventions artistiques et idéologiques de l'époque : ceci étant dit, il n'est pas surprenant que certains traits soient récurrents. De plus, les empereurs, eux aussi, se conformaient aux conventions pour la propagande de leur principat, rappelle à nouveau B. Baldwin dans son ouvrage sur Suétone³⁶⁷ : cela a pour effet que des points communs peuvent être observés entre les différents empereurs sans que pour autant ils doivent être considérés comme une invention de la part de l'auteur. Nous avons décidé de nous concentrer sur une étude plus précise des biographies de Suétone, chez qui ces stéréotypes tyranniques sont très apparents à travers ses portraits impériaux. Cependant, comme nous l'avons établi précédemment à travers les divers points de notre recherche et comme nous le rappellerons dans notre conclusion générale, Tacite et Dion Cassius, eux aussi, transmettent ces stéréotypes tyranniques à la postérité à travers les *Annales* et l'*Histoire romaine*, même si ces traits apparaissent parfois de manière plus discrète que chez Suétone³⁶⁸.

1. Néron et Caligula

1.1. Les rapprochements évoqués par les auteurs antiques

Caligula, oncle de Néron, est réputé pour être l'un des pires empereurs de l'histoire romaine : cruauté, folie, inceste, perversité... Les auteurs antiques sont sans pitié dans la description de son règne. Et nous avons observé que ces auteurs, lorsqu'ils dressent le portrait

³⁶⁶ BALDWIN 1983, p. 303 ; DUCHÊNE 2023, p. 173-236.

³⁶⁷ BALDWIN 1983, p. 271.

³⁶⁸ Pour une étude plus approfondie des stéréotypes tyranniques dans le portrait des empereurs chez Tacite, cf. DUCHÊNE 2023, p. 173-236.

de Néron, ont eux-mêmes rapproché neveu et oncle. En effet, Suétone le compare à Caligula à propos de ses dépenses ; l'admiration de Néron envers le frère d'Agrippine provenait de sa capacité à dilapider autant d'argent en peu de temps : « [...] *Laudabat mirabaturque auunculum Gaium nullo magis nomine, quam quod ingentis a Tiberio relictas opes in breui spatio prodegisset* [...] »³⁶⁹ – « Il louait et il admirait son oncle Gaius plus qu'un autre nom, parce qu'il avait dissipé l'immense fortune laissée par Tibère en peu de temps ». Par cette comparaison, il renforce l'image de l'ultime Julio-Claudien comme étant un empereur irresponsable, dilapidant sa fortune et la fortune de l'Empire. Dion Cassius va encore plus loin dans son rapprochement avec Caligula puisque, selon lui, Néron imite *et* surpasse son oncle. En effet, l'auteur grec rapporte dans son *Histoire romaine* : « Il marcha sur les traces de Caius »³⁷⁰ ou encore « Une fois qu'il eut conçu le désir de l'imiter, il le surpassa [...] »³⁷¹ (« ὡς δ' ἄπαξ ζηλωσαι αὐτὸν ἐπεθύμησε, καὶ ὑπερεβάλετο [...] »³⁷²). Donc, Néron, d'après ce que rapporte Dion Cassius, se montre encore plus mauvais et ignoble que Caligula, qui avait pourtant été dépeint de manière terrible : cela en dit long sur le personnage. La comparaison avec Caligula une fois proposée par les auteurs de l'historiographie, tout lecteur ou toute lectrice ne peut que la garder en tête tout au long de sa lecture et rapprocher les deux parents en d'autres points, et dès lors considérer Néron comme un autre tyran à ajouter à la liste dans l'Histoire.

Nous pouvons noter que les trois « empereurs fous » dans l'histoire de l'empire romain (Caligula, Néron, Domitien) présentent tous les mêmes défauts : orgueil, haine, persécution de l'aristocratie sénatoriale, luxe extravagant, cruauté, perversion sexuelle, mégalomanie et parfois signes de maladie mentale ; nous l'avons relevé dans le cadre de cette étude et nous le verrons plus en détail encore par la suite, et cela est appuyé par N. Panou et H. Schadee dans leur livre sur les tyrans³⁷³. J. R. Dunkle évoque également que *crudelitas/saeuitia, superbia, vis, libido* puis *avaritia*, forment souvent une combinaison observée dans les portraits du tyran typique dans la tradition rhétorique romaine, comme nous l'avons vu, et plus tard historiographique³⁷⁴. Rappelons encore une fois que les auteurs qui nous rapportent ces faits proviennent tous des ordres sénatoriaux et équestres, donc les ordres qui ont été persécutés par ces empereurs. Caligula et Néron ont tous deux également manifesté leur admiration pour la Grèce, ce qui, comme nous l'avons énoncé précédemment, était mal vu par ces auteurs. Ces

³⁶⁹ Suet., *Ner.*, 30.

³⁷⁰ DC., LXI, 4.

³⁷¹ Dion Cassius. *Histoire romaine. Tome neuvième*, trad. par GROS 1866.

³⁷² DC., LXI, 5.

³⁷³ PANOU, SCHADEE (éd.) 2018, p. 62.

³⁷⁴ DUNKLE 1971, p. 13-15.

rappels montrent bien à quel point il faut lire ces portraits avec prudence, exagérations et topiques se mêlant donc certainement aux faits réellement survenus.

1.2. Les similitudes relevées entre les deux empereurs

Nous nous proposons maintenant d'analyser plus en profondeur le portrait de Caligula chez Suétone. Nous avons immédiatement relevé des similitudes avec le portrait de Néron dressé par Suétone : inceste, cruauté envers le sénat, monstruosité, férocité, parricides, dépenses excessives, vols, mépris envers les dieux... Ce sont en partie des thèmes que nous avons déjà relevés chez Néron et qui sont des topiques dans les portraits tyranniques. Caligula a assassiné sa grand-mère³⁷⁵, comme Néron a fait assassiner sa mère, son demi-frère et Poppée, son épouse. Il a commis des incestes avec ses sœurs et, surtout, a une relation avec Drusilla, relation qui le conduira à la folie lorsqu'elle décède³⁷⁶, tout comme Néron aurait eu une relation avec Agrippine ou une concubine lui ressemblant. Il ne manifeste également aucune pudeur³⁷⁷ : là encore, l'image du Néron débauché resurgit. Il témoigne également d'un mépris profond envers les dieux³⁷⁸, tout comme Néron. Il a fait preuve de cruauté envers le Sénat et les nobles, autre topique tyrannique, observé chez Néron aussi³⁷⁹. Caligula, de même que le dernier Julio-Claudian, errait la nuit de débauches en adultères³⁸⁰. Tous deux ont eu de nombreuses relations avec des femmes mariées, des jeunes filles, des hommes³⁸¹... Tous deux ont également par des vols compensé leurs dépenses excessives³⁸².

Le vocabulaire utilisé pour ces épisodes par Suétone rappelle les termes associés au règne de Néron. Concernant la religion, nous retrouvons des affirmations telles que « *Religionum usque quaque contemptor* [...] »³⁸³ – « Il méprisait partout toute religion » – à propos de Néron et, pour Caligula, « *Nam qui deos tanto opere contemneret* [...] »³⁸⁴ – « Cet homme qui méprisait les dieux avec un si grand effort. » Il avait une « *naturam saeuam atque probrosam* » et « *saeuitiam ingenii* »³⁸⁵ (« nature cruelle et infâme et disposition violente »), comme Néron

³⁷⁵ Suet., *Cal.*, 23.

³⁷⁶ Suet., *Cal.*, 24.

³⁷⁷ Suet., *Cal.*, 36.

³⁷⁸ Suet., *Cal.*, 51.

³⁷⁹ Suet., *Cal.*, 26-27 ; 35 ; *Ner.*, 36-37.

³⁸⁰ Suet., *Cal.*, 11 ; *Ner.*, 26 ; *Ner.*, 28.

³⁸¹ Suet., *Cal.*, 11 ; 36 ; *Ner.* 28.

³⁸² Suet., *Cal.*, 37-38 ; *Ner.*, 30 ; 32

³⁸³ Suet., *Ner.*, 56.

³⁸⁴ Suet., *Cal.*, 51.

³⁸⁵ Suet., *Cal.*, 11 ; 27.

était doté de « *petulantiam* », « *libidinem* », « *luxuriam* », « *auaritiam* », « *crudelitatem* »³⁸⁶ (« libertinage », « débauche », « excès », « cupidité », « cruauté ») ou « [...] *Nec minore saeuitia foris et in exteros grassatus est* [...] »³⁸⁷ (« Il n'attaqua pas avec moins de cruauté à l'extérieur et contre les étrangers »). Suétone rapporte également : « *Pudicitiae neque suae neque alienae pepercit* [...] »³⁸⁸ – « Il n'épargna ni sa pudeur ni celle d'autrui », comme il a déclaré pour Néron « *suam quidem pudicitiam usque adeo prostituit* [...] »³⁸⁹ – « il prostitua à tel point sa pudeur qu'ayant souillé presque toutes les parties de son corps. » Une distinction importante se doit d'être mentionnée ici : *saeuitia* et *crudelitas* se traduisent tous deux par le terme de « cruauté » ; cependant, nous explique J. R. Dunkle³⁹⁰, la *saeuitia* a des connotations d'hystérie et de sadisme maniaque, ce terme est en outre utilisé de manière métaphorique pour désigner la cruauté de l'homme, puisqu'au départ il s'emploie pour référer à des animaux sauvages. Par l'emploi de tels termes, Suétone se montre sans concession et rapproche alors le comportement des deux empereurs de celui de bêtes sauvages. Quant aux descriptions physiques proposées par Suétone, dans les deux cas la description des empereurs a presque un effet comique, avec des détails très peu flatteurs et, par là, comiques : « *colore expallido* », « *corpore enormi* », « *oculis et temporibus concauis* », « *capillo raro at circa uerticem nullo* », « *vultum uero natura horridum ac taetrum* »...³⁹¹ (« teint pâle », « corps irrégulier », « yeux concaves », « tempes creuses », « cheveux rares mais le sommet de la tête dégarni », « la nature de son visage était affreuse et repoussante ») ; « *corpore maculoso et fetido* », « *ceruice obesa* », « *uentre proiecto* », « *gracillimis cruribus* »...³⁹² (« corps couvert de taches et dégoûtant », « cou fort », « ventre proéminent », « jambes grêles »).

En outre, nous avons observé que Néron se compare souvent au dieu soleil – même Sénèque adopte cette comparaison, dans son *Apocoloquintose*. Sa naissance s'est par ailleurs déroulée au moment du lever du soleil, de sorte qu'il a été touché par ses rayons³⁹³. Par la suite, le mithriacisme permet à Néron de répandre une nouvelle fois cette image de souverain absolu, Soleil sur terre, puisqu'il s'identifie à Mithra lui-même, l'Apollon mazdéen, déclare F. Cumont³⁹⁴. Nous estimons que la construction de la *Domus Aurea*, centrée autour de cette idée

³⁸⁶ Suet., *Ner.*, 26.

³⁸⁷ Suet., *Ner.*, 36.

³⁸⁸ Suet., *Cal.*, 36.

³⁸⁹ Suet., *Ner.*, 29.

³⁹⁰ DUNKLE 1971, p. 14.

³⁹¹ Suet., *Cal.*, 50.

³⁹² Suet., *Ner.*, 51.

³⁹³ Suet., *Ner.*, 6 ; DC., LXI, 2.

³⁹⁴ CUMONT 1929, p. 223.

du soleil, reflète également cette volonté de Néron de s'assimiler au dieu soleil – de même que la statue de bronze dressée devant la *Domus* contribuait à répandre cette idée³⁹⁵. Cette assimilation n'est pas une nouveauté dans l'histoire romaine : en effet, elle nous rappelle Marc Antoine, César et Auguste, qui avaient déjà joué ce rôle de dieu soleil. Caligula et Alexandre ont également endossé ce rôle, relève S. Mratschek, pour qui ce dieu soleil évoque aussi Marc Antoine César et Auguste³⁹⁶. La figure d'Alexandre, que nous avons déjà citée auparavant concernant l'hellénisme, n'est donc pas surprenante. Quant à Caligula, cela ajoute un nouveau point commun entre neveu et oncle, un rappel de filiation pour les connaisseurs de l'histoire, et donc comme un mauvais pressentiment. Ce détail sur la naissance de Néron semble peu essentiel dans son histoire, mais il annonce déjà la couleur de son règne, si nous y prêtons attention. Ses activités artistiques contribuent à cette comparaison, puisqu'Apollon en est le dieu titulaire également.

Enfin, citons la célèbre exclamation « *Oderint dum metuant !* »³⁹⁷ – « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! », qui aurait été prononcée par l'empereur Caligula, que nous rencontrons quelque peu changée dans la bouche d'Agrippine dans l'histoire du règne de Néron, « *Occidat dum imperet !* »³⁹⁸ – « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! » : si l'empereur lui-même ne prononce pas ces paroles, tout connaisseur ou toute connaisseuse des *Vies* de Suétone, établira un parallélisme entre les vies des deux empereurs avec ces paroles.

Caligula ayant laissé de terribles souvenirs dans les esprits, que Néron y soit assimilé ne contribue qu'à aggraver son image de mauvais empereur à travers la tradition historiographique. Cependant, nous pouvons observer tant de ressemblances entre les deux empereurs, que cela nous amène à penser que, parfois, les auteurs antiques auraient été tentés de recourir à un même catalogue de vices pour fonder leurs portraits de « mauvais » empereurs.

2. Les rapprochements entre Néron, Tibère et Domitien

Nous nous baserons sur les biographies de Suétone, ce dernier opérant une dichotomie flagrante entre bons et mauvais empereurs, pour distinguer les critères définissant les mauvais empereurs et, ensuite, les bons empereurs dans un prochain point.

³⁹⁵ Plin., NH, XXXIV, 45.

³⁹⁶ MRATSCHEK 2013, p. 49.

³⁹⁷ Suet., *Cal.*, 30.

³⁹⁸ Tac., *Ann.* XIV, 9.

Le portrait de Tibère chez Suétone se conforme à la liste des traits particuliers attribués aux tyrans, telle que nous avons l’observée : vols, cruauté extrême, débauches, crimes familiaux, impiété... En effet, s’il n’a pas commis d’assassinat envers sa famille, il l’a persécutée personnellement, notamment en exilant sa belle-fille, Agrippine, et ses enfants – dont Néron³⁹⁹. Suétone annonce aussi : « *Maiore adhuc ac turpiore infamia flagrauit, uix ut referri audiriue, nedum credi fas sit [...]* »⁴⁰⁰ – « Il enflamma encore plus loin ses infamies honteuses, à tel point qu’il n’est pas permis d’y croire ou de l’entendre raconter », avant d’évoquer les débauches criminelles de Tibère avec des petits garçons, et, avec un autre passage contant son imagination pour se livrer à des obscénités⁴⁰¹. Ces anecdotes ne sont pas sans évoquer le souvenir des épisodes de débauches néroniennes⁴⁰². L’évocation « *saeua ac lenta natura* »⁴⁰³ (« nature cruelle et insensible ») et « [...] *sed et magis naturae optemperans, ita saeue et atrociter factitauit [...]* »⁴⁰⁴ (« mais obéissant plus à sa nature aussi, il commit tant de cruautés et d’atrocités ») permet d’établir des rapprochements entre Tibère et Néron – de même qu’avec Caligula : tous trois se montrent d’une grande cruauté, ce qui en fait des mauvais empereurs. Tibère, lui aussi, a fait preuve d’une grande impiété, comme Néron à son tour par la suite : « *Circa deos ac religiones neglegentior [...]* »⁴⁰⁵ (« Il était plus négligeant envers les dieux et les religions ») et « [...] *Nullus a poena hominum cessauit dies, ne religiosus quidem ac sacer [...]* »⁴⁰⁶ (« Il ne se passa pas un seul jour, sans excepté les jours consacrés à la religion, sans peine pour les hommes ») – sa cruauté et son impiété étaient telles qu’il ne se souciait pas des jours réservés à la religion. Comme nous l’avons déjà dit, l’impiété est une des caractéristiques liées à la tyrannie et contribue à ternir l’image du « mauvais » empereur. Enfin, Tibère se serait un jour exclamé : « *Oderint dum probent !* »⁴⁰⁷, « Qu’ils me haïssent, pourvu qu’ils m’approuvent ! ». Cette exclamation nous rappelle celle prononcée par Caligula avant lui, « *Oderint dum metuant !* » (« Qu’ils me haïssent, pourvu qu’ils me craignent ! »), ensuite reformulée par Agrippine lors de son assassinat organisé par Néron. Tous trois se voient dès lors reliés par cette phrase, tous trois mauvais empereurs et tyrans. En outre, la description physique de Tibère ressemble à celles des empereurs tyranniques déjà analysés : « *corpore*

³⁹⁹ Suet., *Tib.*, 50-54.

⁴⁰⁰ Suet., *Tib.*, 44.

⁴⁰¹ Suet., *Tib.*, 43.

⁴⁰² Suet., *Ner.*, 26-29.

⁴⁰³ Suet., *Tib.*, 52.

⁴⁰⁴ Suet., *Tib.*, 59.

⁴⁰⁵ Suet., *Tib.*, 69.

⁴⁰⁶ Suet., *Tib.*, 61.

⁴⁰⁷ Suet., *Tib.*, 59.

amplo atque robusto », « *latus ab umeris et pectore* », « *colore candido* », « *facie honesta in qua tamen crebri et subiti tumores* »⁴⁰⁸ (« corps gros et robuste », « large des épaules et de la poitrine », « teint blanc », « figure belle sur laquelle il y avait cependant de nombreux boutons soudains »).

La liste des crimes commis par Domitien nous semble également plus relever d'un catalogue propre aux « mauvais » empereurs que de crimes personnels. Ce dernier s'avère être très cruel – « [...] *tamen aliquanto celerius saeuitiam desciiuit quam ad cupiditatem* [...] »⁴⁰⁹ (« cependant il renonça plus vite à la cruauté qu'à la cupidité ») ; « *Erat autem non solum magnae, sed etiam callidae inopinataeque saeuitiae* [...] »⁴¹⁰ (« Sa cruauté était non seulement grande, mais aussi rusée et inattendue »). Il s'adonne au vol, se trouvant en manque d'argent, comme y ont eu recours les précédents empereurs tyranniques⁴¹¹. Suétone le décrit également comme odieux et redoutable envers tous, il inspire donc la crainte, tout comme les empereurs décrits auparavant : « *Per haec terribilis cunctis et inuisus* [...] »⁴¹² – « Il voulut du mal à tous par des choses horribles ». Domitien a été tué suite à un complot⁴¹³, ce qui a été, rappelons-le, le cas pour Caligula et Tibère également, et a aussi été tenté à l'encontre de Néron avec la conspiration de Pison : ces complots semblent être le sort réservé aux tyrans, en raison de leur cruauté, débauches, et autres impiétés. Domitien tire sa mauvaise réputation en partie aussi de sa passion pour les femmes : Suétone évoque sa « *libidinis nimiae* » (« débauche excessive ») et le fait que « [...] *nataret inter uulgatissimas meretrices* [...] »⁴¹⁴ (« il nageait entre les courtisanes les plus vulgaires »), ce dernier point rappelle les débauches auxquelles se livrait Néron lors des banquets qu'il organisait⁴¹⁵. Par cela, Domitien rejoint, selon notre analyse, parfaitement le profil type des tyrans : cruel, spoliateur, débauché... Citons de même la grande joie du Sénat à l'annonce de sa mort : les tyrans s'opposant toujours au Sénat dans la littérature classique, il n'est pas surprenant que ce dernier, libéré du tyran, soit heureux⁴¹⁶. Enfin, sa description physique rejoint les descriptions précédentes, qui présentent un certain comique : « [...] *exceptis pedibus quorum digitos restrictores habebat ; postea caluitio quoque deformis*

⁴⁰⁸ Suet., *Tib.*, 68.

⁴⁰⁹ Suet., *Dom.*, 10.

⁴¹⁰ Suet., *Dom.*, 11.

⁴¹¹ Suet., *Dom.*, 12 ; *Cal.*, 38 ; *Ner.*, 32.

⁴¹² Suet., *Dom.*, 14.

⁴¹³ Suet., *Dom.*, 14.

⁴¹⁴ Suet., *Dom.*, 22.

⁴¹⁵ Suet., *Ner.*, 29.

⁴¹⁶ Suet., *Dom.*, 23.

et obesitate uentris [...] »⁴¹⁷ (« sauf ses pieds dont les orteils étaient trop courts ; par la suite, il fut déformé par la calvitie et par son ventre obèse »).

À ces points communs, nous jugeons bon de rajouter la paranoïa commune à tous les empereurs. En effet, la nature anxieuse et paranoïaque de Néron a été la cause première de ses nombreux crimes : suite à une prédiction, il décida de la mort de nobles citoyens⁴¹⁸ ; par crainte qu'il ne le détrône, il décide d'empoisonner son demi-frère Britannicus⁴¹⁹ ; par la suite, entouré et conseillé par Tigellin, cette paranoïa se renforce et l'incite à commettre davantage de meurtres⁴²⁰. De la même manière, Tibère, inquiet, redoublait de crimes⁴²¹ et la cruauté de Caligula était elle aussi renforcée par sa crainte et sa paranoïa⁴²². L'image qui ressort de ces portraits est dès lors celle d'empereurs incompetents à la tête d'un immense empire, au caractère instable, vivant dans la crainte d'être assassinés et occupés à torturer ou tuer tout suspect, détournés du souci de s'occuper du peuple et des besoins de l'Empire. La paranoïa les rend instables, alors que l'Empire a besoin d'un gouvernement stable, comme semble le souligner Suétone – de même que les autres auteurs antiques, puisque leurs récits ne diffèrent pas de beaucoup sur ce point.

À travers ces différents portraits, nous pouvons observer à quel point ces différents tyrans se ressemblaient : leurs crimes et défauts sont presque toujours similaires, ainsi que les quelques rares qualités que les auteurs leur attribuent. Ceci renforce dès lors pour nous l'idée que les auteurs partent d'un certain topique, lorsqu'ils veulent classer un empereur comme « mauvais ». Ce qui ne veut pas dire que tous les événements rapportés n'ont pas eu lieu, mais qu'une base similaire a été posée pour rapporter leur vie et qu'il faut approcher les faits avec prudence.

3. Comparaison avec d'autres figures tyranniques

La cruauté envers l'élite et la mise à mort de personnes en faisant partie, que nous avons évoquées auparavant, sont issues de la civilisation grecque. Par la suite, elles se propagent dans la culture romaine à travers diverses figures tyranniques, telles que Marius, Sylla ou Cinna,

⁴¹⁷ Suet., *Dom.*, 18.

⁴¹⁸ Suet., *Ner.*, 36.

⁴¹⁹ Suet., *Ner.*, 36.

⁴²⁰ Suet., *Ner.*, 35 ; 37.

⁴²¹ Suet., *Tib.*, 65-66.

⁴²² Suet., *Cal.*, 28.

nous explique L. Lefebvre⁴²³. À partir de ce rapprochement évoqué par la chercheuse, nous avons décidé de pousser plus loin l'analyse de la comparaison, qui était abordée brièvement qu'expliquée en détails. Cinna est un chef populaire de l'époque républicaine, il s'est allié à Marius pour marcher sur Rome avec son armée et tous deux ont fait preuve d'une grande cruauté⁴²⁴ ; Marius et Sylla, chefs des *populares* et *optimates*, sont les instigateurs de la première guerre civile, en 88, qui entrainera Sylla à marcher sur Rome avec son armée⁴²⁵. Néron, étant donné l'insistance des auteurs sur ses méfaits commis envers l'élite, se trouve alors assimilé dans l'esprit du lecteur ou de la lectrice à ces personnages criminels et tyranniques, il devient membre de la liste des *pessimi*. D'après nous, un épisode précis de la vie de Sylla peut également être rapproché de ce qui a été écrit à propos de Néron : en effet, cette figure tyrannique antérieure à Néron avait répudié son épouse, la désignant comme stérile, et peu de temps après il épousa une autre femme, ce qui amena à penser qu'il avait menti pour pouvoir épouser cette seconde femme⁴²⁶. De la même manière, Néron essaya de répudier Octavie avec le même chef d'accusation, afin de pouvoir épouser Poppée⁴²⁷ – bien que dans ce dernier cas, Néron ne manifesta aucune pitié envers son épouse, alors que Sylla essaya de compenser son acte en la comblant de présents, d'après Plutarque. Ce rapprochement n'implique pas, selon nous, que ces événements n'ont pas eu lieu, mais il nous semblait cependant important de souligner cette étrange similitude entre les deux tyrans de l'histoire romaine.

Il est par ailleurs intéressant de noter que, d'après J. R. Dunkle⁴²⁸, Sylla constitue la première figure tyrannique à avoir pillé des temples, et le pillage le rend impie, ce qui constitue l'une caractéristiques de la tyrannie : tout comme Néron a lui aussi pillé des temples⁴²⁹, nous l'avions évoqué. Ce fait pourrait sembler anecdotique dans le récit de la vie du jeune empereur, mais en réalité cela rappelait au lecteur ou à la lectrice des figures tyranniques antérieures, puisque, pour eux, *nihil noui sub sole*.

Une autre figure de tyran à laquelle Néron peut être comparé est celle de Périandre, tyran de Corinthe du VI^e siècle av. J.-C., d'après la chercheuse⁴³⁰. En effet, d'après nos recherches, ce dernier a été accusé de relations incestueuses avec sa mère : selon l'histoire, suite à ces

⁴²³ LEFEBVRE 2017, p. 140-141.

⁴²⁴ HOWATSON 1993, p. 222, s. v. Cinna.

⁴²⁵ HOWATSON 1993, p. 610-611, s. v. Marius ; HOWATSON 1993, p. 611, s. v. Sylla.

⁴²⁶ Plut., *Sylla*, 6.

⁴²⁷ Tac., *Ann.*, XIV, 60.

⁴²⁸ DUNKLE 1971, p. 13-15.

⁴²⁹ Tac., *Ann.*, XV, 45.

⁴³⁰ CHAMPLIN 2003, p. 107-110.

relations, initiées par sa mère, Périandre se perd davantage dans la tyrannie après le suicide de cette dernière. Cela n'est pas sans évoquer la vie de Néron, accusé de relations avec sa mère – probablement plus du fait de celle-ci – ou avec une concubine lui ressemblant. Il n'était pas rare pour un empereur d'avoir des concubines une fois marié, même pour les « bons » empereurs, mais ce détail de la ressemblance avec Agrippine nous ramène au lien entre Néron et la figure tyrannique type. En outre, Diogène Laërce rapporte que Périandre a causé la mort de sa femme, enceinte, en lui jetant un tabouret ou par un coup⁴³¹ : tout comme Néron aurait tué Poppée enceinte suite à un accès de colère. Enfin, l'idée de percer l'isthme de Corinthe est émise par Périandre, laquelle a été reprise notamment par Caligula, mais aussi par Néron⁴³². Le chercheur E. Champlin pose l'hypothèse que Néron aurait choisi Périandre comme modèle et calqué sa vie sur la sienne, ce qui aurait mené alors à ces événements. Cela nous paraît peu probable, car, certes, quelques ressemblances dans leur vie peuvent être observées ; cependant des faits tels que l'inceste, les accès de colère et la volonté de percer l'isthme de Corinthe apparaissent à plusieurs reprises dans les portraits de tyrans, comme nous l'avons établi auparavant dans notre étude, et ne sont pas seulement partagés par ces deux personnages de l'Histoire.

L'épisode de la mort de Poppée rappelle un autre personnage tyrannique de l'Histoire : Cambyse. Ce dernier, dont nous avons parlé précédemment, est réputé pour sa cruauté, particulièrement pour avoir causé la mort de son épouse enceinte suite à un accès de fureur⁴³³. Voici donc un troisième exemple de ce type d'épisode : Périandre et Néron ne sont pas les seuls. En quatrième exemple, citons Hérode Atticus⁴³⁴, rhéteur grec du II^e siècle ap. J.-C.⁴³⁵, avec la différence qu'il a chargé son affranchi, Alcimédon, de battre sa femme enceinte, qui en mourut⁴³⁶. Il semble dès lors très peu probable que Néron ait de lui-même recherché cette ressemblance. Cependant, les auteurs antiques, eux, ont pu ajouter ces éléments au récit, aggraver l'histoire néronienne, pour établir des liens avec les divers tyrans connus de tous. En effet, les raisons de la mort de Poppée sont à ce jour encore peu établies, nous ne pourrions jamais connaître les causes réelles ; les auteurs antiques expriment également leurs doutes à ce sujet. Mais, à nouveau, en évoquant cet épisode d'accès de colère, même s'il est raconté avec prudence, nous estimons que cela relie Néron aux autres tyrans et cela marque les lecteurs et

⁴³¹ DL., *Vies, doctrines et sentences des Philosophes illustres*, I, 94.

⁴³² DC., LXIII, 16.

⁴³³ Hdt., *Histoires*, III, 32.

⁴³⁴ Philst., *V. soph.*, II, 555.

⁴³⁵ HOWATSON 1993, p. 493, s. v. Hérode Atticus.

⁴³⁶ LEFEBVRE 2017, p. 184-186.

lectrices, en raison de cette tradition historiographique : Néron a potentiellement tué l'une de ses épouses enceinte et par cet épisode il est facile de l'assimiler à d'autres tyrans.

Nous connaissons Hérode Atticus également pour sa volonté de percer l'isthme de Corinthe, tout comme le voulaient Périandre, Caligula et Néron. Nous pouvons opérer une autre comparaison avec le personnage célèbre de Xerxès, lequel tirait sa mauvaise réputation de son orgueil et de son mépris des lois de la nature, rappelle L. Lefebvre⁴³⁷ : il nous fait penser en cela au Néron décrit par les auteurs du monde antique. Ce roi perse du V^e siècle av. J.-C.⁴³⁸ a lui aussi décidé de percer un isthme, qui unissait le mont Athos au continent⁴³⁹, et cette volonté était considérée dans l'Antiquité comme un acte de démesure et d'impiété⁴⁴⁰. Dès lors, que le dernier empereur de la dynastie julio-claudienne ait voulu reproduire les mêmes extravagances correspond selon nous au portrait dressé par les auteurs : il fait preuve de démesure et d'impiété, cet épisode n'est qu'un autre exemple parmi tant d'autres.

La question n'est donc plus de savoir si Néron a commis tel ou tel acte ou s'il s'est inspiré de la vie d'un tyran précédant, mais plutôt de reconnaître que les auteurs ont parfois usé des topoï de la tyrannie qu'ils ont appliqué au règne de Néron pour le noircir délibérément. Nous avons lu le récit des *Vies* rapporté par Suétone plus précisément sous l'angle de la comparaison avec d'autres empereurs romains, mais de nombreux travaux ont déjà été menés en ce sens pour Tacite – notamment J. R. Dunkle, qui annonce que l'auteur des *Annales* « peut sacrifier l'exactitude historique pour faire rentrer une figure historique dans le moule du tyran »⁴⁴¹, lui qui attribue aussi toutes les caractéristiques typiques du tyran à Néron. Faits réels ou imaginaires, ces événements deviennent des scènes types dans le portrait d'un tyran et signalent dès lors aux lecteurs et lectrices ce personnage comme un des tyrans de l'Histoire – comme un autre empereur tyrannique dans notre cas. Précisons encore une fois que le fait que ces éléments reviennent pour chaque empereur tyrannique n'exclut pas le fait qu'ils aient réellement été des tyrans : certains de ces empereurs ont bien été tyranniques, et certains plus que d'autres ; il s'agit de souligner ici les lieux communs auxquels ont eu recours les auteurs pour les dépeindre. Par ces éléments introduits habilement par les auteurs antiques dans l'historiographie, que nous

⁴³⁷ LEFEBVRE 2017, p. 182-183.

⁴³⁸ HOWATSON 1993, pp. 618-620, s. v. Médiques, guerres.

⁴³⁹ Hdt., *Histoires*, VII, 22-24.

⁴⁴⁰ LEFEBVRE 2017, p. 182-183

⁴⁴¹ DUNKLE 1971, p. 17.

avons relevés dans cette recherche, le portrait du jeune empereur, ultime descendant de la *gens Iulia-Claudia*, en ressort connoté négativement.

4. La dichotomie « bon » et « mauvais » empereur

Comme nous l'avons expliqué, ces empereurs, qualifiés de « mauvais » empereurs dans la tradition historiographique, se voient accablés de défauts identiques, ou fort semblables. En parallèle, nous pouvons également noter que les vertus qui rendent un empereur « bon » forment un catalogue restreint de mêmes qualités et cela est relevé aussi par F. Van Haeperen⁴⁴². En effet, les « bons » empereurs ménagent, du moins en apparence, le Sénat dans leur manière de gouverner et entretiennent de bonnes relations avec cette assemblée, nous l'avons observé dans les textes antiques et J. Gascou l'appuie également⁴⁴³. Ils font preuve de *moderatio*, *clementia* et *ciuilitas* – vertus qui les rendent aptes à régner sur l'Empire puisqu'ils n'abusent pas de leur pouvoir et ne se perdent pas dans la démesure, la folie ou la violence⁴⁴⁴. En outre, ils font preuve d'une certaine maîtrise de soi et de respect envers les autres, ce qui permet de leur accorder la vertu de l'*abstinentia*, ainsi que celle de la *pietas* puisqu'ils respectent les devoirs traditionnels des Romains, envers leurs proches, l'État et les dieux⁴⁴⁵. La vertu de la majesté, pour Suétone, constitue également un élément indispensable à la figure du « bon » prince⁴⁴⁶, que ce soit par le portrait physique ou les actions reprenant les diverses vertus précédentes.

En opposition à ces « bons » empereurs, nous avons évoqué les défauts des « mauvais » empereurs, dont de Néron lui-même. Ces empereurs tyranniques témoignent d'une grande cruauté (*saeuis*), qui s'oppose dès lors à la *clementia* vertueuse des « bons » empereurs. Ils font preuve également d'*arrogantia*, *superbia*, *impotentia* ; mais, surtout, de *libido*, de débauches, en contraste à l'*abstinentia* des princes vertueux, ainsi que d'*impietas*, à cause de leurs offenses envers l'État, les dieux ou leurs proches – nous l'avons évoqué précédemment et cela est évoqué aussi chez J. Gascou et F. Van Haeperen⁴⁴⁷. La vertu de la majesté se voit également réduite à néant chez ces empereurs : dans leur portrait, qui sont tous peu flatteurs, mais aussi dans leur comportement indigne de l'Empire romain. En effet, Néron par ces représentations théâtrales,

⁴⁴² VAN HAEPEREN 2005.

⁴⁴³ GASCOU 1984, p. 737-739.

⁴⁴⁴ GASCOU 1984, p. 722-723.

⁴⁴⁵ VAN HAEPEREN 2005 ; GASCOU 1984, p. 722-726.

⁴⁴⁶ GASCOU 1984, p. 732-733.

⁴⁴⁷ VAN HAEPEREN 2005 ; GASCOU 1984, p. 722-724.

ou Néron, Caligula et Tibère par leurs déviances sexuelles ont eu des agissements, comme nous l'avons déjà expliqué, considérés comme indignes d'un empereur. Cette vertu est alors réduite à néant, puisqu'elle émane de la personne même de l'empereur, de son autorité et de son rayonnement⁴⁴⁸ : comme nous l'avons évoqué précédemment lors de notre recherche, le portrait de Néron (ainsi que ceux des autres « mauvais » empereurs) dépeint par Suétone va à l'encontre de ce principe de majesté ; rien, ni dans sa description physique ni dans la description de ses actions, ne lui confère cette vertu de majesté attribuée aux « bon » empereurs, tels qu'Auguste. Ces critères s'appliquent tous à Néron – de même qu'à Domitien, Tibère ou Caligula. Tous, sans exception, sont dépeints comme cruels, impies, débauchés, orgueilleux... Ce sont des « mauvais » empereurs et des tyrans, si nous nous conformons aux portraits dressés par Suétone.

Nous concluons donc cette partie de notre recherche en insistant sur le fait que nous observons que cette dichotomie est inscrite dans un schéma très classique, les qualités des « bons » empereurs répondant systématiquement aux défauts des « mauvais » empereurs, qui eux ne se voient jamais attribués l'une de ces vertus. Ce schéma dichotomique prouve à quel point il faut approcher ces textes historiographiques avec prudence : une fois que les auteurs anciens ont décidé que tel empereur était « mauvais », ils l'accablent de tous les vices propres aux tyrans. Ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont pas été cruels ou réellement tyranniques, ce que les auteurs rapportent n'est pas à rejeter en bloc, mais que certains faits et défauts ont pu être exagérés, d'un point de vue historiographique, comme nous l'avons énoncé, pour faire rentrer tel ou tel empereur dans le moule des « mauvais » empereurs, dans l'archétype du tyran. Nous souhaitons également rappeler que nous avons décidé d'étudier plus en détail dans cette partie de notre recherche l'œuvre de Suétone, pour la dichotomie nette qu'il établit entre bons et mauvais empereurs, mais que ces critères – qualités ou défauts – se retrouvent aussi chez d'autres auteurs tels que Tacite et Dion Cassius : il ne s'agit pas d'un portrait propre au genre biographique, les divers critères qui qualifient les « bons » et les « mauvais » empereurs se retrouvent aussi chez les historiographes, mais de manière moins clairement tranchée.

⁴⁴⁸ GASCOU 1984, p. 732-734.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En choisissant d'étudier la figure de Néron dans l'historiographie antique, nous ajoutons une énième recherche aux nombreuses études déjà existantes sur l'énigme que constitue le dernier empereur de la dynastie julio-claudienne. Nous avons cependant décidé d'apporter notre contribution à ces diverses études, faisant porter notre recherche davantage sur les procédés littéraires utilisés par les auteurs antiques que sur la véracité historique de tel ou tel fait et montrant comment s'est ainsi créée la figure littéraire d'un tyran, ce qui s'est avéré être un angle d'approche moins souvent abordé. Nous nous sommes ainsi efforcée, par notre étude, de démontrer dans quelle mesure la figure de Néron a été un produit de la création littéraire de ces auteurs antiques, en étudiant les textes pour y déceler les techniques d'écriture utilisées, et en étudiant plus en détail le motif de la tyrannie impériale chez les historiographes anciens.

Comme nous l'avons expliqué au début de notre recherche, l'historiographie antique constitue un cas d'étude complexe à notre époque, qu'il faut traiter avec la plus grande prudence : les auteurs antiques n'avaient pas la même conception de l'histoire que nous, nos concepts modernes sont parfois difficilement applicables à leur manière d'écrire (citons le concept d'impartialité/neutralité) ou même à l'histoire elle-même qu'ils nous rapportent (citons l'exemple des relations LGBTQIAP+), leur idéologie et la place qu'ils occupent dans la société peuvent influencer ce qu'ils rapportent, les sources qu'ils utilisent et les stéréotypes littéraires qu'ils transmettent, de même que la culture à laquelle ils appartiennent...

Les historiographes de l'Antiquité ont choisi de rapporter les actions de Néron en tant qu'empereur *artifex* d'une manière telle que cela a contribué à créer une aura particulièrement négative autour du portrait de l'empereur. En plus de cela, les auteurs, et plus particulièrement Tacite, font usage de théâtralité dans leurs récits historiographiques, ce qui leur permet de compléter le portrait négatif qu'ils souhaitent dresser du dernier empereur julio-claudien. Le récit qui nous est transmis hésite entre l'image d'un tyran sans pitié, à travers des épisodes à coloration tragique notamment dans le récit taciteen – qu'il s'agisse de paroles ou de comportements –, et l'image d'un empereur lâche, manipulable et ridicule, à travers des épisodes à coloration comique. Ces colorations ne sont pas les seules références au théâtre et à la théâtralité que nous avons relevées dans les *Annales* de Tacite : selon nous, celui-ci a tendance à rapporter les événements historiques en les mettant en scène avec une grande théâtralité, et plus précisément par la mise en place de contrastes dans certains épisodes, ce qui impacte dès lors sa narration des événements puisque cette théâtralité aggrave d'une certaine

manière les faits, ou du moins l'impression laissée lors de la lecture de ces récits. Ces contrastes permettent à l'auteur des *Annales*, comme nous l'avons démontré, de renforcer l'image négative du dernier empereur de la *gens Iulia-Claudia* en opposant pitié et impiété, ordre et chaos...

Dans la suite de notre recherche, nous avons décidé d'observer chez les trois historiographes antiques le principe de l'écriture en contraste. Cette manière d'écrire est liée à la théâtralité dont fait preuve Tacite grâce aux contrastes mis en place dans son récit, mais il s'agit cette fois d'autres types de contrastes. Pour commencer, nous avons observé comment la personnalité de Néron pouvait être scindée en deux aspects opposés : d'un côté, cruauté et, de l'autre, frivolité ; cette dichotomie rapportée (voire accentuée) par les auteurs, contribue à noircir le portrait du jeune empereur, tout comme l'aspect d'empereur *artifex* de Néron s'oppose au *miles* romain classique et ne contribue pas à élaborer de l'empereur un portrait positif auprès des historiographes. En plus de ces dichotomies, nous avons relevé une inversion des rôles présente dans le récit de Tacite et de Dion Cassius, inversion qui contribue elle aussi à ternir le portrait néronien, car cela montre à quel point l'empereur était inapte à gouverner la grande puissance qu'était Rome mais cela montre également la honte qu'il y avait pour Rome d'être dirigée par un tel empereur. En plus de ces diverses techniques d'écriture, nous avons également analysé comment les auteurs anciens ont eu recours à la minimisation et l'omission : grâce à ces procédés, ils opposent dès lors l'image de Néron à celle d'un bon empereur, d'un dirigeant apte à gouverner ce grand empire, et donc créent un contraste avec les « bons » empereurs. Le vocabulaire qu'utilisent Tacite, Suétone et Dion Cassius constitue, selon nous, une technique d'écriture parmi d'autres aussi, puisque, avec un vocabulaire spécifique, certains mots ou certaines phrases, les auteurs permettent l'élaboration d'un portrait particulièrement négatif du dernier Julio-Claudien ou d'une atmosphère particulièrement noire autour de ce personnage, comme nous l'avons expliqué. Si les auteurs omettent ou minimisent certains faits, ils peuvent parfois s'appliquer inversement à exagérer certains faits ou ils se contredisent : de cette façon, le portrait proposé de Néron est aggravé et déformé par une amplification de certains événements.

Nous avons ensuite étudié plus en profondeur les trois auteurs antiques, en observant la théorie de l'essentialisme chez Suétone, c'est-à-dire le fait que la nature de chaque empereur était composée de vices et vertus, qui deviennent autant d'*exempla* pour les lecteurs et lectrices. De là, nous en avons conclu que cet essentialisme se retrouvait également chez les autres auteurs que nous étudions, Tacite et Dion Cassius. Lier les actions de Néron à sa nature même permet de rajouter un nouveau point négatif au portrait de ce dernier et cette conviction

influence dès lors la rédaction de leur œuvre, car, puisque cela fait partie de la nature du jeune empereur, il devient capable de toute action ; et cela influence aussi la réception de l'œuvre, dans le sens où le lecteur ou la lectrice pensera également que Néron est capable de tous ces faits terribles, puisque cela semble découler de sa nature elle-même. Et, par cet essentialisme, Suétone pose alors un contraste entre les « bons » empereurs et les « mauvais » empereurs – ces derniers dont la nature mauvaise pousse aux vices et à l'impiété. À la suite de cela, nous avons observé le goût du romanesque chez Suétone et nous avons également appliqué cette théorie à Tacite et Dion Cassius. Nous estimons que la théorie selon laquelle Suétone perd son côté historique à cause de sa tendance au romanesque et à rapporter des présages n'est pas pertinente : cela n'enlève, selon nous, rien à la valeur historique de son récit. Selon nous, ces présages faisaient partie de la culture latine, ils sont présents chez Tacite et Dion Cassius également, et ils faisaient partie de la manière dont l'histoire était conçue. C'est pourquoi nous estimons qu'il faut donc les replacer dans le contexte de l'époque et voir ce qu'ils peuvent signifier, ce qu'ils apportent au récit des historiographes : pourquoi Tacite a-t-il placé ce présage à tel endroit, en quoi cela enrichit-il le récit, quel peut être le sens de ce présage ? Il en va de même pour le goût du romanesque de Suétone, qui peut être comparé à la théâtralité de Tacite : il s'agit d'une technique d'écriture, d'un choix, que l'auteur pose. Il faut dès lors, en tant que Moderne, dégager ces différentes techniques d'écriture et choix posés par les auteurs antiques pour étudier leur texte en y prêtant attention, mais nous estimons que cela n'enlève pas le côté historique de l'œuvre. Dans le cas de Néron, nous jugeons que ces présages permettent aux auteurs anciens de noircir une nouvelle fois le personnage qu'ils tentent depuis le début de dépeindre en tyran cruel et impie : nous en avons cité quelques exemples, certains présages ne sont pas de bon augure, et donc ils renforcent le portrait pessimiste dressé de l'empereur. Nous avons finalisé ce point de notre étude sur l'écriture en contraste en évoquant l'impiété religieuse de Néron : en effet, d'après les auteurs de l'Antiquité, l'impiété de ce dernier s'étend à tous les domaines (relations incestueuses, meurtres familiaux, mépris des dieux traditionnels...), dès lors il s'oppose à tous les « bons » empereurs et « bonnes » figures de l'histoire et devient alors un « mauvais » empereur, un tyran.

Pour terminer notre recherche, nous sommes partie d'une brève analyse des traits tyranniques types présents dans le portrait de Néron pour remonter aux origines du motif du tyran. Nous avons dès lors analysé des portraits de tyrans grecs pour observer un catalogue commun de traits négatifs. Ensuite, nous avons poursuivi notre étude du tyran dans la littérature latine : arrivé à Rome, le concept de tyran se maintient à travers la figure des rois. En effet,

nous avons observé que les personnages historiques qualifiés de « tyrans » chez les auteurs grecs se voyaient dépeints avec des caractéristiques identiques et étaient parfois blâmés pour des actions similaires, et cela se poursuit à travers la culture latine. Nous avons dès lors posé l'hypothèse que les traits grecs étant retrouvés de manière évidente dans les portraits de rois romains, pour les Romains une assimilation claire se faisait entre roi et tyran. Le roi est dès lors assimilé à un tyran dans la littérature latine, mais le concept de tyran avec ses motifs propres continue de se transmettre à travers les siècles, pour parvenir jusqu'aux portraits des empereurs romains, et plus précisément à la personne de Néron. Dès lors, nous pouvons remarquer que de nombreux traits que nous avons dégagés du portrait néronien se trouvent être des traits types des portraits tyranniques – et ce depuis les origines des tyrans et de la littérature sur les tyrans. Cet héritage littéraire et historique amènera le lecteur ou la lectrice à rapprocher la figure de Néron, sans aucun doute, de la figure des tyrans antérieurs : sa réputation de mauvais empereur et de tyran est alors assurée. Par ailleurs, nous avons également analysé les portraits d'autres empereurs, classés par la tradition comme « mauvais » empereurs, et nous avons démontré que ceux-ci présentaient tous les mêmes défauts, caractéristiques impies ; tout comme les « bons » empereurs se voyaient louer pour les mêmes qualités par les auteurs antiques. Avant ce dernier point, nous avons également comparé Néron à d'autres tyrans de l'Histoire auxquels notre étude au sujet de cet empereur nous avait fait songer : dès lors, nous avons pu démontrer que les récits à propos de certains tyrans recensaient le même type d'événements et certains tyrans étaient dépeints avec des traits très similaires à ceux de Néron (et des autres « mauvais » empereurs, finalement). Ce rapprochement montre alors à quel point les auteurs peuvent s'inspirer de la tradition pour créer des portraits de personnages historiques ultérieurs : d'un point de vue historique, nous ne pourrons jamais savoir si ces événements ont réellement eu lieu ou non, mais il reste intéressant et important de relever que ces faits ne sont pas uniques et se trouvent relatés à propos de plusieurs figures historiques, si bien qu'il faut rester prudent et prudente à la lecture de ces auteurs antiques et dans l'interprétation de leur(s) texte(s).

Ces différentes observations et recherches nous ont amenée à la conclusion que le portrait de Néron, tyran cruel et impie, laissé par les auteurs antiques a contribué à sa mauvaise réputation, par les techniques d'écriture qu'ils ont utilisées, par leur connaissance, par leurs allusions aux portraits de tyrans déjà existant dans la tradition littéraire... Cela ne veut pas dire, encore une fois, que le portrait laissé du dernier empereur de la dynastie julio-claudienne est une pure fiction, mais qu'il faut l'approcher avec prudence, puisque de nombreux éléments contribuaient à influencer les auteurs antiques dans la rédaction des portraits qu'ils nous ont

laissés et certains faits ou certaines caractéristiques ont pu être exagérés, ajoutés, inventés, oubliés. Comme nous l'avions dit dans l'introduction à notre étude, même si Néron n'a sûrement pas été innocent, l'historiographie antique a le pouvoir de changer le cours de la mémoire en amplifiant, déformant, choisissant ce qu'elle transmet à la postérité, pour le meilleur ou pour le pire. Par cette conclusion, nous terminons notre étude sur Néron et sur le motif de la tyrannie impériale chez les historiographes anciens, en espérant avoir apporté un nouvel éclairage sur le cas néronien, à propos duquel déjà tant de travaux ont déjà été réalisés, mais comme l'ont si bien déclaré M. Cazane et R. Auguet dans leur ouvrage : « Nous ne reconstituerons jamais le passé, mais nous le réinterprétons sans cesse »⁴⁴⁹.

⁴⁴⁹ CAZENAVE, AUGUET, 1981, p. 10.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Dio's Roman History, with an English translation by CARY E., Londres, Heinemann, 1961-1970.

Hérodote. Sur l'écran de l'histoire, extraits introduits et commentés par GEYSELS L., Liège, H. Dessain, 1995.

Plutarque. Vies. VI, texte établi et traduit par FLACELIÈRE R. et CHAMBRY É., Paris, Les Belles Lettres, 1971.

Suétone. Vie des douze césars. Tome II, texte établi et traduit par AILLOUD H., Paris, Les Belles Lettres, 1961.

Tacite. Annales. Livres XIII-XVI, texte établi et traduit par GOELZER H., Paris, Les Belles Lettres, 1957.

Tite-Live. Histoire romaine. Tome I. Livre I, texte établi par BAYET J. et traduit par BAILLET G., Paris, Les Belles Lettres, 1982.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

1. Livres et articles

ALLEN W., BARNETT J. R. Jr., BEATY D. M., *et al.* (1962), « Nero's Eccentricities before the Fire (Tac. Ann. 15.37) », dans *Numen*, vol. 9, Fasc. 2, p. 99-109.

BALDWIN B. (1983), *Suetonius*, Amsterdam, Adolf M. Hakkert.

BARRETT A. A., FANTHAM E., YARDLEY C. J. (éd.) (2016), *The Emperor Nero. A Guide to the Ancient Sources*, New Jersey, Princeton University Press.

BARTSCH S. (1994), *Actors in the Audience. Theatricality and Doublespeak from Nero to Hadrian*, Cambridge, Harvard University Press.

BAYET J. (1965), *Littérature latine*, Paris, Armand Colin.

- BAYET J. (1966), « M. Manlius Capitolinus : critique de l'épisode », dans BAYET J., BAILLET G., *Tite-Live, Histoire romaine, livre VI*, Paris, Belles-Lettres, p. 107-120.
- BEAUJEU J. (1960), « L'incendie de Rome en 64 et les Chrétiens », dans *Société d'Études Latines de Bruxelles*, T. 19, Fasc. 1, p. 65-80.
- BOESCHE R. (1993), « Aristotle's 'science' of tyranny », dans *History of Political Thought*, vol. 14, n° 1, p. 1-25.
- BRADLEY K. (1978), *Suetonius's life of Nero: an historical commentary*, Bruxelles, Latomus.
- BUREAU S., FLON Chr., FOUILLEN C., *et al.* (éd.) (2005), *Encyclopédie thématique. Volume 9. Renaud-Sullivan*, Paris, Encyclopaedia Universalis.
- CAZENAVE M., AUGUET R. (1981), *Les Empereurs fous*, Paris, Imago.
- CHAMPLIN E. (1998), « Nero Reconsidered », dans *New England Review*, vol. 19, n° 2, p. 97-108.
- CHAMPLIN E. (2003), *Nero*, Cambridge, Harvard University Press.
- CHAPLIN D. J. (2000), *Livy's Exemplary History*, New York, Oxford University Press.
- CHARLES B. M. (2014), « Nero and Sporus Again », dans *Latomus*, T. 73, Fasc. 3, p. 667-685.
- CHARLESWORTH P. M. (1950), « Nero: Some Aspects », dans *The Journal of Roman Studies*, vol. 40, p. 69-76.
- CHASSIGNET M. (2001), « La "construction" des aspirants à la tyrannie : Sp. Cassius, Sp. Maelius et Manlius Capitolinus », dans *Actes du Colloque du Collegium Beatus Rhenanus*, COUDRY M., SPÄTH T. (éd.), De Boccard, Paris, p. 83-96.
- CIZEK E. (1972), *L'époque de Néron et ses controverses idéologiques*, Leiden, Brill.
- CIZEK E. (1977), *Structures et idéologie dans La vie des Douze Césars de Suétone*, Paris, Les Belles Lettres.
- CIZEK E. (1982), *Néron*, Paris, Fayard.

- CLAYTON W. F. (1947), « Tacitus and Nero's Persecution of the Christians », dans *The Classical Quarterly*, vol. 41, n° 3/4, p. 81-85.
- CUMONT F. (1913), *Les mystères de Mithra*, Bruxelles, Lamartin.
- CUMONT F. (1929), *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, Leroux.
- DE ROMILLY J. (2002), *Précis de littérature grecque*, Paris, Presses universitaires de France.
- DEVILLERS O. (1995), « Tacite, les sources et les impératifs de la narration : le récit de la mort d'Agrippine ("Annales" XIV, 1-13) », dans *Latomus*, T. 54, Fasc. 2, p. 324-345.
- DEVILLERS O. (2007), « Néron et les spectacles d'après les *Annales* de Tacite », dans *Neronia VII*, PERRIN Y. (éd.), Bruxelles, p. 271-284.
- DEVILLERS O. (2009), « Observations sur la représentation de la politique spectaculaire de Néron », dans *Présence de Suétone*, POIGNAULT R. (dir.), Clermont-Ferrand, p. 61-72.
- DREWS R. (1972), « The First Tyrants in Greece », dans *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, bd. 21, H. 2, p. 129-144.
- DUCHÊNE P. (2023), *Comment écrire sur les empereurs ?*, Bordeaux, Ausonius Éditions.
- DUNKLE R. J. (1967), « The Greek Tyrant and Roman Political Invective of the Late Republic », dans *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, vol. 98, p. 151-171.
- DUNKLE R. J. (1971), « The Rhetorical Tyrant in Roman Historiography: Sallust, Livy and Tacitus », dans *The Classical World*, vol. 65, n° 1, p. 12-20.
- EDWARDS C. (1993), *The Politics of Immorality in Ancient Rome*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ERKER S. D. (2013), « Religion », dans *A Companion to the Neronian Age*, BUCKEY E., DINTER T. M. (éd.), New Jersey, p. 118-133.
- FEBVRE L. (1953), *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.
- FERRI R. (1998), « Octavia's Heroines: Tacitus *Annales* 14.63-64 and the *Praetexta Octavia* », dans *Harvard Studies in Classical Philology*, p. 339-356.

FRAZER Jr. M. R. (1966), « Nero the Artist-Criminal », dans *The Classical Journal*, vol. 62, n° 1, p. 17-20.

GASCOU J. (1984), *Suétone historien*, Rome, École française de Rome.

GRANT M. (1995), *Greek and Roman Historians*, Londres, Routledge.

GRIFFIN T. M. (2002), *Néron ou la fin d'une dynastie*, Gollion, Infolio éditions.

GRIMAL P. (1972), *Le De Clementia et la royauté solaire de Néron*, dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116, n° 1, p. 225-230.

GRIMAL P. (1990), *Tacite*, Paris, Fayard.

GRIMAL P. (1995), *Le procès de Néron*, Paris, Éditions de Fallois.

GWYN B. W. (1991), « Cruel Nero: The Concept of the Tyrant and the Image of Nero in Western Political Thought », dans *History of Political Thought*, vol. 12, n° 3, p. 421-455.

GYLES F. M. (1962), « Nero: Qualis Artifex? », dans *The Classical Journal*, vol. 57, n° 5, p. 193-200.

HOËT-VAN CAUWENBERGHE C. (2007), « Condamnation de la mémoire de Néron en Grèce : réalité ou mythe ? », dans *Neronia VII*, PERRIN Y. (éd.), Bruxelles, p. 225-249.

HOWATSON C. M. (dir.) (1993), *Dictionnaire de l'Antiquité. Mythologie, littérature, civilisation*, Paris, Éditions Robert Laffont.

HUGONOT Chr. (2004), « De l'infamie à la contrainte. Évolution de la condition sociale des comédiens sous l'Empire romain », dans *Le statut de l'acteur dans l'Antiquité grecque et romaine. Actes du colloque de Tours, 3 et 4 mai 2002*, HUGONOT Chr., HURLET F., MILANEZI S. (dir.), Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, p. 213-240.

HURLEY W. D. (2013), « Biographies of Nero », dans *A Companion to the Neronian Age*, BUCKEY E., DINTER T. M. (éd.), New Jersey, p. 29-43.

HYDE W. W. (1944), « The Greek Tyrannies », dans *The Classical Weekly*, vol. 37, n° 11, p. 123-125.

- JORDOVIĆ I. (2011), « Aristotle on extreme tyranny and extreme democracy », dans *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, bd. 60, H. 1, p. 36-64.
- KRAGELUND P. (2000), « Nero's Luxuria, in Tacitus and in the Octavia », dans *The Classical Quarterly*, vol. 50, n° 2, p. 494-515.
- KRAUS C. S., WOODMAN J. A. (1997), *Latin historians*, New York, Oxford University Press.
- LAKS A. (2019), *Médiation et coercition. Pour une lecture des Lois de Platon*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- LANZA D. (1997), *Le Tyran et son public*, Paris, Belin.
- LE BOULLUEC A., SAÏD S., TRÉDÉ-BOULMER M. (1997), *Histoire de la littérature grecque*, Paris, Presses universitaires de France.
- LEFEBVRE L. (2017), *Le mythe de Néron. La fabrique d'un monstre dans la littérature antique (I^{er}-V^{es}.)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaire du Septentrion.
- MALLISSARD A. (1998), « Tacite et l'espace tragique », dans GARELLI-FRANÇOIS M.-H. (éd.), *Rome et le tragique*, Toulouse, p. 211-224.
- MARTIN P.-M. (1988), « Distorsions dues à l'idéologie tripartite dans le récit des trois 'adfectiones regni' de la tradition romaine », dans *Études Indo-européennes (G. Dumézil in memoriam 2)*, p. 15-30.
- MARTIN R. (2009), « Les grands crimes de Néron vus par Tacite et Suétone », dans *Présence de Suétone*, POIGNAULT R. (dir.), Clermont-Ferrand, p. 73-84.
- MARTIN R., GAILLARD J. (1990), *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan.
- MÉTHY N. (2000), « Mage ou monstre ? Sur un passage de Pline l'Ancien (NH 30, 14-17) », dans *Rheinisches Museum für Philologie*, 143, p. 381-399.
- MILLAR F. (1964), *A study of Cassius Dio*, New York, Oxford University Press.
- MONTELEONE C. (1975), « Un procedimento stilistico in Tacito, *Annali*, 14, 8-9 », dans *R.F.I.C.*, 103, p. 302-306.

- MONTELEONE C. 1988, « Alle radici di una tragedia tacitea », *AFLB*, 31, 1988, p. 91-113.
- MORFORD M. (1984), « The Age of Nero », dans *The Classical Outlook*, vol. 62, n° 1, p. 1-5.
- MOSSÉ Cl. (1969), *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, Presses universitaires de France.
- MOURATIDIS J. (1985), « The Artist, the Athlete and his Downfall », dans *Journal of Sport History*, vol. 12, n° 1, p. 5-20.
- MRATSCHEK S. (2013), « Nero the Imperial Misfit: Philhellenism in a Rich Man's World », dans *A Companion to the Neronian Age*, BUCKEY E., DINTER T. M. (éd.), New Jersey, p. 46-62.
- MURRAY O. (1965), « The "Quinquennium Neronis" and the Stoics », dans *Historia*, T. 14, p. 41-61.
- NEEL J. (2015), « Reconsidering the "Affectatores regni" », dans *The Classical Quarterly*, vol. 65, n° 1, p. 224-241.
- OGILVIE M. R. (1970), *A commentary on Livy: Books 1-5*, Oxford, Clarendon.
- PANOÛ N., SCHADEE H. (éd.) (2018), *Evil Lords. Theories and Representations of Tyranny from Antiquity to the Renaissance*, New York, Oxford University Press.
- PARKER V. (2007), « Tyrants and lawgivers », dans *The Cambridge Companion to Archaic Greece*, SHAPIRO A. H. (éd.), p. 13-39.
- PROST A. (1996), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du seuil.
- ROBINSON A. C. (1936), « Greek tyranny », dans *The American Historical Review*, vol. 42, n° 1, p. 68-71.
- RODIER A. (2013), *La véritable histoire de Néron*, Paris, Les Belles Lettres.
- SAÏD S., TRÉDÉ-BOULMER M. (1990), *La littérature grecque d'Homère à Aristote*, Paris, Presses universitaires de France.
- SALLES C. (2019), *Néron*, Paris, Perrin Biographie.

SAUMAGNE Ch. (1962), « Les incendiaires de Rome (ann. 64 p. C.) et les lois pénales des Romains (Tacite, Annales, XV, 44) », dans *Revue historique*, T. 227, Fasc. 2, p. 337-360.

SCHEID J. (1998), *La religion des Romains*, Paris, Armand Colin.

SCHEID J. (2002), « La religion publique à Rome sous le règne de Néron », dans *Neronia VI*, PERRIN Y., CROISILLE J.-M. (éd.), p. 517-534.

SCHEID J. (2016), *Romulus et ses frères : Le collège des frères arvaies, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome, École française de Rome.

SCHUBERT Chr. (1998), *Studien zum Nerobild in der lateinischen Dichtung der Antike*, Stuttgart, Teubner.

SHANNON K. (2012), « Memory, Religion and History in Nero's Great Fire: Tacitus, "Annals" 15.41-7 », dans *The Classical Quarterly*, vol. 62, n° 2, p. 749-765.

SHAW D. B. (2015), « The myth of the Neronian Persecution », dans *Journal of Roman Studies*, p. 1-28.

STOLTE H. B. (1973), « Tacitus on Nero and Otho », dans *Ancient Society*, vol. 4, p. 177-190.

THORNTON K. M. (1973), « The Enigma of Nero's "Quinquennium": Reputation of Emperor Nero », dans *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, vol. 4, p. 570-582.

VEYNE P. (1971), *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.

VEYNE P. (2015), *Sexe et pouvoir à Rome*, Paris, Tallandier.

VIGOURT A. (2001), « L'intention criminelle et son châtement : les condamnations des aspirants à la tyrannie », dans *Actes du Colloque du Collegium Beatus Rhenanus*, COUDRY M., SPÄTH T. (éd.), De Boccard, Paris, p. 271-288.

VIGOURT A. (2001), *Les présages impériaux d'Auguste à Domitien*, Paris, De Boccard.

WATTEL O. (1998), *Petit Atlas historique de l'Antiquité romaine*, Paris, Armand Colin.

WILLIAMS G. (1994), « Nero, Seneca and Stoicism in the *Octavia* », dans *Elsner and Masters*, eds., p. 178-195.

2. Cours UCLouvain

Cours « Auteurs latins » (LFIAL1181), dispensé par DEPROOST P.-A. en 2018-2019.

Cours « Explication d’auteurs latins : prose » (LGLOR1481), dispensé par DEPROOST P.-A. en 2020-2021.

Cours « Dialectologie italique et latin archaïque » (LGLOR2232), dispensé par MEUNIER N. en 2022-2023.

SITOGRAPHIE

Aristote. Politique. Livre III, traduction par SAINT-HILAIRE B., Paris, Ladrangé, 1874, consulté sur le site Remacle (<http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/politique3.htm#V>) le 23 décembre 2022.

Dion Cassius. Histoire romaine. Tome neuvième, traduction par GROS E., Paris, Firmin Didot, 1866, consulté sur le site *Itinera Electronica* (<http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/intro.htm#DION>) le 29 octobre 2022.

Hérodote. Histoire, traduction par LARCHER, 1850, consulté sur le site *Remacle* (<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/herodote/index.htm>) le 24 décembre 2022.

VAN HAEPEREN F., « L’impiété, une caractéristique des “mauvais” empereurs », dans *Folia Electronica Classica*, n° 10, 2005, consulté sur le site *Folia Electronica Classica* (<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/10/impiete.htm>) le 09 novembre 2022.

WANKENNE L., « Néron et la persécution des Chrétiens d’après Tacite, *Annales*, XV, 44 », dans *Folia Electronica Classica*, n° 2, 2001, consulté sur le site *Folia Electronica Classica* (<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/02/TacitWank.html>) le 14 mars 2022.

Xénophon. Œuvres Complètes de Xénophon. Tome premier, traduction par TALBOT E., 1859, consulté sur le site *Remacle* (<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/xenophon/hieron.htm>) le 24 décembre 2022.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial